Sommaire

SYNTHESE GENERALE DES ATELIERS ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS 6

SYNTHESES THEMATIQUES DES ATELIERS 8

1E SYNTHESE - LA VALORISATION ECONOMIQUE DES TERROIRS : ATOUTS, ENJEUX ET QUESTIONS 8

INTRODUCTION 8
1 – QUELLE DIMENSION ECONOMIQUE POUR LES TERROIRS ? 9
2 – LE TERROIR, SIEGE D'INTENSES INNOVATIONS 10
2.1 – Les indications géographiques vues comme des innovations majeures 10
2.2 – Le tourisme de terroir et les enjeux de sa conception 11
3 – LES MARCHES ET LES CLIENTELES DU TERROIR 12
4 – DE NOMBREUX OBSTACLES A SURMONTER POUR LA VALORISATION DES TERROIRS 13
CONCLUSION : ETHIQUE ET ECONOMIE 13

2E SYNTHESE - GOUVERNANCE ET POLITIQUE 14

1 - UNE CONJONCTION D'ENJEUX ET DE DEFIS 14
Le défi de la sécurité alimentaire 14
L'économie et l'innovation 15
2 - LA GOUVERNANCE LOCALE 16
3 - LES POLITIQUES PUBLIQUES 17
Quelles pourraient être les composantes clé d'une politique de terroir ? 17
4 - LA RECHERCHE, FORMATION ET DEVELOPPEMENT 18
5 – LA COOPERATION INTERNATIONALE 19

3E SYNTHESE - DURABILITE : GESTION DES RESSOURCES ET PRISE EN COMPTE DES AGRO-SYSTEMES 20

LA DIMENSION SOCIO-TERRITORIALE 20
L'ESPACE DE POUVOIR 20
L'ARTICULATION DES ECHELLES DE SAVOIR 21
AVANCEES INSTITUTIONNELLES ET RESEAUX DE CONFIANCE MUTUELLE 21
INTERROGATION SUR LA TRAJECTOIRE "TERROIRS" : CONTINUITE OU RUPTURE ? 22

SYNTHESE PAR ATELIER 25

A. QUELLE ECONOMIE POUR LES TERROIRS ? QUELS MARCHES POUR LES PRODUITS DE TERROIR ? 25

CONSTAT : 25
VOLET ECONOMIQUE - TERRITORIAL 26
VOLET COMMERCIAL 27

B. COMMENT REUSSIR LE DEVELOPPEMENT DES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES (IG) DANS LES TERROIRS DES PAYS DU SUD ? 28

SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS 28
CONCLUSIONS 29
Pourquoi s'engager dans une démarche de qualification sous Indication géographique ? 29
Quels sont les effets attendus de l'indication géographique ? 30
Dans quelle mesure l'indication géographique contribue-t-elle à consolider ou au contraire à fragiliser la sécurité alimentaire locale ? 31
Comment traiter les tensions liées à l'élaboration du règlement technique de l'indication géographique ? 31

C. « L'APPROCHE TERROIR : OUTILS DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES (GDRN) ? » 32

CONCLUSIONS : 32

Quelles sont les conditions d'émergence des terroirs ? 32

Quels sont les facteurs de réussite (leviers, indicateurs de résultats et d'impacts) ? 33

Quels sont les facteurs de blocage ou de frein (paradoxe à lever, construction originale nécessaire, impasse) ? .. 34

D. COMMENT DYNAMISER LES INTERACTIONS ENTRE SAVOIR-FAIRE, PATRIMOINES LOCAUX ET DIVERSITE BIOLOGIQUE ? 36

AXES DE REPONSES AUX QUESTIONS DE L'ATELIER 36

SYNTHESE 38

Le terroir EST, par essence, un lieu d'intégration historique entre diversité biologique et diversité culturelle : il est construit de et par ces interactions 38

Approche terroir et valorisation des terroirs 38

Changer le rapport entre local et extra-local à propos des terroirs 39

E. SOUTENIR LA DYNAMIQUE DU TERROIR POUR DEVELOPPER LE TOURISME, DEVELOPPER LE TOURISME POUR SOUTENIR LA DYNAMIQUE DU TERROIR. 40

LES 3 THEMATIQUES 41

« Agriculture ». 41

la nécessaire distribution des rôles entre acteurs (ou gouvernance). 41

« Quel tourisme ? » 42

CONCLUSION 42

F. QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DES EXPERIENCES ASSOCIANT RECHERCHE / FORMATION ET DEVELOPPEMENT SUR LES TERROIRS ? 43

AXES DE REPONSES AUX QUESTIONS DE L'ATELIER 43

ELEMENTS DE SYNTHESE 44

Conditions d'Emergence 44

Les idées-force pour l'action : 44

G. QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES, QUELLES GOUVERNANCES QUELLES COOPERATION POUR LES TERROIRS DU SUD ? 45

CONTEXTE ET ENJEUX 45

LES OBJECTIFS ASSIGNES A L'APPROCHE TERROIR 46

LES CONDITIONS DE REUSSITE DE L'EMERGENCE DES TERROIRS 46

Instaurer un cadre favorable à l'innovation : Gouvernance, politiques publiques et coopération 47

La Gouvernance 47

Les politiques publiques 48

LA COOPERATION 50

H. COMMENT CONSTRUIRE ET DYNAMISER UN PANIER DE BIENS ET DE SERVICES TERRITORIALISE ? 51

LES AXES SOULEVES LORS DU TRAVAIL EN GROUPE 51

CONCLUSION : 53

I. TERROIRS ET SECURITE ALIMENTAIRE 54

AXES DE REPONSES AUX QUESTIONS DE L'ATELIER 54

ÉLEMENTS POUR LA SYNTHESE FINALE 55

Les conditions d'émergence et de réussite des terroirs 55

Les facteurs de blocage ou de frein (paradoxe à lever, construction originale nécessaire, impasse) 55

Quelles sont les actions à entreprendre par les différents acteurs : publics et privés 55

J. COMMENT IMPLIQUER LES CONSOMMATEURS POUR QU'ILS DEVIENNENT LEVIER DANS LE DEVELOPPEMENT LOCAL ? 57

Préalable 57

AU CROISEMENT LOCAL DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE "TERROIR"....58

L'action volontaire des "consommateurs locaux". 58

Les initiatives des producteurs.(apport Laurent Richaud)....59

LA CONSTRUCTION DE LA CONFIANCE CHEZ LES CONSOMMATEURS. 59

L'action politique volontaire....59

La proposition "chaîne de valeurs maîtrisée". (apport du directeur coopérative Apia) 61

Une rencontre culturelle en sa déclinaison marchande. 61

LE LIEN FONDAMENTAL ENTRE HUMAINS PRODUCTEURS OU CONSOMMATEURS. 62

L'échange marchand comme acte social. 62

PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS DANS LA BIOSPHERE. 62

L'ALIMENTATION : FONDEMENT DE LA SANTE HUMAINE ET DU LIEN COMMUNAUTAIRE. 63

CONCLUSION. 63

BIBLIOGRAPHIE....64

ANNEXES 71

NOTES D'ORIENTATION DES ATELIERS 72

A - QUELLE ECONOMIE POUR LES TERROIRS ? QUELS MARCHES POUR LES PRODUITS DE TERROIR ?....72

B - COMMENT REUSSIR LE DEVELOPPEMENT DES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES (IG) DANS LES TERROIRS DES PAYS DU SUD ? 76

C - L'APPROCHE TERROIR : OUTILS DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES (GDRN) ? »....78

D – COMMENT DYNAMISER LES INTERACTIONS ENTRE SAVOIR-FAIRE, PATRIMOINES LOCAUX ET DIVERSITE BIOLOGIQUE 80

F – QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DES EXPERIENCES ASSOCIANT RECHERCHE, FORMATION ET DEVELOPPEMENT SUR LES TERROIRS ? 83

G - QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES, QUELLES COOPERATIONS, QUELLES GOUVERNANCES POUR LES TERROIRS ? 90

H - COMMENT CONSTRUIRE ET DYNAMISER UN PANIER DE BIENS ET DE SERVICES TERRITORIALISE ?....93

I - LES TERROIRS PEUVENT-ILS CONTRIBUER A LA SECURITE ET A LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ? 94

J - LES CONSOMMATEURS, LEVIER DE DEVELOPPEMENT DES TERROIRS....95

SYNOPSIS DES CIRCUITS VISITES....99

A : AIN BEDA....99

B : GRANJA 99

C : BELLOTA 99

D : TAYENZA 100

E : EL HOUMAR 100

F : BEN KARRICHE....100

G : BOUHACHEM....101

H : BELLOTA/DHAR....101

I : KHEZANA....101

J : CHEFCHAOUEN....102

CARTE DES CIRCUITS VISITES....102

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES....103

ATELIER B 103

Résumé des interventions 103

Compte rendu des visites (Circuit GRANJA)....106

Conclusions 2 visites:....107

ATELIER C 108
Apports de la visite à la réflexion de l'atelier 108
Synthèse des Interventions en visite et en atelier 109
ATELIER D 111
Apports de la visite à la réflexion de l'atelier organisé par Amandine Bouillot et Younes Hmimsa 111
ATELIER F 112
Apports de la visite à la réflexion de l'atelier 112
ATELIER G 113
Cas du Maroc, enseignements des visites de terrain pour la réflexion de l'atelier : 113
Contribution de Jacques Lefort (Secrétaire général de Terroirs et Cultures) 114
ATELIER H 115
Les apports de la visite à l'atelier. 115
ATELIER I 116
Apports de la visite à la réflexion de l'atelier 116
ATELIER J 116
Le parcours dans la Medina. 116
Phrases marquantes des intervenants à l'atelier. 116

LISTE DES PARTICIPANTS 118

Synthèse générale des ateliers et principales recommandations

(Hélène Ilbert[1], Jean-Louis Rastoin[2], Jean-Pierre Boutonnet[3])

Les dix ateliers thématiques du 3e Forum « Planète Terroirs » ont été regroupés autour de trois thèmes afin de décloisonner les débats. Trois synthèses générales interrogent les dimensions sociales, économiques, culturelles, politiques et environnementales de la notion de terroirs chargée de connotations complexes. Ces trois synthèses générales ne prétendent pas restituer les débats qui ont réuni plus de deux cents personnes pendant trois jours à Chefchaouen en juin 2010, mais elles facilitent l'accès aux différents ateliers de travail.

- **La première synthèse** est tournée vers la recherche de repères partagés ou "de flux d'humanité et de ressources variées" qui permettent la **construction et la valorisation des terroirs**. L'aptitude à mobiliser les ressources culturelles et les compétences fondées sur les savoirs locaux suppose des relations de confiance. Sans elles, pas d'organisation sociale, pas de valeur ajoutée, pas de transformation dans les échelles de valeur et dans les modes de redistribution. Deux innovations majeures témoignent des transformations en cours : les indications géographiques et le tourisme rural. Elles signalent l'émergence de marchés caractérisés par des liens sociaux de confiance. Ce délicat maillage économico-culturel nécessite le dépassement d'obstacles induits par l'effet terroir, à savoir le danger d'un localisme folklorisé, du succès marchand et de l'instrumentalisation par des tiers. Le terroir suppose donc un engagement éthique, social et économique (La valorisation économique des terroirs : Atouts, enjeux et questions, synthèse réalisée par François Casabianca, INRA France).

- **La deuxième synthèse**, soucieuse de la **gouvernance** insiste sur les questions d'économie et d'innovation et sur les modes de coordination locale. Les politiques publiques, conduites dans les pays du Nord et du Sud, attestent de la volonté d'entrainer l'ensemble des acteurs des terroirs dans un développement durable. Pour que ce mouvement soit raisonné et efficace, certaines conditions ont été émises : nécessité d'un cadre réglementaire et institutionnel, clarification des droits dans la gestion des ressources naturelles et foncières, accès aux financements dans les logiques "projets", réformes en vue d'un développement *bottom up,* renforcement des capacités. En effet, sans la formation, pas de connaissances, pas de coordinations, pas de communications possibles. À l'heure où la capitalisation des savoirs est au centre des organisations sociales, les terroirs doivent pouvoir contribuer à élargir une dynamique à l'ensemble du pourtour méditerranéen. (Gouvernance et Politique, synthèse réalisée par Guillaume Benoit, ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, France).

- **La troisième synthèse** témoigne des expériences de **gestion de la biodiversité et du patrimoine local** telles qu'exprimées ou vécues lors des ateliers de Chefchaouen. Les dimensions socio-territoriales, les dispositifs de pouvoirs-savoirs jouent dans l'organisation et la gestion durable des terroirs. Les notions d'unité sociale, d'unité de gestion font émerger la multiplicité des fonctions et des "connexions de mosaïques de diversités". Mais ces unités ne sont pas « froides » : elles sont liées à un réseau de confiance. D'où la question : les terroirs constituent certes une représentation stimulante, mais les promesses futures pourront-elles répondre aux problèmes démographiques et écologiques qui n'ont pas été résolus par un siècle de politiques agricoles ? (Durabilité : gestion des ressources et prise en compte des agro-systèmes, synthèse réalisée par Mohammed Naciri, Université Mohamed V, Rabat).

[1]Enseignant-Chercheur, Habilitée à Dirigée des Recherche, Economie Politique Internationale, CIHEAM-IAM-M, UMR Moisa
[2]Professeur Emérite à Montpellier SupAgro, UMR MOISA
[3]Chercheur INRA, Professeur associé à l'IAM-M, UMR Elevage

L'ensemble des matériaux produits lors du 3e Forum « Planète Terroirs » de Chefchaouen est porteur de **nombreuses recommandations** que l'on peut regrouper autour des points focaux suivants :

1/ **Mieux connaître les produits de terroir**. Le terroir est encore un concept flou, polysémique et controversé. Il importe de mieux en délimiter les contours et d'identifier un périmètre consensuel à l'aide d'une batterie d'indicateurs pertinents validée par un dialogue entre chercheurs et acteurs privés et publics. À partir de ces indicateurs, la construction d'une base de connaissances devient possible en vue de définir des politiques et des stratégies d'action. Ce volet suppose un investissement en recherche-action multidisciplinaire permettant la prise en compte des dimensions essentielles du terroir : géographique, écologique, sociale, culturelle, économique, esthétique.

2/ **Rénover ou créer un dispositif institutionnel spécifique**. Il s'agit ici de mettre en place les outils règlementaires permettant de protéger et d'encourager le développement des produits de terroir à différents niveaux : local, national, international, par le vecteur d'une différenciation par rapport aux produits agroindustriels standards. Ces outils relèvent du cadre législatif et administratif. Ils concernent notamment les indications géographiques (IG) et leur accompagnement (qualité des produits, modes de fabrication, traitement des externalités). Le dispositif institutionnel comporte à la fois un volet normatif et un volet de contrôle et de sanction des infractions.

3/ **Définir une politique publique stimulante**. Les produits de terroir constituent des biens et services originaux, car porteurs de valeurs à la fois économiques, environnementales et sociales. Leur valorisation n'est pas assurée de façon satisfaisante par le marché, car leurs externalités positives ne sont pas rémunérées. Cette distorsion de concurrence appelle une politique publique volontariste notamment dans les domaines de la R&D, de la formation initiale et continue, de l'organisation des entreprises et des filières, de la gestion des ressources naturelles et des paysages, de l'investissement, de la fiscalité, de la communication générique.

4/ **Mettre en place les différentes échelles d'une gouvernance des territoires**. Les territoires constituent l'espace productif des produits de terroir. Cependant, la gouvernance territoriale relève encore principalement dans la plupart des pays d'un arbitrage entre les forces régaliennes (États) et les agents économiques dominants (grandes firmes). Il y a donc un besoin de renforcement des identités territoriales qui relève de l'autorité politique (organisation administrative décentralisée), mais aussi de l'instauration d'un dialogue avec les acteurs professionnels et la société civile dans un processus *bottom/up*, pour déboucher sur une gouvernance participative. L'échelon national et international doit faire écho à l'organisation territoriale d'une telle gouvernance.

5/ **Aider les acteurs des terroirs à construire des stratégies de développement durable**. Ces acteurs sont, sauf exception, de petite taille, isolés, faiblement dotés en capacités d'organisation et de production. Les politiques publiques, les modes de gouvernance et la coopération internationale doivent contribuer à faire progresser les performances des producteurs territorialisés dans un objectif de développement local durable. La priorité, s'agissant généralement de familles pauvres, est d'augmenter les revenus pour permettre l'amélioration des conditions de vie et l'investissement. À cet égard, la mise en réseaux verticaux (filières) et horizontaux (territoire) par la création de paniers de biens et services constitue une voie à privilégier qui suppose la définition et le respect de cahiers des charges, la coordination et la solidarité entre acteurs, un partage équitable de la valeur créée. La modernisation des systèmes de production, de commercialisation et de communication constitue un levier indispensable et doit être conçue pour répondre au courant porteur de l'alimentation « fondement de la santé humaine et du lien communautaire ».

Synthèses thématiques des ateliers

1e Synthèse - La valorisation économique des terroirs : Atouts, enjeux et questions

(François Casabianca[4])

***Atelier A** : Quelle économie pour les Terroirs ? Quel marché pour les produits de terroir ?*
***Atelier B** : Les indications géographiques dans la construction des Terroirs ?*
***Atelier E** : Quel tourisme pour le terroir et comment le développer ?*
***Atelier J** : Comment impliquer les consommateurs pour qu'ils deviennent levier dans le développement des terroirs ?*

Introduction

La présente synthèse n'a pas pour prétention de retracer fidèlement la richesse de contenus, mais plutôt de tenter d'en tirer des enseignements transversaux partageables plus largement. Elle vise une complémentarité avec les comptes-rendus des ateliers qui permettront d'entrer dans les débats et dans les confrontations d'expérience qui les ont nourris.

Tout d'abord, une mise au point sur les apports Nord / Sud s'impose puisque le présent Forum est le premier qui soit organisé dans ce qu'on appelle « les Suds ». Dans les ateliers - les différents responsables d'ateliers l'ont largement confirmé - ces apports ont été réciproques : les expériences des uns peuvent effectivement éclairer les questions portées par les autres, à partir des apprentissages réalisés à des rythmes différents et sur des pas de temps différents. Mais d'une façon générale, nous partageons très largement les questions, les préoccupations et les réflexions sur l'avenir des terroirs. Et ce constat d'un large partage renforce l'importance de telles rencontres. Une conséquence majeure de la réciprocité des échanges est la confirmation que cette notion de terroir n'est pas européo-centrée, comme certains ont pu le craindre. Elle n'est pas issue d'une conception locale et datée, née dans une Europe industrialisée qui l'a développée dans sa période postmoderne et qui voudrait l'imposer au reste du monde dans une forme de néo-colonialisme tacite ou inconscient. La notion de terroir recouvre une vision des réalités locales, des territoires et de leurs ressources qui montre une évidente aptitude à être partagée largement par un très grand nombre d'acteurs de par le monde.

Notre synthèse est organisée en quatre points dont l'agencement ne recoupe pas complètement les ateliers qui l'ont nourrie, mais qui vont s'appuyer sur les principaux éléments mis en évidence par les rapporteurs des ateliers. Pour chacun de ces points, après un exposé des enjeux repérés, il s'agira de formuler une série de questionnements considérés comme des pistes pertinentes pour les travaux futurs. Nous allons parcourir diverses approches de la valorisation en nous interrogeant d'abord sur les échelles de valeur que le terroir sous-tend.

[4] Ingénieur de Recherche - Zootechnie des systèmes d'élevage INRA SAD, Corte

Puis nous soulignerons le rôle central des dynamiques d'innovation et des rapports complexes qu'elles entretiennent avec les terroirs, en particulier autour de la construction des indications géographiques et de la conception des activités de tourisme de terroir. Ensuite, nous explorerons les approches des marchés et des clientèles dans la rencontre des terroirs avec les mondes de consommation. Enfin, nous formaliserons quelques-uns des obstacles repérés dans les ateliers vus comme des défis particulièrement importants à relever pour tous les acteurs des terroirs.

1 – Quelle dimension économique pour les terroirs ?

La réflexion initiale concerne effectivement la dimension économique du terroir alors même que la notion de terroir n'est pas un élément de la théorie économique. Ce qui traverse un très grand nombre d'analyses sur cette dimension économique, est que l'on a affaire à une forme d'économie très particulière, une économie des compétences basée sur les savoirs locaux. Ce point est ressorti de façon très claire des travaux des ateliers : construire des terroirs revient à produire de la valeur ajoutée à partir des compétences locales. C'est aussi comme cela qu'on peut espérer que cette valeur soit captée localement. Un véritable enjeu intéresse donc cette capacité que doivent montrer les acteurs locaux des terroirs à mobiliser la première de leurs ressources, leurs savoirs locaux.

Soulignons que, dans le système terroir, il y a de nombreux acteurs, avec des positions très différentes, qui, chacun pour sa part, va mettre en œuvre des compétences propres. Un terroir peut ainsi être vu comme la mise en combinaison de ces compétences pour dépasser chacune d'entre elles. Une telle combinaison repose sur des solidarités et un partage d'intérêt qui soudent les acteurs et permettent de projeter leurs compétences dans un univers économique. Bien évidemment, ce n'est pas simple de donner de la valeur économique à des compétences qui sont bien souvent des atouts culturels. Pensons à la richesse de la culture technique qui est présente dans les terroirs. Pensons à la richesse de la culture gastronomique qui traverse complètement les terroirs et leur permet de rayonner largement. Tout cela implique, de façon fondamentale, de nouvelles échelles de valeur appuyées sur des formes de coordination appropriées, où ce ne sont pas les intrants technologiques, les économies d'échelle ou les montages financiers qui auront une part prépondérante dans la réussite économique.

Même si le caractère déterminant des compétences locales et de leur mise en synergie est ressorti de façon forte de nos travaux en ateliers, il faut admettre que l'on rencontre souvent des difficultés pour passer de cultures minorées à une pleine reconnaissance des compétences locales. En effet, ces gisements culturels locaux demeurent la plupart du temps peu apparents, voire même cachés puisque bien souvent ce sont les femmes qui portent ces compétences. Ces compétences, pas toujours très visibles ou faciles d'accès, peuvent même parfois engendrer de la honte de la part des populations locales, tant elles font référence à un passé, à quelque chose qui s'oppose apparemment à la vision classique du progrès. Tous ces doutes, ces marginalisations, ces hontes, la notion de terroir est en train de les renverser pour produire de la confiance. Et cette confiance se traduit d'autant mieux dans les faits qu'elle se transforme en valeur ajoutée captée localement. Comment s'assurer de la production de confiance entre les acteurs locaux ? Comment s'organiser pour qu'elle se transforme en valeur ajoutée ? Quelles formes d'organisation peuvent garantir que la valeur ajoutée soit captée localement ?

Ce premier point est essentiel à garder en mémoire pour tous les autres éléments de notre réflexion parce qu'il est fondamental. Au fond, tant pour les acteurs locaux que pour les pouvoirs publics et pour la société, le terroir représente bien une rupture profonde d'échelle de valeur.

2 – Le terroir, siège d'intenses innovations

Le deuxième point qu'il convient de souligner est que le terroir est associé – et nos ateliers en ont été une expression vivante – à d'intenses innovations. Vraiment, n'ayons aucune crainte de parler de terroir et de s'entendre dire des choses du genre « une situation figée au milieu du siècle dernier, voire plus loin, un repli sur soi, quelque chose sous cloche... ». A l'évidence, le sentiment qui prévaut à l'issue des ateliers est que le terroir vit parce que, en son cœur, bat l'innovation. Il faudrait considérer bien évidement de très nombreux types d'innovation, nous n'allons pas en dresser ici une liste qui serait fastidieuse. On peut utilement focaliser notre attention sur les deux innovations majeures sur lesquelles les ateliers ont travaillé.

2.1 – Les indications géographiques vues comme des innovations majeures

La première est l'innovation que représente l'indication géographique, dans sa dynamique de construction locale, dans sa mise en œuvre, dans la police interne qu'elle suppose aussi bien que dans les rapports des acteurs locaux aux autorités. Tout cela provoque d'intenses modifications de positions et de relations des uns et des autres. Au fond, une indication géographique est une formidable innovation qui dynamise un terroir au sein du territoire. Les questions qui se posent à partir de ce point de vue sont nombreuses. Quels sont les objectifs poursuivis par les initiateurs ? Et quels sont les objectifs de chacun des acteurs qui s'y engagent ?

Un nom va exprimer l'indication géographique qui va en assurer la protection. Mais un nom est-il suffisant pour dire un terroir ? On voit bien qu'un terroir, c'est beaucoup plus que cela. Réduire le terroir à un nom géographique associé à un produit peut constituer assez largement une mutilation. Donc, il faut garder toujours à l'esprit que les populations locales, la société locale toute entière, au-delà des seuls bénéficiaires directs qui vont être engagés dans l'indication géographique, doivent se sentir partie prenante de cette protection. L'indication géographique, en ce qu'elle rend visible un terroir à travers un produit bien spécifié, revêt un enjeu important d'appropriation collective. Il n'est pas toujours réalisé, et on voit bien dans les différents cas de figure qu'on a pu analyser, au nord comme au sud, que cela demeure un enjeu majeur.
Plusieurs questions ont été identifiées par l'atelier qui a beaucoup travaillé sur ce thème-là. Nous pouvons en retenir trois qui paraissent cruciales.

La première est de savoir comment éviter la confiscation de l'indication géographique au profit d'un petit groupe qui y verrait son avantage mais qui en priverait finalement tous les autres ou qui instrumentaliserait tous les autres acteurs à son profit. Il s'agit souvent de donner leur place aux acteurs d'amont, aux agriculteurs et aux éleveurs dont le capital social est plus faible que celui des transformateurs et des opérateurs du marché. Comment s'assurer que les groupes porteurs sont non seulement légitimes à se voir confier l'exclusivité d'un nom, mais aussi représentatifs de la diversité des ayants-droits membres de la communauté du terroir ?

Réciproquement à cette question-là, comment maîtriser les exclusions ? Parce que, forcément, quand on construit une indication géographique, on se donne des règles précises, on délimite une aire, donc on exclut. On exclut les gens qui ne répondent pas aux règles techniques et/ou ceux qui ne sont pas localisés au bon endroit. Donc, comment maîtriser cette nécessaire exclusion ? Au lieu de la nier, ne faut-il pas la voir comme un enjeu d'appropriation collective par les acteurs, de démocratie locale ? De telles questions intéressent en particulier (i) la construction des cahiers des charges et les choix de formulation des règles collectives ainsi que des contrôles à opérer, et (ii) les principes de délimitation qui doivent être opposables et transparents.

Troisième question, qui est apparue également extrêmement importante, comment conduire les apprentissages qui sont liés à la construction et la mise en œuvre des indications géographiques ? Construire une indication géographique prend du temps car les apprentissages sont nombreux et ils ne sont pas toujours faciles à conduire. Ne faut-il pas considérer la durée de l'instruction des demandes comme des moments privilégiés pour ces apprentissages ? Et, au lieu de chercher par tous les moyens à les réduire, ne convient-il pas de mobiliser ces périodes pour accroître la capacité des acteurs locaux à assumer leurs nouvelles responsabilités ?

Il semble que ces questions sont pour le moins programmatiques pour une grande partie des travaux que nous aurons à organiser pour continuer à approfondir le lien complexe entre terroir et indication géographique.

2.2 – Le tourisme de terroir et les enjeux de sa conception

La deuxième innovation majeure qui a été fortement discutée dans un autre atelier, est le tourisme de terroir. On voit bien que le tourisme de terroir ne va pas de soi et pose de nombreuses questions. Sans pouvoir les lister toutes, nous pouvons retenir pour commencer une interrogation cruciale qui a traversé les travaux de l'atelier : comment ne pas céder aux sirènes quantitatives de volume financier, de nombre de visiteurs, de nombre de nuitées et de repas ? Comment garder pour le tourisme de terroir une vision qualitative qui le distingue des enjeux touristiques classiques, en affirmant qu'il respecte le terroir et contribue à maintenir et renouveler ses ressources ?

Un des enjeux majeurs pour parler de tourisme de terroir, est de commencer par consolider les liens des activités touristiques avec l'agriculture et ses produits, dans leur passage de productions vivrières à des productions marchandes. En d'autres termes, si on consolide d'abord les produits de terroir, alors on peut y adjoindre, de façon plus sereine, des activités liées au tourisme vues comme autant de possibilités d'accroître la valeur ajoutée liée aux spécificités reconnues. Sans une véritable mise en valeur de ces constructions collectives autour des produits, le risque est fort de n'avoir au travers des activités touristiques que de la mise en scène et du travestissement. Pour autant, ne nous cachons pas la difficulté : les produits de terroir reçoivent de nombreuses définitions révélant des conceptions souvent contradictoires entre elles, ce qui ouvre la porte à des détournements bien commodes pour autoriser certaines dérives induites par le tourisme.

Un deuxième élément important sur le tourisme de terroir, est de savoir distribuer les rôles de chacun, c'est-à-dire solidariser un grand nombre d'acteurs. On n'a pas affaire, comme dans le tourisme balnéaire, à seulement quelques acteurs à coordonner. Le tourisme de terroir engendre une multitude d'acteurs, dépendants les uns des autres et souvent dispersés sur de larges espaces. Le maître mot devient alors celui de responsabilisation des acteurs locaux. Il s'agit d'inscrire cet enjeu d'un tourisme de terroir dans des projets de territoire, où des structures de concertation permettent le dialogue entre élus et pouvoirs publics d'un côté, et acteurs locaux de l'autre. Réussir à créer et à faire fonctionner de telles structures de concertation est apparu comme une condition absolument nécessaire pour disposer d'un tourisme qui respecte le terroir et le valorise.

De nombreuses autres questions ont émané également de l'atelier et se retrouvent dans la synthèse qui en est faite. Nous retiendrons, comme question cruciale, la capacité d'inscrire ces enjeux de tourisme de terroir dans les retombées les plus larges possibles localement. Comment nourrir ce que certains ont proposé d'appeler une « justice redistributive » ? Pour cela, on a besoin de règles explicites et de procédures pour en vérifier le respect. En effet, on ne peut pas espérer que ces redistributions se fassent spontanément. L'objectif est de les assurer au plus profond du milieu rural, et pas seulement autour des lieux d'intérêt touristique.

Donc, accroître la réputation des lieux est une bonne chose, mais il ne faut pas s'en contenter car elle doit relever le défi d'un intérêt distribué dans la société locale : irriguer le milieu rural pour que les habitants du terroir soient partie prenante des retombées de la réputation collective. De ce point de vue là, on peut penser que le touriste, une fois informé, une fois accompagné, peut assumer un rôle de connexion entre la campagne, la ville et le littoral, par son itinérance et ses découvertes.

3 – Les marchés et les clientèles du terroir

Abordons maintenant la valorisation des terroirs à travers l'approche des marchés, des consommateurs, des clientèles. Il nous a semblé que ce terme de clientèle est le plus approprié aux caractéristiques des terroirs : il crée du lien et suppose une forme de familiarité. Et donc il rend compte du fait qu'il se passe autre chose que simplement un acte d'achat banalisé, une transaction classique.

L'atelier a montré que la situation est complexe. Il faut distinguer les clientèles locales, les clientèles nationales, les clientèles étrangères, et probablement les diasporas. Il faut prendre en considération les étrangers qui voyagent et consomment localement. Mais il faut également prendre en compte les produits qui vont voyager et aller au loin, devenant alors une offre parmi d'autres, en dehors des situations de découverte. On doit donc garder à l'esprit toute une série de situations qui sont à distinguer, parce que ne se jouent pas les mêmes valeurs de lien au terroir dans chacune d'entre elles.

Dans le cas des marchés locaux, se jouent assez largement des questions de reconnaissance interpersonnelles et des questions d'appartenance à des communautés. Dans ce cas, le terroir assure dans ses multiples dimensions, une mise en situation favorable à l'expression de la réputation du terroir. Et le producteur, dans son contexte de production, devient le meilleur garant de la valeur de lien. Alors que dans les marchés distants, on voit bien que ce sont plutôt des éléments d'information qui vont voyager avec le produit et avec les dispositifs de production de confiance qui sont interrogés. Et dans ce cas, tous les registres d'identification, de signalisation, en rapport étroit avec leur crédibilité, constituent les repères pertinents.

D'autre part, les gens qui viennent sur place cherchent souvent des choses que les acteurs locaux n'imaginent même pas. Parfois, un décalage se forme entre ce que les gens pensent devoir offrir d'eux-mêmes, de leur culture, de leur mode de vie, et les attentes des gens qui viennent de l'extérieur. Les formes que prend la typicité des productions du terroir sont encastrées dans des repères gustatifs ou culinaires qui réclament parfois des apprentissages impossibles à réaliser sur le moment d'une découverte. Les réactivations par un acte d'achat une fois rentré chez soi peuvent s'avérer déceptives tant le contexte de consommation n'est plus générateur de l'émotion attendue. L'authenticité est une question où se joue l'altérité. Donc, un des enjeux majeurs sur ce point-là est de savoir comment les terroirs s'intègrent au monde marchand sans s'y perdre.

Réussir une telle intégration ne va pas de soi, et ici aussi le maître mot est celui de compétence. Parce que, derrière la recherche de l'authenticité, derrière la capacité des acteurs locaux à mettre en valeur leur spécificité, leur typicité, leur originalité, se joue de fait la construction de repères partagés. Et, un des enjeux pour réussir cette projection vers des clientèles variées, est d'être capable de cultiver un réel partage des repères pour ne pas se décevoir mutuellement.

4 – De nombreux obstacles à surmonter pour la valorisation des terroirs

L'approche économique des terroirs montre que leur valorisation rencontre une série d'obstacles extrêmement importants à prendre en compte. Sans vouloir faire une liste exhaustive de tous les obstacles repérés au cours des ateliers, nous mettrons l'accent sur trois d'entre eux.

Le premier obstacle est celui de l'ethnicité. Au fond, un terroir qui serait replié sur lui-même, qui finirait par ne dialoguer qu'avec lui-même, s'isolerait et s'étiolerait. Et l'appartenance à la communauté locale suffirait à s'inscrire mécaniquement dans le terroir. L'autre face de ce même obstacle est celui de la folklorisation des cultures locales. En d'autres termes, les acteurs locaux finissent par adopter le comportement que l'on attend d'eux, même si ce comportement n'a rien à voir avec leurs valeurs réelles. Ils se conforment, pour s'assurer de correspondre aux attentes, à la caricature que l'on fait d'eux. Ce sont là de véritables obstacles que nous avons tous pu rencontrer dans nos propres travaux.

Une deuxième série d'obstacles est liée à la réussite potentielle du terroir. En particulier, dans les dynamiques engendrées par les indications géographiques, lorsqu'un produit dans un territoire donné rencontre un vrai succès, la demande a tendance à s'accroître rapidement. Ce phénomène de changement brutal d'échelle de production, de volume permettant de satisfaire la demande du marché, finit souvent par engendrer des formes de spécialisation des opérateurs. Le risque est alors, d'une part une surexploitation d'une certaine partie de l'écosystème et des ressources – et donc mettre en danger leur renouvellement -, et de l'autre, de laisser de côté un ensemble d'autres activités, un large pan de la culture locale qui va être minoré, et voire même éliminé. C'est paradoxalement le risque du succès qui peut appauvrir le terroir au lieu de l'enrichir. Il y également des risques de dérives techniques, technicistes, hygiénistes. On a évoqué plusieurs fois ces questions sur, par exemple, les obligations de sûreté sanitaire des aliments. Dans les changements techniques, il y a même des trahisons, et on en connaît tous un certain nombre, où, pour des raisons opportunistes, les opérateurs sont prêts à toutes les dérives qui les éloignent des terroirs. Le monde des indications géographiques n'est pas un monde complètement lisse de ce point de vue là, loin s'en faut.

Une dernière catégorie d'obstacles concerne les relations entre acteurs locaux et entre acteurs locaux et acteurs extérieurs. Ce sont des risques, déjà identifiés plus haut, de l'accaparement du terroir, de son instrumentalisation au profit d'intérêts particuliers. Le terroir devient alors le lieu où on délite le lien qui était l'appropriation collective, les rapports de solidarité, les transmissions entre générations. Il est important d'anticiper un tel risque et de mettre en œuvre des stratégies pour l'empêcher.

Conclusion : Ethique et économie

Les travaux de la plupart des ateliers ont souligné que le terroir relativise l'importance de la valeur marchande et montre qu'elle doit se combiner à un ensemble d'autres valeurs en lien avec les solidarités locales et entre générations. Par ses fondements, le terroir s'inscrit donc de plain pied dans le développement durable qui met en exergue les enjeux éthiques, les enjeux de démocratie locale.

On le sait bien, tout cela est compliqué du fait que l'on rencontre localement de fortes inégalités de ressources et de fortes inégalités de capital social des acteurs locaux. Le terroir interroge l'illettrisme, l'électrification des campagnes, les routes. Il interroge la dignité des hommes et leur droit au respect, leur citoyenneté. Un certain nombre de participants aux ateliers ont souligné que, finalement, le terroir devait être vu comme un « flux d'humanité » qui crée, diffuse et partage du lien social.

2e Synthèse - Gouvernance et Politique

(Guillaume Benoit[5])

***Atelier F** : Quels enseignements tirer des expériences associant recherche et formation et développement sur les terroirs ?*
***Atelier G** : Quelles politiques publiques, quelles coopérations, quelles gouvernances pour les Terroirs du Sud ?*
***Atelier H** : Comment construire et dynamiser un panier de biens et services territorialisé ?*
***Atelier I** : Les terroirs peuvent-ils contribuer à la sécurité et à la souveraineté alimentaire ?*

1 - Une conjonction d'enjeux et de défis

Notre période actuelle est marquée par une *conjonction d'enjeux et de défis forts*. Cette conjonction impose des changements de gouvernance et de politique et elle devrait conduire à donner une importance politique nouvelle aux terroirs. Pourquoi ? Parce que la montée actuelle des crises - financières, écologiques, alimentaires, énergétiques, socio-économiques - et des menaces systémiques nous impose de dépasser les antagonismes entre l'ordre économique et l'ordre écologique. Sans innovations et intégration réussie de l'environnement et du développement, il ne sera pas en effet possible de relever les nouveaux défis du siècle. Or les terroirs, parce qu'ils sont des lieux d'intégration et d'innovations locales qui peuvent permettre et justifier de nouvelles politiques et pratiques de développement durable, constituent un élément de réponse.

Cette période est aussi d'une importance particulière pour les pays en développement auquel notre forum s'est notamment consacré. La transition démographique en cours au Sud en effet d'une part oblige à créer un nombre considérable de nouveaux emplois et d'autre part, offre une « fenêtre d'opportunité » historique de 15 années. Dans un contexte de demande massive d'emplois des jeunes arrivant sur le marché du travail et une tendance forte à la littoralisation, la question de la petite agriculture et des terroirs apparaît d'une importance cruciale. Il s'agit en effet à la fois de réduire la pauvreté, de maintenir les équilibres territoriaux et sociaux et de faire face aux nouveaux défis alimentaires et écologiques, locaux et globaux. Créer davantage de valeur ajoutée et de durabilité dans l'espace rural, ce que les dynamiques de terroirs peuvent permettre, représente donc un enjeu clé. La question des politiques et de la gouvernance de terroirs se pose donc avec une acuité particulière.

Le défi de la sécurité alimentaire

Parmi les défis globaux et locaux importants pour notre avenir commun, le défi de la sécurité alimentaire mérite une attention très particulière. L'atelier qui lui a été consacré a, à cet égard, formulé deux conclusions principales :

La première est l'existence d'un lien fort entre terroir et « sécurité alimentaire durable ». Le concept de terroir invite en effet à la fois à une consommation et à une production « durables ». Pour reprendre un mot très juste d'un des participants, les terroirs peuvent ainsi générer de véritables « bienfaits ».

[5] Agronome, ingénieur du génie rural des eaux et des forêts, CGAAER, Ministère de l'agriculture, Paris

Côté consommation, ils permettent souvent une alimentation de santé comme le montre l'exemple des modes alimentaires traditionnels en Méditerranée. Côté production, les terroirs invitent à une agriculture et à un élevage cohérents avec l'écosystème, une agriculture et un élevage qui doivent par conséquent savoir gérer durablement les ressources naturelles et biologiques et tirer parti d'une diversité, qu'ils doivent contribuer à protéger, voire à accroître. Les terroirs sont donc un vrai sujet dans le nouveau débat sur la sécurité alimentaire, la biodiversité et le changement climatique.

La seconde conclusion de l'atelier nous invite à éviter toute vision manichéenne de la relation entre terroirs et sécurité alimentaire. Les enjeux sont en effet de plusieurs niveaux. Les terroirs contribuent par exemple à la sécurité alimentaire en zone rurale. C'est évident notamment dans les pays du Sud où le nombre de petites exploitations vivrières est considérable. Ils contribuent aussi à la sécurité alimentaire plus globale en apportant sur le marché des produits à forte spécificité-typicité et en conquérant de nouveaux marchés. Les valeurs ajoutées créées en retour dans les espaces ruraux marginaux, permettent aussi de maintenir un tissu productif gestionnaire durable des systèmes agro-écologiques et d'éviter à maints espaces une désagricolisation.

L'économie et l'innovation

Cette longue introduction sur les enjeux globaux et locaux, ceux du Sud notamment, montre la nécessité d'aborder la question des politiques et de la gouvernance des terroirs dans une vision qui donne une place majeure à *l'économie* et à *l'innovation*. L'objectif, il faut le répéter fort, c'est en effet d'abord plus d'emplois, plus de valeur ajoutée et plus de durabilité. Ceci suppose cependant des politiques et une gouvernance qui elles aussi sachent innover pour réussir le double progrès économique de la valorisation verticale (filières) et horizontale (création du « panier de biens et de services » territorialisé).

L'innovation s'impose notamment pour regrouper les acteurs de filière, valoriser les produits, créer de la valeur ajoutée locale, élargir les marchés, et mettre en place des IG efficaces. Elle s'impose aussi pour une meilleure gestion des territoires et pour l'émergence réussie du panier de biens et services.

L'atelier consacré à ce thème a, à cet égard, insisté sur la nécessité d'une vision et d'un développement « *multiproduits* » et « *multiservices* », y compris les services environnementaux. Dans un panier de biens et services en effet, 1 + 1 n'est pas égal à 2 mais à beaucoup plus, par exemple à 3. En effet le panier permet du « gagnant/gagnant » pour les différents secteurs et acteurs économiques (touristiques, agricoles, artisanaux) du terroir. Un gagnant/gagnant encore renforcé par la capacité du terroir à produire des services non marchands, notamment des services environnementaux et à mieux relier l'efficacité économique et l'efficacité sociale.

L'enjeu, c'est évidemment la dynamique cumulative de progrès dans la durée. Un panier de biens et services, est progressif. Le cas de l'Aubrac témoigne de l'élargissement progressif du fromage de Laguiole, à la viande d'Aubrac, au couteau, au tourisme, à l'aligot, etc., jusqu'à la création attendue du parc naturel. C'est donc toute cette construction cumulative dans la durée qu'il faut entreprendre et réussir, ce qui veut dire que les communautés d'acteurs locaux doivent pouvoir construire dans la durée. Il n'y a jamais de fin, c'est un processus continu.

Le terroir grâce à ces synergies multiples peut ainsi répondre à la demande moderne des consommateurs, une demande à la fois de produits, de services, de paysages et d'un environnement de qualité. Le terroir a ainsi vocation à devenir à la fois un véritable objet et un vecteur de développement territorialement durable.

Les politiques et les gouvernances intéressant les terroirs, qu'elles soient territoriales ou sectorielles, devraient donc se donner pour ambition la contribution à la production de *paniers de biens et services*. L'atelier a, par suite, souligné la nécessité de visions territoriales transversales pour réussir un développement durable. Il retient ainsi la nécessité de « *partir du territoire »*, y compris dans les politiques sectorielles (ex : agriculture), et de favoriser systématiquement les synergies entre produits et services. Les IG devraient par exemple se construire d'abord à partir de ce type de réflexion territoriale et les politiques agricoles de terroir se donner une dimension « multi-produits » et « multi-services ». Les politiques publiques doivent donc réussir à se « territorialiser ».

L'atelier a aussi mis l'accent sur le tourisme et sur les politiques et modes de gouvernance œuvrant à son développement, ces dernières devant, au delà des effets directs attendus, être pensées « terroirs » et se donner l'objectif de synergies réussies, notamment avec les produits locaux, agricoles et autres.

2 - La gouvernance locale

Mon deuxième point de synthèse concerne la *gouvernance locale,* évidemment la première clé d'une réussite du développement des terroirs. Son importance doit donc être réaffirmée, ce qui suppose de bien préciser le rôle et les responsabilités des différents acteurs. Le progrès dans ce domaine passe bien entendu par l'organisation des acteurs locaux, communautés et autorités locales et acteurs professionnels locaux pour structurer les filières de production (cela peut demander d'associer des acteurs externes au terroir), gérer les ressources naturelles et biologiques ou organiser les synergies entre acteurs et promouvoir le terroir.

Les expériences présentées ont montré à cet égard l'importance d'hommes et de femmes de progrès qui puissent faire émerger de nouvelles visions, développer des projets et entraîner les autres. C'est alors tout une dynamique de communauté qui sait valoriser les ressources de leur terroir qui peut se construire avec le temps. Cela implique d'abord évidemment les acteurs économiques, puisqu'on est dans l'économie, et les communautés locales qui gèrent ensemble des ressources communes– c'est très important dans les pays du sud car les communautés et la dimension tribale sont encore des réalités fortes dans nombre de ces pays, ce qui peut être un atout. Cependant, les autorités locales sont aussi des acteurs importants, de par leur légitimité et leur rôle possible. Ils doivent donc être partie prenante dans les process d'élaboration de décisions.

De tels process ne vont cependant pas de soi et des appuis adaptés notamment pour l'accès à l'information qui permet le développement sont nécessaires.

L'objectif doit être d'aider les acteurs locaux à réussir le changement d'échelle pour sortir de l'espace limité spatial et temporel du seul terroir pour se donner de nouveaux horizons et trouver leur place dans le monde moderne en valorisant leur savoir-faire locaux. Pour de nombreux Sud, c'est le grand enjeu de la professionnalisation et de l'organisation de la *petite agriculture* pour réussir à accéder au marché et à en tirer bénéfice.

Cela veut dire aussi, pour les communautés des terroirs, la capacité à dialoguer avec les autres échelons locaux, régionaux et nationaux.

En termes de politiques et de gouvernance, et cela implique la nécessité d'approches de type « *bottom up* », c'est à dire ascendantes, et non pas descendantes.

Le constat international, élaboré notamment par le groupe d'Adelboden qui s'est consacré à la question du développement rural durable en montagne, et rappelé lors des ateliers, c'est que malheureusement, les politiques publiques, institutions et process restent encore très mal adaptés aux terroirs.

Les approches descendantes sectorielles et peu territorialisées continuent en effet à dominer et l'on peut aussi regretter des institutions de proximité atomisées et mal formées, une très faible capitalisation des acquis et la faiblesse du « policy mix ». Le développement est donc peu efficace et le défi à relever en termes de progrès pour les politiques publiques considérable. L'évaluation récente de la mise en œuvre du Pilier 2 de la PAC, réalisée en France, montre que des progrès importants sont à réussir au Nord, (en l'occurrence dans l'UE).

3 - Les politiques publiques

La question des *politiques publiques* constitue d'ailleurs le troisième point de ma synthèse. Que retenir du Forum et de nos 4 ateliers sur les politiques ? Une première conclusion est la nécessité de politiques nationales adaptées, ce qui suppose à la fois de nouvelles visions et des changements importants. Il ne s'agit pas seulement en effet de corriger des approches inadaptées mais bien de mettre en place de véritables politiques de terroirs. A défaut, on aura en effet du mal à sortir au Sud d'un ensemble de petits projets qui sont faits de façon très sympathique avec l'implication d'ONG diverses mais qui ne créent pas de progrès d'ensemble importants pour la société. On est dans des contrats de société, c'est des enjeux fondamentaux pour les pays. Il faut donc des politiques qui permettent d'entraîner de façon raisonnée et efficace l'ensemble des acteurs des terroirs dans les dynamiques de développement durable.

Ce qui est très intéressant dans ce forum, c'est l'engagement croissant et nouveau dans les politiques de terroirs. Les exemples cités du Vietnam, du Brésil, du Maroc, ou de projets au Sénégal, ou encore en Tunisie (projet PRODESUD), montrent des progrès importants de visions et de politiques. Certains vont même très vite notamment dans les politiques d'IG. Les terroirs ne sont donc pas une affaire réservée à certains pays riches du Nord mais sont des enjeux majeurs aussi pour le Sud. Ceci justifie pleinement d'avoir fait ce forum dans un pays du sud.

Quelles pourraient être les composantes clé d'une politique de terroir ?

Mais que retenir au delà de ce premier constat ? Quelles pourraient être les composantes clé d'une politique de terroir digne de ce nom ? Les 6 axes suivants ont été soulignés par l'atelier consacré aux politiques :

- La nécessité d'un *cadre réglementaire et institutionnel* favorable aux terroirs. Un cadre réglementaire, cela veut dire notamment des systèmes qui organisent et contrôlent la qualité et qui permettent l'évaluation et la révision des politiques. C'est très important pour les indications géographiques, on l'a vu dans le cadre du Maroc depuis qu'il y a la loi sur les signes de qualité et d'origine, ça permet évidemment des progrès dans plusieurs territoires. Mais la qualité, c'est aussi celle, plus globale, des territoires et des projets territoriaux. On a parlé par exemple des parcs naturels régionaux dans certains pays d'Europe où des cadres nationaux ont permis de garantir ces qualités tout en encourageant une gouvernance locale active. C'est important pour tout le monde. Pour les consommateurs, pour les producteurs, pour les territoires.

- La question de la *gestion des ressources naturelles et foncières* constitue un deuxième volet fondamental. Il s'agit notamment de trouver les voies contractuelles qui permettent de clarifier les droits et usages, de donner plus de sécurité foncière, de clarifier les occupations des sols, et, pour que les communautés locales aient les responsabilités et moyens de gérer durablement des ressources naturelles vitales qui, de par leur valeur de « bien public », peuvent justifier des appuis financiers publics.

- Le troisième axe concerne le *financement*. Les territoires ruraux dans ces pays manquent de capitaux et il faut créer des cadres qui permettent aux acteurs d'avoir accès non seulement à des subventions mais aussi à des crédits, et ce dans une logique de « projet » et non de « guichet ». La transition des systèmes productifs qui dégradent les ressources naturelles et biologiques vers des systèmes « durables » constitue par ailleurs un objectif d'intérêt national qui peut justifier des soutiens ad hoc, y compris des paiements pour services environnementaux, au Nord comme au Sud.

- La réforme des institutions et des process pour une mise en œuvre d'un développement de type « *bottom up* » (ascendant) et non pas descendant constitue une 4ème composante clé des politiques. On a beaucoup parlé du niveau régional et du niveau local : il y a des différences de rôle, de fonction entre ces niveaux dont il faut tenir compte. Comme l'a montré la réflexion du CGDA du Maroc, la question des structures de proximité (et donc de la vulgarisation agricole) est notamment fondamentale. C'est en effet à l'échelle très locale qu'il faut pouvoir agir pour aider les acteurs locaux à s'engager dans les dynamiques de terroir, ce qui suppose d'abord de savoir se mettre à leur écoute et d'obtenir une confiance réciproque ! Ceci vaut aussi au Nord. L'importance de l'*animation* et de l'*ingénierie du développement local*, qu'il soit agricole ou plus global (à l'exemple de ce qui se fait dans certains parcs naturels disposant de véritables équipes de terrain) est donc fondamentale. Sans animation, sans ingénierie du développement sur le terrain, les acteurs locaux n'ont évidemment pas le contexte qui permet un progrès rapide et notamment l'accès à l'information.

- Le cinquième point, c'est le « *policy mix* », c'est à dire la capacité à réussir une meilleure convergence entre les politiques et projets, ce qui suppose aussi plus de déconcentration et de décentralisation.

- Et le sixième, c'est le *renforcement des capacités* de tous les acteurs impliqués. Ce dernier axe fait l'objet du développement ci-après.

4 - La recherche, formation et développement

L'atelier consacré à ce thème a d'abord mis l'accent sur trois mots importants :

- La « *confiance* » : le système doit permettre de créer de la *confiance* entre les acteurs,
- Les « *connaissances* » : pour une construction collective des projets de terroir
- La« conscience partagée sur la valeur des ressources ».

Ceci suppose au moins trois choses :

- Une production de connaissances qui permette d'intégrer les acteurs de recherche/action du développement ;
- Un travail coordonné d'identification des ressources qui relève à la fois des experts et des acteurs locaux ;
- Une communication sur la capitalisation des savoirs qui ont été produits et de faire le lien avec les pouvoirs publics.

Le renforcement des capacités est pour cela certainement une priorité majeure. Il s'agit notamment de disposer d'un système de formation connecté à la recherche et au développement et qui permette la formation de leaders professionnels locaux, de formateurs, d'animateurs, etc., y compris au niveau de l'administration où il y a aussi des besoins élevés de formation... Ces formations ne doivent se limiter à la seule agriculture mais porter aussi sur les nouveaux métiers ruraux.
L'atelier a enfin mis l'accent sur l'éducation au terroir de tous les citoyens, qu'ils soient producteurs ou/et consommateurs. C''est en effet aussi une condition du progrès.

5 – La coopération internationale

J'arrive enfin au 5ème et dernier grand point de synthèse : la *coopération internationale.*
L'atelier chargé de la coopération internationale a souligné l'importance de coopérations à plusieurs niveaux : coopération décentralisée, coopération institutionnelle, partenariat intellectuel (think tanks), lesquelles peuvent aussi bien être Nord/Sud que Sud/Sud ou Nord/Nord. L'expérience récente a d'ailleurs montré la très grande valeur possible de ces coopérations pour appuyer l'élaboration de stratégies et doctrines d'action, permettre l'échange de bonnes pratiques, partager les expériences des projets des terroirs, monter ensemble des projets, renforcer les capacités des acteurs nationaux et locaux et partager des recherches, formation et développement.

Le document conjoint aux 2 Conseils généraux de l'agriculture du Maroc et de la France est révélateur de la portée possible de telles coopérations.

L'accent a été aussi mis sur l'importance, au niveau international, de construire un consensus plus fort sur le concept de « *terroir* », enjeu direct pour la dynamique *Planète Terroirs*. Sur des sujets fondamentaux, le concept de terroirs est un concept très riche, on l'a vu, car il ouvre à toutes ces questions de développement durable. Il est par conséquent tout à fait important que Planète Terroirs, l'UNESCO, la FAO, l'ensemble des institutions qui peuvent y contribuer permettent de construire un consensus international plus fort sur ce concept pour sa meilleure prise en compte comme objet et réponse possible de développement durable, dans les agendas internationaux et régionaux.

Je terminerai d'ailleurs ce compte rendu en soulignant l'importance du niveau méditerranéen. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il y a un enjeu spécifique à cette grande région. Celle-ci a en commun des gros problèmes et des risques communs mais aussi un potentiel et des atouts considérables. Et il y a déjà des dynamiques dans plusieurs pays, y compris en termes de coopération Nord/Sud. Il est très important de les renforcer pour construire une Méditerranée durable. L'Union pour la Méditerranée pourrait donc avoir vocation à devenir un cadre privilégié de réflexion et d'action régionale.

3e synthèse - Durabilité : Gestion des ressources et prise en compte des agro-systèmes

(Mohammed Naciri[6])

Atelier C : L'approche Terroir : Outil de gestion durable des ressources naturelles ?
Atelier D : Comment dynamiser les interactions entre savoir-faire, patrimoines locaux et diversité biologique ?

Le problème qui a émergé lors de ces ateliers porte essentiellement sur la nature du terroir et sur la variété de ses dimensions. Nombreuses sont les interrogations sur les échelles adéquates qu'il faut considérer, pour pouvoir la manière adaptée d'appréhender le ou les terroirs. Et les définitions savantes des disciplines s'intéressant aux usages agricoles de la terre n'y peuvent rien, car la diversité des situations est telle qu'on se trouve devant un objet de réflexion d'une grande complexité. La visite sur le terrain en a montré quelques aspects.

La dimension socio-territoriale.

Les discussions ont fait émerger une structure qu'on essaie d'oublier, c'est la prégnance des structures tribale, plus particulièrement au niveau de l'organisation de la fraction et du douar. Comment faire ? Les Etats modernes n'aiment pas trop cette réalité, hérité d'un passé plus ou moins lointains. Il semblerait que le pragmatisme des Tunisiens ait permis de réhabiliter les formes d'organisation traditionnelles en communautés et qu'à la pratique, cette méthode s'est avéré une base de travail, non seulement pour des espaces pastoraux ou sédentaires en Afrique, mais reste valable pour d'autres continents.

En réalité, il ne faut pas s'en tenir là, car le terroir est en continuelle construction par la population locale, mais aussi sous l'influence d'acteurs multiples qui interviennent, de l'extérieur, sur cet espace. Les participants à l'atelier D ont essayé d'approcher cette réalité extrêmement difficile à appréhender. En la désignant par la jolie expression de *mosaïque de diversités*, ils en ont fait apparaître l'extrême complexité, ajoutant qu'il s'agit aussi d'une multiplicité de connexions entre des mosaïques diverses.

L'espace de pouvoir

Un autre problème qui a été soulevé par les discussions, est l'espace de pouvoir. La hiérarchie des interventions crée des contradictions entre la nécessité de l'autonomie locale et les logiques des acteurs extérieurs, qui peuvent être de nature technique, administrative, financière ou organisationnelles. Ces éléments produisent une multiplicité d'approches qui peuvent aller des associations jusqu'à l'administration territoriale. Les synergies des actions et la cohérence des interventions entre la multiplicité des espaces de pouvoir doivent donc être recherchées, dans l'intérêt de la réalisation des projets de terroir. Une double intégration horizontale et verticale devrait aboutir à maximiser les résultats des actions de développement.

[6]Professeur Emérite, Université Mohammed V, Rabat-Agdal, Géographe, Rabat, Maroc

L'espace analysé comme un espace de pouvoir révèle les obstacles au développement durable. Il est, en effet, un objet de convoitises, de conflits qui expliquent pourquoi des gens s'engagent dans une action de réhabilitation des ressources naturelles alors que leurs voisins s'y refusent. Nous avons vu, un cas extrêmement concret de cette situation, lors de notre tournée sur le terrain. Le terroir n'est pas seulement un espace de compétition, mais une vraie substance humaine de femmes, d'hommes et d'enfants en continuelle recomposition, traversée de valeurs de solidarité et d'initiatives, mais aussi portée par la recherche d'opportunités et d' intérêts personnels. Il faut tenir compte de tous ces éléments si l'on veut atteindre des objectifs réalistes.

L'articulation des échelles de savoir

Comment appréhender ces réalités complexes ? Des experts présents dans l'atelier ont notamment proposé l'utilisation des techniques de lecture socio-foncières avec les facilités offertes des nouvelles technologies d'information. Il faut rechercher, cependant, comment assurer l'articulation entre le savoir local des terroirs et l'utilisation de ces instruments sophistiqués. La lecture des savoirs paysans n'est parfois pas évidente ; elle faut s'assurer de sa présence dans les représentations paysannes, des possibilités de son émergence quand ces savoirs tombent dans l'oubli, ou sont en situation parfois de dormance dans la mémoire des villageois. La restitution cartographique, l'évocation et la recherche historique devraient théoriquement permettre de les faire ressurgir au niveau de la prise de conscience villageoise.

La valorisation des connaissances acteurs locaux montre qu'il est important de faire émerger la notion d'unité sociale et d'unité de gestion. On peut ainsi déboucher sur la prise en compte des multifonctionnalités de terroir, des fonctionnalités environnementales, culturelles ou spatiales.

Avancées institutionnelles et réseaux de confiance mutuelle

L'action positive sur la ressource naturelle doit prendre en compte un double risque : il peut être réduit, du fait même de la pauvreté de ces ressources, ou majeur en cas d'exploitation (A. Laouina) La conservation de la biodiversité et les relations complexes entre le biologique et le culturel posent la nécessité de l'existence de mécanismes en mesure d'éviter les risques réduits ou majeurs. Ce qui est en train d'émerger et qui peut être constaté sur le terrain, c'est une manière d'articulation entre l'ancienne structure traditionnelle, d'une part, et l'association de manières de faire modernes de développement villageois, d'autre part. Ce processus n'intervient pas d'une manière spontanée : il a besoin d'un appui institutionnel.

L'exemple signalé plus haut de la Tunisie est extrêmement probant : à travers l'étude d'un ensemble de rapports juridiques entre les communautés et les représentants de l'État, les formules qui permettent aux acteurs de trouver les compromis nécessaires en termes de pouvoir, de définition de tâches et de rôles précis à assumer et de responsabilités à exercer par les acteurs locaux et régionaux, chacun ayant des fonctions définies en matière d'action : dans ce contexte la question institutionnelle est une donnée stratégique.

Toutes ces avancées montrent que l'on se trouve dans une situation de changement profond et rapide de la société rurale. Je crois qu'il faut prendre en considération cette dynamique et essayer de **la saisir de l'intérieur**, associant l'ensemble des acteurs à tous les niveaux dans la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité.

Le terroir, ce qui est sorti des discussions, n'est pas simplement un espace complexe, mais c'est également un espace producteur : producteur de valeurs économiques, culturelles, sociales et politiques. Il est donc un lieu émotionnel, affectif, où se jouent les relations de confiance et de solidarité.

Il y a, en effet, une différence fondamentale entre le partenariat qui peut intervenir dans la réalisation d'un projet entre les communautés rurales d'une part et l'État et ses administrations d'autre part, dans une conception purement technique. Il ne s'agit pas de contrat liant d'une manière formelle les acteurs partenaires. Lors des discussions dans le cadre de l'atelier un intervenant d'origine africaine a dit : « Moi, je préfère le mot pacte ». Et il me semble qu'il y a là quelque chose d'extrêmement fort à creuser car le mot pacte signifie beaucoup plus qu'un contrat, un engagement de soi pour la réalisation de quelque chose, alors que le contrat a un caractère juridique, perçu comme étant un caractère contraignant.

Interrogation sur la trajectoire "terroirs" : continuité ou rupture ?

Je voudrais clôturer ce propos en disant une chose apparemment simple, mais qui est, à mon avis, extrêmement importante : nous sommes entre un **avant** et un **après** : la question à laquelle il faut répondre est de savoir si on est en situation de **rupture** ou l'évolution en cours se développe dans un contexte de **continuité**. C'est là l'un des grands défis de ce forum. A-t-on franchi une étape qui permet de voir l'avenir sous le jour d'une vision nouvelle des représentations stimulantes et des trajectoires prometteuses ?

Le retour à l'histoire s'avère être plein d'enseignements. Quatre échelles spatiales s'imposent et pour lesquelles il faut effectivement connaître les évolutions particulières.

Aux échelles qui vont du terroir, au territoire et à la petite région, signalées comme des espaces d'implication et de proximité, de convergence et de solidarité, parfois d'expression de l'identité, la conscience de leur importance est prise ; je passe donc très rapidement.

Mais je m'attarde un peu au niveau national. Il faut s'interroger, en effet, à ce niveau, sur le passé des politiques de développement agricole et se demander pourquoi il y a maintenant changement de trajectoire en matière de réflexion sur les politiques publiques dans ce domaine.

De la même manière, il faut considérer l'espace méditerranéen comme une partie d'un espace mondialisé. Ces espaces montrent en effet moins de visibilité car la crise du système global de l'environnement cache ce qui se fait au niveau des territoires.

La dialectique entre le local et le global, au point de vue de leur évolution respective en terme d'évolution des pratiques agricoles reste ambiguë, en terme de développement territorial.

De quoi s'agit-il pour les pays du sud, en particulier pour Maroc ? Son évolution depuis un siècle a conduit à une situation qui devient extrêmement difficile à résorber, à savoir le dualisme de la situation des campagnes. Celles-ci se présentent l'aspect d'une peau de panthère avec des taches qui sont des îlots d'intensification, noyés dans des espaces d'aridité, de marginalité et de problèmes. La France a connu, comme le Maroc, des problèmes de surcharge démographique et a subi leurs conséquences aboutissant en fin d'évolution à la déprise agricole. Au milieu du siècle dernier, les campagnes françaises étaient aussi peuplées que le sont actuellement les campagnes marocaines. Par conséquent, il y a eu un phénomène de désertification humaine affectant les milieux les plus fragiles, les montagnes, les zones de crise dans le nord. Et je me rappelle de des écrits de René Dumont au retour d'une expertise dans une vallée du sud des Alpes pour laquelle il a préconisé tout simplement l'émigration de la totalité de sa population (qui n'était pas très nombreuse puisque l'émigration avait déjà commencé à produire ses effets) et d'installer les gens en Provence où les disponibilités en terres, notamment, leur permettraient de bénéficier de meilleures conditions de travail et d'amélioration de leur conditions d'existence..

Au Sud, depuis le protectorat, c'est-à-dire pratiquement depuis un siècle, quelles ont été les tentatives pour résorber justement ce dualisme ? Pendant le protectorat, il y a eu des gens qu'on aurait voulu facilement entendre leur message dans ce forum. Notamment quelqu'un comme Jacques Berque qui a effectivement pensé à ce dualisme ; il avait préconisé une démarche qui permettrait de le résorber pour faire accéder la paysannerie à une modernisation non seulement de ses techniques culturales, mais d'améliorer ses représentations du changement. Il avait prononcé, à ce propos, une phrase restée célèbre : « Le progrès sera total ou ne le sera pas ». Car l'administration coloniale voulait s'en tenir à l'intervention technique. Pour lui, il ne fallait pas se contenter uniquement des transformations et d'amélioration de la production ; la transformation de la société rurale nécessite l'existence d'une paysannerie qui bénéficie en même temps du progrès de la rénovation du matériel agricole (charrues, tracteurs, et outils divers pour les labour et les moissons), mais également d'instruction par l'école, de formation par l'atelier, mais aussi de possibilités de mobilité par un réseau de routes rurales, du dispensaire, etc.. La réponse de l'administration coloniale et du lobby des colons était claire : il s'agissait selon eux, si sa politique avait été suivie, de bouleverser l'ordre colonial et de promouvoir ainsi un régime "collectiviste" ! Pour sa vision futuriste du développement rural, tel qu'on le conçoit aujourd'hui, Jacques Berque avait été exilé chez les Saksawa, dans le Haut Atlas. Sa revanche a été, de trouver le temps de rédiger sa thèse sur *les structures sociales du Haut Atlas* qui lui avait permis de produire un savoir original sur la société montagnarde, ce qui lui avait ouvert la voie au Collège de France. Ce en quoi, il a démontré qu'il n'y a pas de réussite dans l'action sur la société rurale, sans connaissance profonde de ses réalités fondamentales

Au lendemain de l'indépendance, portée par l'élan de la libération du pays, et peu au fait de l'état de la société rurale et de ses pesanteurs traditionnelles, certaine élite a connu la tentation idéologique et égalitariste qui consistait à ne voir dans l'amélioration du monde rurale que l'aspect de répartition foncière de la terre disponible aux paysans. Or, elles s'était heurtée à l'obstacle insurmontable des situations acquises par la grosse propriété coloniale qui a perduré pendant 17 ans après l'indépendance et de la complicité effective des notabilités rurales effrayées par le fait qu'il y avait trop de paysans et peu de terres, ce qui était une menace pour leur propriété terrienne, en cas de réforme agraire.

Après les limites de cette expérience, la deuxième tentative a été de recourir à la panacée économique et technique : promouvoir l'augmentation de la production agricole à travers la recherche d'une exploitation viable de 5 hectares, la recherche de solutions techniques d'amélioration de la production, par l'apport d'engrais, de semences, d'améliorations des façons culturales. Enfin, on pensait contenir la dégradation des ressources naturelles, conséquence d'une très forte charge démographique, d'une pression croissante sur les sols, sur les parcours et les forêts, par ce qu'on pourrait appeler la défense administrative du biologique (végétaux des forêts et des parcours) contre l'action de la population cherchant à combler le déficit de ses ressources alimentaire. Une telle démarche posait effectivement le problème de l'articulation entre l'action des administrations, qui est une action modernisante, mettant entre parenthèses le problème du savoir-faire paysan, ignorant parfois la prise en charge du patrimoine et de la diversité biologique qu'il fallait sauvegarder. La coordination d'une part entre les départements chargés de l'action sur les ressources naturelles (pour éviter les chevauchements, les concurrences et les contradictions des logiques d'intervention), et les attentes, les représentations et les savoir-faire des paysans, devient une nécessité impérieuse.

Aujourd'hui, le patrimoine est sollicité pour être valorisé. Songeons à l'Anti-Atlas. C'est un terroir absolument remarquable ; mais ce terroir, du fait de la baisse significative de sa population et de l'abandon relatif des activités agricoles, à la suite de leur émigration en ville, connaît actuellement un recul significatif de ses anciennes techniques d'aménagement des versants. Tout ce qui a été bâti pendant des siècles et des siècles, comme terrasses, comme amenées d'eau, comme adaptation végétale à la sécheresse ambiante etc. a été négligé ou abandonné.

Est-il possible de rompre avec la spirale d'une modernisation jusque là peu soucieuse de la protection des diverses traditions culturales et culturelles? Il ne s'agit pas d'ériger l'approche terroirs en modèle. Je crois qu'il s'agit d'une voie empruntée pour surmonter les deux problèmes fondamentaux actuels, à savoir la désertification humaine et la dégradation des ressources naturelles. C'est un phénomène qui se manifeste dans les pays du nord, avec des modalités différentes, comparés au même phénomène des pays du Sud.

C'est pourquoi le retour sur l'histoire s'avère utile. Elle éclaire les conditions passées des évolutions et révèle les fluctuations des dynamiques présentes, retraçant les perspectives d'avenir. Ce qu'il faut retenir, de toutes ces mutations passées et actuelles, c'est l'extraordinaire diversité des espaces, des évolutions et des destins des paysanneries. Rien n'interdit de construire les terroirs à partir de la base, en vue de les articuler avec le monde de la globalité. L'exemple de réussite de cette articulation par certains produits de terroir montre amplement qu'il ne s'agit pas là d'une fiction. La tenue de ce forum à Chefchaouen, dans une région de montagne en avance sur beaucoup d'autres régions a été un point d'orgue du progrès de la réflexion sur le devenir du monde rural. En constituant un lieu privilégié des discussions sur l'acquis, le souhaitable, le possible et le réalisable, il a contribué au renforcement d'une vision tournée vers l'avenir, en partant de l'ancrage dans les racines des terroirs.

Synthèse par atelier

A. Quelle économie pour les terroirs ? Quels marchés pour les produits de terroir ?

L'objectif premier de la formation d'un terroir est son développement économique, l'obtention d'une valeur ajoutée non délocalisable et partagée équitablement entre acteurs :

- *Pour un terroir/produits de terroir quels sont les différents marchés et types de marchés ? Quelles sont les conditions d'accès à ces différents marchés ? Emergence historique ou de nouveaux produits par rapport à la demande ?*
- *Que nous apprennent les premières expériences des pays du Sud ? Que faire en priorité dans ces pays pour réussir la mise en marché et la montée d'échelle économique ? Et comment le faire ?*
- *Comment capter localement (pour les acteurs locaux) les valeurs ajoutées des produits de terroirs ? Quelles transformation et/ou valorisation locales des produits de terroirs ? Comment appréhender ou analyser les filières concernées ? Comment contrer les risques de captation des avantages par des opérateurs extérieurs au territoire et/ou par des groupes sociaux locaux (souvent situés dans les sphères du pouvoir) ?*
- *Quels acteurs pour les filières locales de productions et valorisation locale des produits de terroirs ? Place des producteurs et des artisans dans les produits de terroirs ? Comment faire le partage de la valeur de façon équitable ?*
- *Quels actions/incitations publiques pour orienter vers le développement territorial ?*
- *La saisonnalité de la production : atout ou handicap ?*
- *Comment s'organiser et agir, au plan international pour améliorer la reconnaissance des produits de terroirs ?*

Note d'orientation détaillée de l'atelier en Annexe

Personnes ressources

*Président : **Javier Sanz Canada** – Chercheur à l'Institut d'économie, de géographie et de démographie (Espagne)*

*Animateur : **Akka Ait El Mekki** – Enseignant chercheur à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès (Maroc)*

*Rapporteurs : **Claude Chailan** – France Agrimer*

***Mohamed Nhail** – chef de service des marchés et de la régulation*

*Expert académique : **Bruno Romagny** - chargé de recherche IRD*

Constat :

- Le Maroc dispose d'une richesse et diversité offrant un potentiel important pour la valorisation des produits de terroir.
- Au regard des visites réalisées il y a une dissymétrie entre les efforts consentis sur les aspects techniques et organisationnels et les questions commerciales. Ceci s'explique notamment par le contexte de mise en œuvre des projets qui pour la plupart s'inscrivait dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations locales et de l'amélioration de la productivité.

- Les expériences visitées nous font considérer aussi les bénéfices potentiels de la production de produits de terroir en termes de valeur non-marchande. En premier lieu, les acteurs ont souligné l'amélioration de l'alimentation de leurs familles due au changement technique qui a conduit à une qualité de leurs productions nettement meilleure, car une partie non-négligeable de leur production est destinée à l'autoconsommation. D'autres externalités, issues des nouveaux projets de changement technique, ont été repérées, telles que celles qui sont à caractère environnemental (par exemple, l'élimination des margines grâce au nouveau système d'extraction d'huile), ou bien celles à caractère socio-économique et culturel (comme c'est le cas du développement du capital social entraîné par la constitution de groupements de femmes).
- Il apparait un problème de capacité financière le plus souvent lié à la taille des projets qui ne permettent pas de dégager les moyens suffisants pour assumer les investissements techniques et commerciaux nécessaires à la valorisation des produits.
- Il existe beaucoup de conceptions sur les produits de terroir, en fonction du degré de spécificité territoriale, de la taille du marché, etc.

Volet économique - territorial

Il y a une prise de conscience générale concernant le rôle des produits de terroir dans la croissance socioéconomique des zones rurales en général et des zones fragiles (montagnes, arides, …) en particulier. Ce potentiel s'exprimera pleinement dans la mesure où la valeur ajoutée la plus importante possible au regard des débouchés considérés est créée sur le territoire et captée par les acteurs locaux.

Cette valorisation est favorisée par une diversification des produits sur un même territoire (notion de « panier de bienfaits ») et une labellisation de ces derniers. Alors qu'ils ne semblent pas être représentatifs de la situation de l'ensemble du pays, les projets visités répondent assez bien à ces considérations (olives+sel miel+cosmétiques) et peuvent être pris en exemple.

Il semble nécessaire de rendre opérationnelle la volonté politique de développement des produits de terroir par la mise en œuvre d'actions diverses :

- Dynamiser le dispositif d'agrégation autour des produits de terroir
- Prévoir la mise en place des programmes d'appui sélectifs visant la production et la valorisation (par exemple dans le cadre du fonds de développement agricole)
- Favoriser l'organisation économique des producteurs notamment pour leur permettre d'atteindre les niveaux d'activité nécessaires à la couverture du financement des investissements techniques, commerciaux et en formation... Le développement des institutions et des associations à l'échelle locale demeure un atout prioritaire des politiques publiques des pays du Sud pour atteindre un niveau acceptable de gouvernance territoriale, qui est indispensable pour la réussite des processus de valorisation économique des terroirs et de la montée de l'échelle économique des Systèmes Agroalimentaires Localisés.

Il semble intéressant de promouvoir la constitution de réseaux euro-méditerranéens de produits de terroir permettant l'échange et la collaboration sur les problématiques et solutions rencontrés sur les différents territoires méditerranéens.

Volet commercial

- En fonction de la conception précise de chaque produit de terroir, il faudrait définir pratiquement au cas par cas la cible de marketing, le prix de revient, ainsi que d'autres caractéristiques des stratégies de marketing. C'est à –dire, il faudrait tenir compte des attributs spécifiques du produit, en fonction de ses liens au terroir, pour bien connaître les avantages compétitifs concrets de chaque produit de terroir et les traduire dans une stratégie de marketing. A cet égard il semble indispensable de conduire des études de marché aux différents niveaux (local, national, international) et engager des actions de promotion de ces produits.

- Faire en sorte que l'environnement législatif et règlementaire marocain prenne en compte les produits de terroir.

- Il est nécessaire de parvenir, au niveau commercial, à une masse critique beaucoup plus élevée que celle qui correspond aux coopératives et aux groupes associatifs visités dans la région de Jbala, en vue d'obtenir des synergies logistiques et commerciales. Pour ce faire, il faudrait promouvoir, de la part des politiques publiques, les organisations commerciales de deuxième degré qui groupent les coopératives existantes, ainsi que des programmes de formation en matière de marketing et de commercialisation.

- En vue de répondre à la question de quels marchés à viser en priorité, il paraît nécessaire d'envisager toutes les niches potentielles, car aucune des niches ne peut, comme règle générale, absorber avec sûreté toute la production locale des produits de terroir. Du point de vue commercial, l'origine et l'identité territoriale demeurent, en tout cas, des attributs à promouvoir par une stratégie de labellisation (indications géographiques, agriculture biologique, commerce équitable…).

- Dans la région de Jbala, les systèmes de commercialisation spécifiques liés au tourisme présentent une bonne potentialité. En ce sens, il faudrait développer, du point de vue des politiques publiques et de la gouvernance territoriale locale, des réseaux entre les producteurs de terroir et les restaurateurs locaux. Ceci est intéressant non seulement du point de vue de l'agrégation présente de la valeur locale, mais aussi de la promotion de ces produits envers les touristes, marocains et étrangers, ce qui peut créer dans l'avenir des synergies promotionnelles entre les producteurs et les opérateurs touristiques.

- Une autre possibilité à explorer est le développement de magasins des produits de terroir dans les villes principales du Maroc, destinés à des classes moyennes-hautes. Pour le moyen terme, l'insertion des entreprises de commercialisation de produits de terroir dans les Agropoles, dont leur création est prévue par le Plan Maroc Vert, est une opportunité à saisir.

- Par ailleurs, il existe des grandes difficultés pour que la Grande Distribution (GD) puisse contribuer à la mise en marché des produits de terroir. C'est vrai qu'il y a de la place potentielle pour les produits de terroir dans le linéaire de la GD, mais cette place est vraiment restreinte par rapport à la grande disponibilité potentielle de produits de terroir au Maroc. Une contrainte insurmontable est, à ce propos, que la négociation entre la GD et les petits producteurs et leurs associations est certainement inégale.

B. Comment réussir le développement des indications géographiques (IG) dans les terroirs des pays du Sud ?

Les produits sous indication géographique sont un des éléments de base essentiels de la constitution des terroirs, car ils permettent souvent l'émergence du terroir, la reconnaissance et la protection des produits de terroir :

- *Quels sont les facteurs de réussite et les conditions de succès des I.G. françaises/européennes ? Place par rapport autres labellisations territoriales ou d'origine, publiques ou privées ?*
- *Que nous apprennent les premières expériences d'IG des pays du Sud ? Celles-ci ont-elles pu créer de véritables dynamiques de développement rural durable ? Quels sont les résultats obtenus, les limites, les points forts et les points faibles ? Quels progrès nécessaires ?*
- *Comment constituer des cahiers des charges et des modalités de contrôle ?*
- *Peut-il y avoir des I.G. pour des produits non agricoles : artisanaux, industriels locaux, culturel (ex. du Brésil…) ?*
- *Comment contrer les risques de spécialisation, liés au succès des I.G. ?*

Note d'orientation détaillée de l'atelier en Annexe

Personnes ressources

*Président : **Kamal Hidane** - Professeur, Directeur régional de l'agriculture de la région Dakkla (Maroc)*

*Animateur : **Thierry Linck** – Chercheur à l'INRA Corte (France)*

*Rapporteurs : **Gilles Vaudelin**, Ingénieur Terroirs et délimitations, INAO*

***Khadija BENDRISS** - chef de la division labellisation du Ministère de l'Agriculture*

Experts :

***Jorge Tonietto** - Chercheur à l'Institut de Recherche agronomique Brésil EMBRAPA*

***Jean Luc François** - Chef de la Division Développement agricole et rural (DAR) à l'AFD*

***Emilie Vandecandelaere** - FAO, Service de la qualité des aliments et des normes alimentaires*

***Dong Bui Kim** - Chargé de recherche, Vice-directeur du Département des Institutions et des Organisations de l'Agriculture et des Paysans du Vietnam.*

Experts de terrain :

***Mylène Maurel** - chargée de mission agriculture tourisme au PNR Lubéron*

***Yvan Guironnet** - chargé d'ingénierie, coordonnateur des activités internationales CFPPA de Carmejane .*

***M. Bouserhane** – Président de la Coopérative d'huile d'olive de Tyout*

Synthèse et recommandations

- Préalable : définir objectifs, avoir la motivation, parfois antagonismes dans les objectifs donc nécessité de définition des priorités, comment définir le produit ? identifier le potentiel
- Souvent première étape urgente = protection des ressources, des savoirs-faires (Unesco arganeraie 1998)
- Anticiper, prévoir le renouvellement des ressources (renforcer la durabilité)
- IG pas forcément réponse à toutes les problématiques : se poser la question Il y a t-il un lien à l'origine pour s'orienter vers quel type d'IG ?

- Il peut y avoir un terroir sans IG
- Certification = démarche construite par l'extérieur (bio) ou par l'intérieur (IG) donc avoir conscience que pour les IG : nécessité de plus de temps pour « mâturer » le dossier
- Existence d'un Cercle vertueux de l'IG : biosphère, environnement, Cahier des charges… dans certains pays (brésil) mais quand Problème, sont souvent liés aux facteurs humains : la population locale doit être à l'origine du mouvement pour une bonne appropriation
- Les institutions doivent être présentes comme facilitateurs, assurer l'organisation et la cohérence, ne pas se substituer aux producteurs
- Avant le cahier des charges, il y a nécessité de s'organiser en office de gestion, et de trouver un porteur de projet légitime
- Mise en place du cahier des charges importante et moment d'échange entre les partenaires de la filière
- Importance de la formation pour une bonne implication
- Dans pays du nord souvent initiative vient du bas (producteurs), au sud, vient du haut (état), cette tendance est de moins en moins vraie (IG argane, Mexique…)
- Compilation des Problèmes rencontrés dans dossier IG : non utilisation du nom et du logo, absence de contrôle étatique, usurpation, falsification du nom de la renommée, pas de financement (pérennité de l'IG), délimitation de l'aire géo pose parfois problème politique (différent milieu physique et humain)
- Effets négatifs des IG : risque de spécialisation, solution dans le panier de biens, la diversification…
- IG = ce n'est pas une finalité en soi la démarche porte un processus
- IG = Initiative des producteurs = IG comme outil de la construction de la démocratie
- IG = comme avenir de l'humanité, crise environnementale, crise alimentaire.

Conclusions

Pourquoi s'engager dans une démarche de qualification sous Indication géographique ?

Obtenir une reconnaissance du produit : se différencier des produits standards, être reconnus par ses pairs pour sa qualité, sa réputation, ses paysages, son savoir-faire…, être protégé vis-à-vis des usurpateurs du nom ou de la renommée, simplement continuer d'exister c'est à dire pouvoir vivre de ses productions au pays.

Améliorer les conditions de valorisation : être plus proche de la plus value (circuit court), avoir une meilleure maitrise du circuit de distribution

Réorganiser la filière : ou + simplement organiser la filière, identifier les opérateurs, les impliquer même si éloignement du produit (négoce),

Consolider les capacités d'expression collective et d'autonomie des acteurs locaux : gagner en indépendance en faisant preuve d'autonomie. Capacité à se fédérer autour d'un produit (association, groupement de producteurs), à se fixer des règles communes de production, de transformation … Concevoir des instances équivalent des ODG où les acteurs d'une filière peuvent travailler ensemble.

Renforcer leur emprise sur les ressources locales : c'est aussi gagner en autonomie et se développer dans la durée

Renforcer l'identité territoriale : Exprimer l'appartenance d'un groupe à un territoire, valoriser ce territoire (marqueurs de territoire : route des vins, vous entrez dans le pays de l'AOC olive noire de Nyons, sculptures symbolisant la production : chèvres chipon dans le picodon…)

Protéger les ressources environnementales : Nécessite une communication en amont sur l'existence et la localisation de ces ressources et l'intérêt de les protéger (fragilité de l'écosystème, besoin pour l'économie locale). Impliquer les utilisateurs de la ressource pour qu'ils se sentent détenteurs, responsables solidaires de la ressource.

Officialisation de la protection (par exemple de l'arganeraie classée réserve de biosphère par l'Unesco en 1998).

Préserver les patrimoines territoriaux locaux :

Le patrimoine culturel est directement rattaché à l'écosystème. Exige mise en place d'un arsenal juridique (protection des terroirs grâce à une réglementation : articles du code rural, code de l'environnement voire du code de l'urbanisme,),

Créer des emplois : Exemple du Bleu du Vercors Sassenage (création d'emplois, rester au pays, installer des producteurs fermiers)

Accroître les revenus de la population locale : Assurer un revenu digne, vivre de sa production,

Attirer des flux d'investissement : créer des richesses pour d'autres secteurs d'activité que l'agriculture (tourisme, commerce…), permettre à la population de rester en zones rurales

Moderniser l'économie locale (production primaire Activités de transformation) **:**

Créer des richesses pour d'autres secteurs d'activité que l'agriculture (tourisme, commerce…), permettre à la population de rester en zones rurales, Développement d'autres entreprises…

Assurer un meilleur respect des règles sanitaires : moderniser les taches, prendre en compte les règles d'hygiène

Quels sont les effets attendus de l'indication géographique ?

En terme de développement territorial : maintenir de l'activité dans une montagne, étendre une culture dans son secteur de prédilection (sols, climats, hommes, traditions)

En terme d'autonomie locale : créer son propre débouché (coopérative), organiser des circuits courts (type amap)

En terme de respect des ressources environnementales : mesurer l'impact d'une production sur l'environnement (intégration paysagère d'installations type moulin, traitement des déchets éventuels type margines…), prévoir le renouvellement ou la gestion optimum de ressources exploitées (eau, sols, matériel végétal..), mettre e n place des mesures compensatoires (replantations d'arbres, lutte contre l'érosion…)

En terme de réorganisation des filières : connaître, reconnaître et motiver les acteurs, adopter des bonnes pratiques, faciliter la circulation de produits et de l'information…

Dans quelle mesure l'indication géographique contribue-t-elle à consolider ou au contraire à fragiliser la sécurité alimentaire locale ?

Lien entre indication géographique et pression sur la ressource environnementale

Concurrence avec cultures vivrières (en principe non car pas de création de toute pièce mais reconnaissance d'une production traditionnelle),

Augmentation du cout d'un produit à l'origine consommé et diffusé localement donc au détriment par des populations locales qui sont dépossédées du produit devenu trop cher voire produit de luxe (huile d'olive de Nyons).

Augmentation induite de la production qui risque de déséquilibrer les systèmes agraires (augmentation des rendements, modification des systèmes de commercialisation peut-être au détriment des populations locales, modification des conditions d'accès individuels à l'arganeraie. Augmentation de la production induit aussi le risque d'augmenter la pression sur la ressource, de développer de la contrefaçon (fausse huile d'argan).

Comment traiter les tensions liées à l'élaboration du règlement technique de l'indication géographique ?

Règlement strict pour garantir le lien au terroir, ou des contraintes plus lâches censées stimuler l'investissement et permettre la participation d'un plus grand nombre d'acteurs

Il n'y a plus de règlement technique, on parle de cahier des charges

Ne pas envisager un cahier des charges comme un objectif à atteindre mais plutôt comme un minimum en dessous duquel, il n'y a pas reconnaissance en IG (calibre minimum, état sanitaire, pureté d'une race…). Si on n'atteint pas ce seuil, il n'y a pas de sanction subi car on peut écouler le produit par le biais d'une autre filière (petit calibre d'une olive destinée à une pâte d'olive (qui peut-être aussi en IG) ou destinée à une tapenade (sans IG) ou à l'élaboration de cosmétiques…)

Les contraintes strictes appellent certes plus de contrôles mais qui donnent de la crédibilité au système. La pression du contrôle externe (oc) peut être d'ailleurs allégée par un autocontrôle sérieux.

Il n'est pas nécessaire de se fixer comme objectif d'attirer les investisseurs dans la mesure où lorsqu'un produit marche, les investisseurs viennent de leur propre chef attirés par le gain et ce n'est pas toujours facile à gérer, juguler : spéculation sur le foncier (vignobles, vergers d'oliviers dans vallée des baux). On n'assiste à une dépossession des terres par la finance.

C. « L'approche terroir : outils de gestion durable des ressources naturelles (GDRN) ? »

Le terroir est un lieu de d'activation de ressources naturelles et des agro-écosystèmes, mobilisant les savoirs et cultures locales dans un souci de valorisation des territoires. Ceci permet une gestion efficace de la durabilité de ces ressources et de la diversité biologique et culturelle.

- *Comment le maintien et la préservation de la diversité naturelle et biologique et des ressources naturelles peut il être lié aux modes de production ? Y a t il des modes de production plus durables et devant/pouvant être associés au concept de terroir ?*
- *Quels types d' « approches terroirs » peuvent être mis en œuvre dans les pays en développement du Sud pour permettre aux agriculteurs et aux communautés locales de restaurer et de gérer durablement les ressources naturelles et biologiques de leurs terroirs ? Que peuvent nous apprendre les expériences récentes réussies dans ces pays ? Quelles méthodes et quels outils ? Comment en assurer la généralisation ?*
- *Quelles institutions et organisations mobiliser pour cette approche ? Modalités de gestion et de rémunération ?*
- *Quelles sont les relations des paysages avec les agro systèmes locaux et les acteurs et selon quelles règles ? Comment envisager les éventuelles protections notamment juridiques ?*

Note d'orientation détaillée de l'atelier en Annexe

Personnes ressources

*Président : **Mohamed Naciri**, Professeur, Géographe, expert de la montagne (Maroc)*

*Animateur : **Zineb Benrahmoune Idrissi** – Enseignante ENFI Salé et Agroécologiste (Maroc)*

*Rapporteur : **Aymar Bourgy, Chargée de mission GERES***

Houcine AMZIL

Experts académiques :

***Youssef Filali-Meknassi -** spécialiste de programme, UNESCO Rabat*

***Rachid Mrabet -** Directeur INRA Tanger*

***Mohamed Allaoui –** Secrétaire Général du GERERE*

***Ali Nefzaoui -** Coordinateur Général de FAO-ICARDA CACTUS*

Conclusions :

- outils/démarche participative nécessaires à tous les niveaux
- définition des unités de gestion territoriale
- démarche nécessairement responsabilisante (négociation en amont puis autonomie des groupements/instituions locales)
- multifonctionnalité de l'approche : retour/valorisation nécessaire des fonctions souvent « oubliées » (environnement/culturel/spatial).

Quelles sont les conditions d'émergence des terroirs ?

- terroir : espace perçu/reconnu par les populations (existence de par les communautés, connaissance pour limiter les conflits de délimitation)

- efforts fournis par tous les acteurs concernés
- bonne connaissance des ressources et des enjeux par la population et les acteurs locaux
- autogestion des conflits (en s'appuyant sur le savoir-faire des populations), recherche de compromis/consensus
- conviction et compréhension pour assurer une gestion locale logique et une diversité des ressources
- conviction locale que la valorisation des produits du terroir est source et diversification des revenus
- produits du terroir perçus comme identité, représentant donc une population spécifique, entrant dans un cadre stratifié (gestion du collectif), ayant un rôle à jouer en matière de gouvernance des ressources naturelles, et donc de leur conservation
- entité sociale se reconnaissant d'un même terroir (terroir des produits…)
- définition et reconnaissance de limites du terroir (notion d'appartenance), face à la complexité des statuts et de l'interrelation des territoires entre eux
- prise en compte de la notion paysagère (croisement entre ressources naturelles et unités sociales) même si non limitative
- vision locale se rapprochant d'une agriculture « de conservation » (valorisation des agrosystèmes), en opposition à l'agriculture « conventionnelle » (non prise en compte de la fonctionnalité environnementale, culturelle et spatiale)
- nécessité d'aller au-delà des délimitations administratives, notamment dans la relation qu'entretient le terroir avec les ressources (limites naturelles, divisions « tribales »)
- « produit » du terroir / de la diversité biologique locale / des agrosystèmes (ex. : clémentine, cactus…) : suppose un marché, une analyse, une (ré-)adaptation des conditions de valorisation…

Quels sont les facteurs de réussite (leviers, indicateurs de résultats et d'impacts) ?

- valorisation des connaissances et de l'avis des populations et acteurs locaux : concertation / négociation réelle avec la population concernée : contrat ou pacte à mettre en place pour responsabiliser, s'appuyer sur les unités sociales traditionnelles / associations villageoises existantes et actives
- responsabiliser la population et les acteurs locaux par la « gestion » locale d'une partie des fonds alloués à l'appui à la mise en place d'une approche terroir
- ensemble et fonctionnement nécessaire entre l'Etat, une corporation particulière et la population : cadre légale nécessaire de fonctionnement, organisation possible en groupement de développement agricole réunissant les différents acteurs concernés (savoirs/anciens, techniciens/ingénieurs…)
- processus de suivi/évaluation permettant d'évaluer la durabilité de la démarche
- système de gestion traditionnel des ressources naturelles reconnus par la population et les acteurs locaux et ancré historiquement, même si perte et conséquences observées
- mise en place de mesures incitatives
- mise en place de services écosystémiques

- diversification, capitalisation et adaptation des approches en fonction des contextes/terroirs/territoires,
- incitation par paiements de biens et services environnementaux
- retour aux organisations sociales de base, compréhension de leurs complémentarités, des systèmes d'activités…
- renforcement des capacités de la population et des acteurs par rapport aux contextes spécifiques locaux, permettant d'assurer une GDRN et une valorisation des produits (dimension pédagogique à tous les niveaux)
- financements et ressources innovantes à trouver et à adapter (solutions du marché, marketing territorial…)
- mise en place d'activités génératrices de revenus : actions facilitatrices permettant de mettre en confiance la population et les acteurs locaux
- outil de reconnaissance de type « réserve de biosphère » assurant une structuration l'espace et un zonage, favorisant la réconciliation de l'homme avec son milieu
- multifonctionnalité de l'espace (aménagement intégré des ressources), respectueux de l'environnement, des paysages… et dans le temps (hiérarchie nécessaire)
- prise en considération des géosystèmes (considéré ici comme un ensemble de terroirs) pour assurer une gestion et une conservation effective des ressources naturelles (à plus grande échelle que le seul terroir)
- cartographie et planification participatives : construction et restitution avec la population de leur représentation du terroir et confrontation à la réalité du terrain (« image mentale », travail et approche méthodologique développés par Grigory Lazarev, LSFT : lecture socio-foncière des terroirs)
- identification et/ou adaptation des unités sociales en fonctionnement / de gestion / socio-territoriale (UST)
- réflexion et outils associés sur le passage et la valorisation du micro vers le macro
- réhabilitation des savoir-faire, parfois perdus face aux changements socioculturels et en cause dans la fragilité des écosystèmes (ex. : incendies)
- prendre en considération le niveau d'organisation et d'autorité propre à chaque contexte local
- démarche nécessairement responsabilisante (négociation en amont puis autonomie des groupements/instituions locales)

Quels sont les facteurs de blocage ou de frein (paradoxe à lever, construction originale nécessaire, impasse) ?

- rôle des acteurs et des institutions dans la démarche (à définir au cas par cas)
- concurrence éventuelle entre produits ou entre terroirs (privilégier un produit du terroir ou des terroirs de produits ?)
- institutionnalisation de la notion des « produit du terroir »
- précipitation (accepter la lenteur du processus)

- projets de grande envergure : souvent synonymes d'échecs face au manque de participation des populations
- approches trop descendantes

D. Comment dynamiser les interactions entre savoir-faire, patrimoines locaux et diversité biologique ?

L'approche terroir conjugue la valorisation de la diversité biologique et de la diversité culturelle et leurs interactions :

- *Quelles diversités les dynamiques de terroir peuvent elles cultiver, sauvegarder et valoriser ? Comment l'approche terroir peut elle contribuer au maintien de ces diversités et non à leur homogénéisation ?*
- *Comment les dimensions culturelles et patrimoniales peuvent elles renforcer les diversités biologiques ? Quelles sont les modalités d'interactions ? Comment dépasser la conservation, pour valoriser sans homogénéiser, sans figer ?*
- *Quel rôle peut jouer la culture gastronomique des consommateurs dans le maintien de ces diversités ? Relations aux fêtes, au patrimoine culinaire….*
- *La mise en avant des produits de terroir peut-elle avoir un effet néfaste sur des dynamiques culturelles, sociales (ex : transformation du foncier)*

Note d'orientation détaillée de l'atelier en Annexe

Personnes ressources

*Président : **Pablo Eyzaguirre** – Bioversity international, Chercheur à l'Institut International des Ressources Génétiques (Italie)*

*Animateur : **Geneviève Michon** - Directrice de l'UR 199 Dynamiques Socio-environnementales et Gouvernance des Ressources – IRD (France)*

*Rapporteurs : **Yildiz Thomas** – Directrice de recherche CNRS, CEFE UMR5175, Montpellier, France, Directrice du Groupement de Recherche du CNRS, MOSAÏQUE (Agroécosystèmes, agrobiodiversités et environnement, domestication et innovations).*

***Younes Hmimsa** - Université Abdel Malek Essaadi, Larache, Maroc*

*Experts académiques : **Giuseppe Barbera -** Professeur au département de la Culture Arboricole – Université de Studi de Palerme*

***François Verdeaux** – UR 199, IRD*

***Morad Riffi** - coordinateur du projet Diète Méditerranéenne au ministère marocain de la Culture*

***Joan Reguant -** Coordinateur des Projets Culturels de la Fundación Dieta Mediterránea (Barcelona) Coordinateur Technique Transnational de la candidature de la Diète Méditerranéenne (Convention PCI, 2003. UNESCO)*

*Experts de terrain : **Jean-Luc Chauvel** – Président du Collectif des Races de montagne*

***Docteur Karimi**, éleveur, élu de la chambre d'agriculture Tanger Tétouan*

***Jean-Paul Anrès** – Président du conservatoire AOC Beaumes de Venise*

Axes de réponses aux questions de l'atelier

Le terroir peut être défini comme un patrimoine bio-culturel dynamique qui apporte sur le plan économique aux habitants par la valorisation d'une culture locale et qui contribue de façon indirecte au maintien des processus écologiques et à la biodiversité. Le terroir est important en situation de crise notamment dans le cadre de crises globales, afin de subvenir à des besoins alimentaires immédiats. L'intensification et l'homogénéisation des cultures ne permettent pas de faire face aux changements climatiques brusques et extrêmes. Maintenir les dynamiques bio-culturelles des terroirs permet d'accroître la résilience. Il nous a semblé important de considérer le paysage dans sa globalité et le rôle du paysan dans

la fabrication de la mosaïque paysagère, qui ne doit pas être considérée de façon statique mais dans un cadre d'interactions et de transformation permanente. Les communautés paysannes (et non les bailleurs de fond) sont dès lors ceux qui doivent être au cœur des décisions sur la définition des approches terroir à adopter. La recherche en co-construction avec les acteurs locaux peut contribuer en effectuant des bilans des savoirs-locaux en tenant compte des différentes échelles (famille, institutions, valeurs multiples).

Mais le terroir : est-ce bon en soi ? Comment les dimensions bio-culturelles sont intégrées dans le terroir et dans les produits ? La mise en avant des produits de terroirs par les politiques oblige à des régularités d'approvisionnement, de nouveaux liens avec les grands distributeurs, une perte possible du lien avec les ressources bio-culturelles. Le produit fait évoluer la réalité du terroir compte tenu des exigences des réalités économiques internationales. La transposition au Sud des approches terroir n'est-elle pas souvent caricaturale ? Le produit de terroir ne risque-t-il pas de tuer le terroir ?

Comment faire pour que la valorisation économique ne vienne pas détruire la réalité des interactions bio-culturelles, en particulier pour le Maroc ?

L'exemple éthiopien montre que les critères de commercialisation des produits sont souvent construits pour l'exportation mais ne conviennent par nécessairement aux desiderata locaux. Cela pose de grandes difficultés d'appropriation par les producteurs de ce qui est supposé leur bénéficier. Le tourisme : valorise le produit, mais l'installation touristique peut menacer le produit. Les conflits fonciers entraînés par les approches terroirs transposées au Sud peuvent être de taille. Protéger le savoir-faire lié à un seul produit n'a pas de sens, mais il est nécessaire de protéger l'ensemble de l'écosystème, la mosaïque des espaces productifs. Isoler et donner beaucoup d'importance à une seule production peut avoir des effets néfastes sur la dynamique du terroir et l'autonomie des sociétés.

Le terroir n'est pas construit de nos jours uniquement à partir des perceptions que les populations locales en ont mais aussi par la perception des visiteurs, artistes, touristes, perceptions fixées dans l'imaginaire collectif, autant des gens des villes que des gens des campagnes. Pour des terroirs ayant une très longue histoire, qui sont des espaces bâtis, très longuement travaillés, spécifiques et localement bien appropriés, la préservation ou le redéploiement à travers des dispositifs de patrimonialisation semble être nécessaire et bénéfique alors que pour d'autres terroirs la patrimonialisation (souvent imposée de l'extérieur) équivaut à une mise sous cloche qui, à terme, peut détruire le terroir. Par exemple la Sicile a une histoire ancienne très riche en paysages. Que faire de ces paysages ? Comment conserver les capacités d'adaptation aux conditions modernes? Il est parfois difficile d'innover à l'échelle des paysage mais il est possible d'innover au niveau des produits.

Le tourisme et la gastronomie de qualité sont des solutions pour le maintien des paysages. Les transformations sont aujourd'hui trop rapides. La lenteur des processus est un facteur clé de réussite, lenteur qui est illustrée dans le concept de diète méditerranéenne. La segmentation des produits pour mieux vendre, l'invasion de formulations savantes et souvent uniques (ex : « Terroirs, Patrimoines et Usages pour le Développement Durable en Méditerranée ») peuvent présenter un danger pour les terroirs.

La patrimonialisation a ses limites quand il est demandé aux agriculteurs de conjuguer activité agricole, patrimoine culturel dans des sites classés ou de conservation (ex : Parc Régional du Mont Ventoux). La prise en charge locale (ex : cas des Dentelles de Montmirail) par les différents métiers liées à la vigne et les autres acteurs locaux (conservation, réhabilitation, protection réglementaire des paysage, offre tourisme) présente de grandes difficultés de coordination entre les différentes parties.

Il était reconnu dans l'atelier que les terroirs ou les collectifs de terroirs doivent se fonder sur des approches d'autonomie (dans l'exemple donné des terroirs d'élevage : autonomie de la production fourragère) et une participation forte des producteurs à la gouvernance, aux réseaux politiques y compris au niveau national (Ex du projet CORAM, 22 régions administratives, 33 races, Une sélection collective.

43 000 exploitation). La réussite d'une approche terroir est une question de taille et de poids politique des producteurs qui doivent viser avant tout une dynamique économique au service des territoires.

Synthèse

Le terroir EST, par essence, un lieu d'intégration historique entre diversité biologique et diversité culturelle : il est construit de et par ces interactions

Le biologique fait référence aux ressources et aux processus écologiques

Le culturel se réfère aux représentations, savoirs, pratiques, savoir-faire mais aussi institutions, règles et réseaux.

Le terroir, qui combine ces deux dimensions, biologiques et culturelles (dimensions indissociables et à ne pas dissocier à travers des projets de développement ou de valorisation) possède des qualités intrinsèques : un registre de valeurs et des spécificités. Il est constitué d'une mosaïque d'unités « socio-environnementales » se situant à différentes échelles (de la parcelle aux paysages, de la famille aux collectifs inter-villageois)

Le terroir est le produit d'interactions, de connections, de circulation entre les différentes composantes de ces mosaïques.

Importance des relations avec l'extérieur mais aussi importance de l'autonomie locale

A retenir aussi : le terroir ne fait pas seulement référence à l'agriculture, mais, à une diversité de métiers, d'espaces, (agricoles naturels, résidence…), et à une diversité de corpus de règles et de savoirs diversifiés. La diversité et la connexion entre ces différentes facettes du terroir sont essentielles

Les terroirs sont dynamiques, mais ces dynamiques se développent à un certain rythme, qui est très différent de ceux imposés par les projets de développement (cf. les Millénium Challenge Account : avec un budget considérable de plusieurs centaines de milliers de dollars à dépenser en un nombre très limité d'années) : ils font « l'éloge de la lenteur ».

Ces dynamiques sont le reflet d'innovations continues, mais constamment intégrées.

Approche terroir et valorisation des terroirs

L'approche terroir véhiculée par les chercheurs ou les experts, et la valorisation des terroirs prônés par les politiques, relèvent d'un registre différent des registres locaux qui fondent le terroir. Ces nouvelles dynamiques véhiculent des normes et des valeurs nouvelles rattachées à la logique du marché. Il y a donc dans ces nouvelles approches un gros potentiel de dissociation

- Entre ce qui est valorisé (produit, paysage, image) et la réalité concrète des terroirs
- Entre le biologique et le culturel
- Entre les différents éléments constitutifs (ou entre les différents niveaux de la mosaïque) du terroir

Dans la confrontation entre les dynamiques intrinsèques du terroir et ces nouvelles approches, de nouvelles constructions sont inévitables, mais le sens et le succès de ces reconstructions dépendra de la taille, des acteurs, et des temporalités des nouveaux projets mis en place.

Pour minimiser le choc et les dissociations, il est essentiel de veiller à mettre en place une dynamique de valorisation au service de la cohérence du terroir et de sa richesse biologique ET culturelle. Pour cela, il est nécessaire de :

a. Donner la parole, l'initiative au local, à ceux qui seront les acteurs du devenir des terroirs

b. Mettre en avant les producteurs comme acteurs des dynamiques et non comme fournisseurs de produits pour des investisseurs, ou comme fournisseurs de services pour la préservation de l'environnement

c. Préserver les capacités d'autonomie et l'adaptation

d. Distribuer les bénéfices au niveau local (une grande question : où va la valeur ajoutée ?)

e. Penser le produit de terroir non comme une commodité ou comme une fin en soi mais comme la clé de voûte du développement du terroir.

Changer le rapport entre local (terroir) et extra-local (agents du développement des terroirs) à propos des terroirs

Les approches mises en œuvre au Sud à propos des terroirs sont le plus souvent descendantes : des services de l'Etat vers les territoires locaux. Dans ces approches, on se pose peu la question de la confrontation entre les valeurs et les logiques apportées par les projets et les valeurs et logiques locales. Pour minimiser les impacts pervers de ces démarches descendantes, il faut :

- Veiller à ce que l'apport des valeurs et logiques extérieures (rentabilité, régularité d'approvisionnement, normes d'hygiène etc.) ne vienne pas rompre l'équilibre et les connexions entre biologique et culturel, entre les différents facettes des mosaïques de terroir (voir plus haut)
- Réfléchir *a priori* aux effets de ces valeurs et de ces logiques sur les terroirs, et ne pas les imposer si cet effet s'annonce trop perturbateur
- Comprendre l'incorporation locale de ces valeurs
- Mais aussi et surtout éduquer l'extérieur (politiques, experts, projets, consommateurs, visiteurs) aux valeurs et logiques propres du terroir (saisonnalité des productions et variabilité de l'aspect des produits, techniques et processus de production, diversité et complémentarité des métiers, rapports entre production et règles locales, réseaux sociaux, indissociabilité entre biologique et culturel). ……

E. Soutenir la dynamique du terroir pour développer le tourisme, développer le tourisme pour soutenir la dynamique du terroir.

L'atelier traitera de deux thématiques complémentaires et qui renvoient aux besoins mutuels qui peuvent initiés entre le tourisme rural d'une part et le terroir d'autre part.

On débattra dans un premier temps de ce que pourrait apporter le terroir au tourisme. Il faudra rappeler pour lancer le débat qu'à ce jour, les tentatives de développement du tourisme rural au Maroc et dans d'autres pays en voie de développement butent sur le fait qu'il n'y a pas d'approche territorialisée, les initiatives étant souvent individuelles et non mutualisées au niveau local et n'émanant pas d'un projet de territoire. La dimension gouvernance locale, rôles des acteurs locaux et implication des divers acteurs concernés seront au centre du débat.

Mais si le tourisme rural peut tirer profit du concept terroir, ce dernier peut également profiter du développement du tourisme rural pour valoriser ses produits et ses services dans la mesure où le tourisme draine des consommateurs jusqu'au terroir. Dans ce deuxième volet on s'interrogera sur le type de tourisme qui profitera le mieux à la dynamique terroirs. Des questions relanceront les débats telles que : Quel type de tourisme peut être associé aux terroirs ? Peut-on définir un tourisme de terroir ? Le tourisme peut-il être un bien (produit/service) de terroir ? Quel patrimoine peut-on valoriser dans un terroir (paysages, historique/architectural, culture populaire, petits métiers et savoir-faire locaux ? Sous quelles conditions (modalités, labellisation…)?

Personnes ressources

*Président : **Rami Zuryak** - Professeur au département de Gestion de l'écosystème et du design du paysage et Directeur du diplôme d'inter-faculté sur la science de l'environnement à l'Université Américaine de Beyrouth (Liban)*

*Animateur : **Mohammed Berriane** - Professeur au département de Géographie de l'Université Mohammed V - Agdal – Rabat*

*Rapporteurs : **Cécile Ducoulombier** - Enseignant-chercheur à l'ENSAIA, experte en appui au projet de PNR Aubrac*

***M. Abdelgar** - Professeur à l'Université Mohammed V*

*Experts académiques **: Bernard Moizo** - Anthropologue – IRD*

*Experts de terrain : **Aissa Mokadem** - Directeur du Parc National de Talassemtane*

*Intervenants: **Noemi Molina Sanz** - Chargée de Mission Développement Durable en milieu rural Junta Andalusia : Projet de Route Transfrontalière Andalousie Maroc*

Préalable

La synthèse des échanges des participants fait ressortir trois thématiques de réflexion autour du questionnement sur le lien Terroir et Tourisme.

L'objectif des échanges a été de faire ressortir les éléments à prendre en compte pour faire fonctionner un lien tourisme-terroir.

Les points évoqués ci-dessous sont donc le reflet des points de vue échangés sur les clés d'un développement alliant pratiques agricoles adaptées, productions à typicité reconnue et accueil touristique spécifique à une zone donnée.

Les 3 thématiques

« Agriculture ».

Il apparaît évident que le tourisme de terroir ne peut exister que si le terroir s'identifie clairement par des produits ou des services.

Dans le cas d'un territoire rural et montagneux comme peut l'être celui de Chefchaouen la clé de l'existence d'un « terroir fort » passe obligatoirement par un renforcement de l'économie agricole locale. Il faut bâtir un système de soutien autour des produits agricoles avec une réelle « mise en valeur plutôt qu'une mise en scène » permettant ainsi d'asseoir une activité économique qui pourra ensuite se développer par les opportunités touristiques.

Il faut ainsi cibler les zones où il est possible de développer des produits de terroir sans grands recours aux ressources rares. Viendrait alors se greffer sur ces produits et ces zones une activité touristique engageant ce produit et d'autres produits du territoire ou du paysage dans un concept récréatif.

Le tourisme ne doit pas être « une fin en soi », c'est, pour ce type de territoire, un outil au service du développement de son activité agricole et par conséquent du débouché des produits locaux de terroir.

Pour illustrer ces propos, nous pouvons citer le cas des terroirs viticoles français et le cas de l'Appellation d'Origine Protégée du fromage de Laguiole (Aubrac, France) : dans ces deux cas, les acteurs se sont d'abord concentrés sur la qualité du produit avec une réalité de production et de typicité de goût.

Quand le produit a atteint une bonne qualité et une reconnaissance de cette qualité, le tourisme est venu comme un « ambassadeur » du produit et de son terroir.

Il se pose alors la question à l'heure actuelle du potentiel du territoire de Chefchaouen pour assumer ce type de développement d'où la nécessité de veiller à soutenir la dynamique agricole locale.

Pour compléter cette réflexion tourisme-agriculture-terroir, il faut ajouter que ce lien ne peut s'exprimer que s'il existe une lisibilité des produits de terroir.

Il faut une reconnaissance de la spécificité des produits et services par la rédaction de cahier des charges allant jusqu'à la labellisation des pratiques.

Néanmoins, s'engager dans un processus de labellisation exige une connaissance bien fondée des capacités de la région en capital ressources, savoirs faire, organisation sociale des producteurs potentiels et des possibilités financières dont ils disposent.

La nécessaire distribution des rôles entre acteurs (ou gouvernance).

Il apparaît qu'autour du tourisme évolue une multiplicité d'acteurs qui intervient dans la plupart des cas indépendamment les uns des autres. Ils ont chacun leurs objectifs et interviennent à des échelles différentes brouillant largement la perception des effets attendus.

Il manque souvent sur ces territoires une structure de concertation qui fasse le lien autour d'un vrai projet de territoire choisi et validé par les acteurs locaux. Le rôle des élus et leur légitimité à être les intervenants potentiels de l'un ou l'autre projet est un préalable incontournable dans toute initiative locale.

Dans cette multiplicité des acteurs il faut ajouter le rôle de la population (d'un groupe identifié) qui doit montrer une vraie adhésion au projet.

La population locale doit faire le choix du tourisme en pleine connaissance du sujet et montrer par les actions engagées qu'elle fait le choix du devenir de ses ressources.

« Quel tourisme ? »

Il est apparu évident que les services proposés devaient être uniques et non reproductibles : on vient à Chefchaouen et on a un séjour spécifique qui ne peut être ailleurs le même, compte-tenu de la prise en compte des éléments majeurs identifiant le terroir de Chefchaouen.

Il est également important de travailler sur la complémentarité des territoires à la fois par la fréquentation touristique que par la vente de produits.

Dans le cas de Chefchaouen le lien avec le littoral doit être valorisé pour élargir l'accueil touristique et mieux répondre aux attentes.

Par ailleurs, comme pour les produits agricoles il apparaît clairement la nécessité de rendre lisible le niveau de qualité des prestations touristiques.

Dans ce contexte il faut également veiller aux retombées économiques réelles pour l'ensemble de la population pouvant aller jusqu'à une « justice redistributive » qui formalise le partage des ressources liées aux apports du tourisme.

A l'heure actuelle, deux questionnements restent sans réponse, tant pour le territoire de Chefchaouen que pour d'autres territoires du même type :

- l'un autour des attentes des acteurs locaux sur le type de clientèle qu'ils ciblent,
- l'autre autour du type de touristes qui vient déjà aujourd'hui et leur impact sur le secteur.

Il est important d'apporter des éléments de réponse sur ces points pour mieux engager un projet de territoire associant développement des produits de terroirs et promotion du tourisme.

Conclusion

En définitive, il apparaît que le tourisme de terroir ne peut exister que sur un territoire où l'agriculture est déjà économiquement forte et propose une production identifiée et garante d'une typicité associée au secteur. Ce tourisme ne peut se mettre en place qu'avec une réflexion globale de projet de territoire associant des élus locaux et des représentants de la population et plus particulièrement des porteurs de projet. La visibilité des prestataires et la lisibilité des services proposés passent par un engagement dans une garantie de qualité (cahier des charges..). C'est dans ce contexte et sur la base de ces conditions et réflexions qu'il semble possible de faire vivre ce qu'on pourra qualifier de tourisme de terroir.

F. Quels enseignements tirer des expériences associant recherche / formation et développement sur les terroirs ?

L'approche terroir est innovante et permet d'associer la recherche la formation et le développement dans une action commune pluridisciplinaire. Au delà du besoin d'apports de nombreuses disciplines scientifiques dans la compréhension du fonctionnement d'un terroir, l'action sur le terroir mobilise d'autres savoirs que les seuls savoirs scientifiques ; des formations originales doivent être mises en œuvre pour assurer la transmission des savoirs.

Des expériences diverses sont déjà en cours ; il importe d'en tirer les leçons et perspectives d'actions futures :

- *quelles formations et quelles recherches-action mettre en œuvre pour faire dialoguer les savoirs scientifiques et empiriques ?*
- *Comment identifier et transmettre les savoirs, quelles recherches sur l'apprentissage, sur les interactions entre les divers savoirs ?*
- *Comment associer chercheurs, enseignants, acteurs, pour favoriser la construction d'une représentation commune du terroir et du projet de terroir, et le partage de ces savoirs de différentes natures ? L'expérience des réseaux de terroirs.*
- *Dans les pays du Sud en développement, quel type de décision publique en termes de formation, recherche/action et éducation, pourrait être particulièrement pertinent pour le développement des terroirs ?*

Note d'orientation détaillée de l'atelier en Annexe

Personnes ressources

Présidents : ***Vincent Dollé*** *– Directeur de l'Institut Agronomique Méditerranée de Montpellier* ***Mohamed Badraoui*** *- Directeur de l'INRA Marrakech*

Animateur : ***Fabrice Dreyfus*** *–Economiste - Directeur de l'Institut des Régions Chaudes IRC*

Rapporteur : ***Philippe Prévost -*** *Directeur de la formation SUPAGRO Montpelier*

Rapporteur marocain : ***M. Boujnah*** *- INRA Marrakech*

Experts : ***Akka Oulahboub*** *- Directeur de la Direction de l'Enseignement, de la Recherche et du Développement, Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime, Maroc*

Abderraouf El Antari *- Laboratoire de Technologie Agro-alimentaire UR Amélioration des Plantes et de la Qualité I.N.R.A. MarrakechINRA Marakech*

Axes de réponses aux questions de l'atelier

1 – « L'approche terroir », c'est d'abord une organisation du dispositif de recherche-formation-développement en réseau à une échelle locale, permettant de croiser les filières de production et les ressources territoriales, les savoirs paysans (savoirs locaux, savoir-faire traditionnels) et les savoirs scientifiques, les métiers et les acteurs du terroir, dans une démarche partenariale de construction d'un projet de développement local, permettant de capter la valeur ajoutée de la production locale.

2 – Il est important de distinguer « l'éducation au terroir », qui concerne tous les acteurs locaux, du producteur au consommateur, et de la formation professionnelle des acteurs du terroir, qui demande des connaissances et des compétences favorisant la production de biens spécifiques valorisables sur le marché.

3 – Dans les pays du sud, ce sont la construction de la conscience de la valeur des ressources territoriales par la population locale, et de la confiance sur la qualité de la production locale par les consommateurs, que l'effort devrait porter en priorité.

Eléments de synthèse

Conditions d'Emergence

Trois dimensions paraissent essentielles pour faire émerger les terroirs :

1 – La confiance entre les acteurs (du producteur au consommateur) pour produire…

2 – les connaissances nécessaires à la construction collective d'un projet de terroir, qui permet…

3 – la conscience de la valeur des ressources matérielles et immatérielles.

Les idées-force pour l'action :

1 – Une organisation dans la production de connaissances qui intègre mieux recherche, formation et développement, avec :

- une fonction de coordination à une échelle locale pour identifier les ressources à valoriser, et faire produire les connaissances techniques, économiques et sociales, en partenariat et en interdisciplinarité,
- Une fonction de communication pour capitaliser les savoirs produits et faire le lien avec les pouvoirs publics.

2 – un système de formation intégré à la recherche et au développement, avec :

- une intervention concertée entre chercheurs, formateurs et agents de développement sur des terrains communs,
- un accompagnement dans la diversification des métiers nécessaires au développement local durable (agents de développement, communication, marketing, tourisme,…),
- la construction de programmes de formation préparant aux compétences du développement local,
- la formation de formateurs aux nouvelles approches du développement agricole et rural.

3 – Une éducation au terroir, pour sensibiliser autant les producteurs (conscience des ressources à valoriser) que les consommateurs (confiance et culture commune pour la valeur des produits et l'importance de créer des revenus et des emplois locaux).

4 – Un renforcement de la coopération internationale sur l'approche terroir, avec :

- le partage des expériences de projets de terroir,
- le partage des méthodes de recherche, de formation et de développement,
- le montage de projets en commun.

G. «Quelles politiques publiques, quelles gouvernances quelles coopération pour les terroirs du Sud » ?

Le développement des terroirs et leur durabilité implique la mise en œuvre d'une gouvernance locale coopérant avec différents autres niveaux de décision, dans le cadre de politiques publiques d'appui et de protection :

- *Comment émerge une communauté « durable » construisant un projet de terroir sur une zone délimitée ?*
- *Place des différents acteurs autres que producteurs locaux ? Quels niveaux d'intervention et selon quelles modalités ?*

  Politique générale et stratégie de l'Etat /politiques régionales / gouvernance locale /coopération nationale et internationales / ONG, société civile…

– *Importance des initiateurs, des leaders locaux, des élites pour agréger et mettre en synergie les potentialités ? Quels appuis à la formation, quels accompagnement et financements ?*

- *Quels types de rémunérations pour services environnementaux (PSE) pourraient être mis en place et à quelles conditions ?*
- *Quelles priorités de politiques pour les pays en développement du Sud qui veulent s'engager dans des stratégies de développement des terroirs ? Quelles leçons peut-on tirer des expériences récentes ? Quels sont les progrès les plus nécessaires pour réussir un développement rural durable ?*
- *Quelles leçons tirer des coopérations N/S et S/S, bilatérales, régionales ou multilatérales, pour le développement des terroirs au Sud ? Quels points positifs et quelles faiblesses ou quels risques ?*

Note d'orientation détaillée de l'atelier en Annexe

Personnes ressources

Président ***: Mohamed Aït Kadi****, Président du Conseil Général du Développement Agricole (CGDA), Ministère marocain de l'Agriculture et des Pêches Maritimes (Maroc)*

*Animateur : **Lahcen Kenny**, professeur d'horticulture et d'agriculture biologique IAV Hassan II (Maroc)*

*Rapporteurs : **Ahmed Khannoufi**, chef de la division Produits de Terroir du MAPM (Maroc) ;*

***Thomas Rüger**, chargé de l'action internationale à l'Agence de Service et de Paiements (France).*

*Intervenants : **Guillaume Benoît** – Expert régional, Conseiller auprès du Président du CGDA (Maroc)*

***Sophie Villers** - Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, Présidente de la section " prospective, société, international" membre du CGAAER conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (France)*

***Jean Yves Grosclaude** Agence Française de Développement ; Directeur du département développement rural, environnement et ressources naturelles. (France)*

***Babacar Diop,** Maire de Roos Bethio, Président de la Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal (FONGS) – Action Paysanne. (Sénégal)*

***Ignacio López Cotelo,** Direction Générale du Développement Durable du Milieu Rural Ministère régional de l'Agriculture et de la Pêche, JUNTA DE ANDALUCÍA (Andalousie)*

Contexte et enjeux

La période actuelle est caractérisée à l'échelle mondiale par la montée de différentes crises avec des risques majeurs, en particulier pour les pays en développement :

- Crise financière

- Crise alimentaire
- Changement climatique et ses conséquences relatives à la gestion des ressources en eau

Dans ce contexte, pour les pays en développement, les défis sont immenses :

- Maîtrise de la transition démographique et des conséquences sur les petites exploitations, donc sur la sécurité alimentaire ;
- Emploi,
- Cohésion sociale et territoriale
- …

La conjugaison de ces différentes tendances conduit les gouvernements à une obligation d'innovation dans les politiques publiques à élaborer, notamment pour dépasser les antagonismes entre économie et écologie.

La dynamique des Terroirs peut être regardée comme une voie possible du fait de son approche économique, de son impact sur l'emploi, de sa contribution à la sécurité alimentaire et de sa vocation à la préservation de la biodiversité (Le panier de biens et services)

Les objectifs assignés à l'approche Terroir

Illustrés par la présentation de monsieur Guillaume Benoît, l'approche terroir se fixe les objectifs suivants :

- Valoriser les savoir-faire, produits et services du terroir pour un développement économique du territoire (agricole, rural,…) durable
- Construire une intégration horizontale (territoires, services, environnement) et une intégration verticale (filières: agricoles, artisanales,…)

Avec pour finalité, par l'élaboration d'un **Panier de biens et services** (agricoles, artisanaux, touristiques, environnementaux) susceptible de générer efficacité économique, sociale et environnementale (1+1 = 3).

Il s'agit donc de :

- Créer des gains collectifs entre les différents secteurs économiques : agriculture, artisanat, tourisme, …diversifier les activités et générer de meilleurs revenus pour l'ensemble des acteurs du territoire,
- Répondre aux attentes de la société moderne en matière de qualité des produits, d'environnement et de services,
- Accroître la résilience,
- Diminuer les risques économiques et sociaux attachés à la mono production,
- Diminuer les risques environnementaux : adaptation au changement climatique,
- Permettre la production de biens publics : justification des Identités géographiques

Les conditions de réussite de l'émergence des Terroirs

Deux mots clé : Différenciation et contextualisation : prise en compte de la complexité des territoires et de leur diversité, sans perdre de vue les stratégies nationales et le contexte international.

Instaurer un cadre favorable à l'innovation : Gouvernance, politiques publiques et coopération

- Les objectifs sont **d'ordre économique**: favoriser la création de valeur ajoutée et d'emploi, la cohésion, la durabilité (prise en compte de la gestion durable des ressources naturelles). **La création des paniers de biens et services peut satisfaire ces conditions en mettant en synergie les filières et les atouts du territoire.**
- favoriser l'**innovation par l'affirmation d'une gouvernance locale et territoriale** avec des rôles et des responsabilités des acteurs clarifiés,
- Elaborer des **politiques nationales qui offrent un cadre dans lequel les projets de terroirs peuvent s'inscrire** (protection des IG, foncier,...)
- **Développer une coopération s'inscrivant dans les cadres stratégiques nationaux,**
- **Accompagner une transition progressive en évitant les sauts qui pourraient être déstabilisants:** La transition se construit à partir de l'émergence de concepts permettant de mieux comprendre les réalités ; en s'inspirant de l'expérience des autres sans s'exonérer de réfléchir soi-même.

La Gouvernance

L'objectif majeur est avant tout **économique** : amélioration des revenus, donc des conditions de vie des populations locales.

Autrement dit, la gouvernance doit permettre de créer les conditions pour une augmentation et un maintien de la valeur ajoutée sur les produits dans le terroir, et, de façon transversale, l'émergence d'un panier de biens et services qui va alimenter le processus de développement territorial.

Par l'implication des différents acteurs du territoire (élus locaux, administration, institutions, acteurs économiques,…) la gouvernance doit donc contribuer à mettre en synergie les questions relatives :

- **au foncier** (organisation socio foncière) qui détermine les conditions de l'investissement à long terme. Ce point est particulièrement illustré par la présentation de monsieur Babacar Diop relative aux Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols au Sénégal (POAS). Dans cet exemple, la prise en compte au départ de la question foncière a permis de définir un mode de gouvernance territoriale propice au développement économique et à la valorisation des ressources naturelles, prenant en compte des intérêt parfois contradictoires (culture , pastoralisme, gestion es ressources naturelles)
- **à la gestion des ressources naturelles** (eau, sol, forêt,…) qui conditionne la durabilité des dynamiques émergentes,
- **à l'organisation des filières** en créant du lien entre les acteurs d'une même filière (interprofession) et permettant une gouvernance (et une régulation) maîtrisée par les intéressés,
- **à l'identité géographique** qui favorise l'affichage social, culturel et commercial. L'identité géographique conditionne le maintien au niveau du terroir de la valeur ajoutée sur les produits,
- **à la coopération** entre les producteurs qui permet l'organisation de la transformation et de la commercialisation de la production
- **au financement** avec l'accès au crédit : effet multiplicateur de la capacité financière,

La présentation de monsieur Jean-Yves Grosclaude de l'AFD, après avoir montré l'interdépendance des caractéristiques intrinsèques des territoires avec les filières de production, l'ensemble soutenu et encadré par les grandes politiques nationales, expose que la **gouvernance des territoires** pour les filières repose sur :

- **Des infrastructures** :
  - le transport, l'irrigation, le foncier, le crédit agricole, les services essentiels, les emplois non agricoles,…
- **La gestion des ressources naturelles** :
  - les organisations d'acteurs de terroir permettant d'avoir une action positive en matière de protection et de préservation des ressources naturelles. Des actions individualisées n'auront que peu d'effet ; seule une action concertée, organisée et impliquant plusieurs acteurs du terroir peut avoir un impact significatif.
- **Du financement** :
  - au niveau des filières : des études technico économiques et financières relatives aux projets, des études de marché ;
  - au niveau des territoires : la fiscalité locale et la capacité d'emprunt des communes.

Cet exposé est complété par la contribution de monsieur Jacques Lefort, Secrétaire général de Terroirs et Cultures (en annexe) qui fait reposer la gouvernance sur trois pieds : Une communauté humaine, un cadre réglementaire national et une organisation de terroir.

Les politiques publiques

La performance des politiques publiques repose sur le trépied « Politique, Institutions, *process* » qui met en synergie chacun des niveaux de compétence en clarifiant les choix stratégiques, les responsabilités des acteurs et les actions à conduire.

La présentation des enseignements tirés de la mise en œuvre du Pilier 2 de la PAC en France par madame Sophie Villers met particulièrement en avant les points de vigilance à prendre en compte dans l'élaboration des politiques de développement rural : partage de la vison stratégique, niveaux de compétences et de responsabilités, les cohérences essentielles entre les politiques sectorielles et les politiques transversales, et les conditions de mise en œuvre.

Les politiques de développement rural en Andalousie présentées par monsieur Ignacio López Cotelo illustrent la prise en compte des spécificités territoriales dans une stratégie régionale, elle-même adossée aux politiques européennes.

Les différents niveaux de compétence

⇒ **Le niveau local** :

C'est le niveau d'émergence des projets, dans un cadre diversifié spécifique à chaque terroir, complexe, s'inscrivant dans une vision du territoire partagée par les acteurs.

☞ Animer une large concertation et rechercher l'adhésion de la population en impliquant les collectivités locales (cohésion locale et représentativité des décideurs locaux)

⇒ **Le niveau régional** :

C'est le niveau de la planification et de la programmation du développement : C'est le cas du Maroc avec les Plans agricoles régionaux qui déclinent dans chaque région le Plan Maroc Vert et fixent les objectifs de développement pour la région.

☞ Mettre en adéquation les stratégies régionales et les grandes orientations nationales.

⇒ **<u>Le niveau national – Définition des Politiques</u>** :

☞ Construire le cadre de cohésion par les choix stratégiques, notamment au travers des allocations budgétaires. Elaborer les cadres de protection législatifs et réglementaires aux dynamiques qui émergent : protection des origines, question socio foncière,…

☞ Innover en dépassant les antagonismes économie vs écologie, et établir un lien fort entre sécurité alimentaire et terroirs dans une perspective de production et de consommation durables (« bienfaits »).

☞ Veiller aux bonnes complémentarités entre politiques sectorielle et politiques générales.

☞ Inciter les coopérations internationales à s'inscrire dans le cadre stratégique national et à contribuer à la mise en place de mécanismes d'appui institutionnel.

⇒ **<u>Le niveau sous régional méditerranéen et le niveau international</u>** :

☞ Promouvoir la dynamique susceptible de porter au plan international l'image et les intérêts des pays de la zone et de leurs valeurs (spécificités des productions, spécificités alimentaires, diversité (et fragilité) biologique, inscrire l'approche terroir dans l'agenda international (OMC, PAC,…)

<u>Les principes à mettre en œuvre (institutions et process)</u>

- Elaborer un mode opératoire favorisant l'initiative locale et la participation « *bottom up* » répartissant clairement **les rôles de chacun des niveaux et de chacun des acteurs à chaque niveau** : local (émergence de projets), régional (programmation), national (cadrage stratégique et réglementaire) avec des objectifs clairs et des processus de mise en œuvre précisément définis (transparence) ;

- Favoriser un partenariat à tous les niveaux qui permette **la construction d'une vision partagée** du développement des terroirs. C'est également là que se joue la construction (ou la restauration) d'une confiance entre administration et population locale ;

- Une **forte territorialisation** par déconcentration et décentralisation permettant de libérer la capacité d'innovation des terroirs pour s'adapter aux conditions locales et valoriser ses atouts (Ex : OGAF[7], OLAT[8],…) avec **des élus locaux au cœur du dispositif** d'animation et de prise de décision sur les choix et les orientations.

- Mettre en place et mobiliser **une ingénierie du développement** au service des acteurs locaux : de véritables **équipes de gestion** en charge de l'animation locale, de l'aide à l'élaboration des projets, de la mise à disposition de l'information (back office, centre de ressource), des **instances de pilotage** pour accompagner et orienter la mise en œuvre opérationnelle ; mais aussi **d'évaluer et suivre** les projets,

- établir les **règles de mise en œuvre**, les faire connaître afin de s'assurer de la transparence des prises de décision (élaborer des processus clairs et précis, définir clairement le rôle de chaque institution impliquée)

[7] OGAF : Opération groupée d'aménagement foncier (France)

[8] OLAT : Opération locale d'aménagement de territoire (France, île de la Réunion)

- Donner, par la **formation**, à chacun des acteurs la capacité à s'approprier les démarches entreprises et à les porter à son niveau (capacité à **être auteur de son terroir**);
- Concevoir un **financement en mode projet** (à l'inverse du mode guichet) avec un **bon équilibre entre crédit et subvention,** permettant d'inscrire le projet dans une vision à court ou moyen terme. Ce mode de financement responsabilise le promoteur et l'adapte à sa capacité financière et aux besoins du projet. Cette approche permet enfin le suivi et l'évaluation du projet,
- **Responsabilisation des acteurs** : chacun doit pouvoir jouer son rôle dans le cadre de relations contractuelles qui clarifient les responsabilités de chacun et les objectifs à atteindre : Contrat de plan, conventions avec les porteurs de projets, définition des contreparties, …

La coopération

La coopération est l'un des outils susceptibles d'aider fortement à l'émergence des terroirs. Elle doit se concevoir et être facilitée à plusieurs niveaux :

- **La coopération décentralisée** (collectivités territoriales) : déjà très largement développée entre certains pays, elle stimule les échanges, la consolidation des démarches et le transfert d'expériences entre les acteurs dans l'appropriation du territoire, l'élaboration d'un dialogue avec l'administration, la construction d'une vision partagée et l'émergence de projets, les échanges de bonnes pratiques.
- **La coopération institutionnelle** : Généralement portée par les gouvernements et institutions publiques nationales, elle favorise le partage de valeurs, d'expériences et de méthodologie en matière d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de politiques publiques. Cette coopération est l'outil privilégié de renforcement de capacité des acteurs publics. Elle favorise considérablement le dialogue politique et commercial entre les pays partenaires. Elle peut également être portée par la coopération décentralisée.

Dans le domaine des politiques de développement des territoires ruraux, coopération décentralisée et coopération institutionnelle méritent d'être mise en synergie: adosser les projets de territoire aux stratégies nationales, partage des concepts et dynamiques entre l'administration et le terroir.

- **La coopération interterritoriale** : cette coopération, qui est par exemple portée par le programme européen LEADER, permet à l'échelle d'une région, la mise en réseau de territoires de projet, et la construction de projets communs entre territoires. Dans le contexte de l'émergence d'une dynamique méditerranéenne (Union pour la Méditerranée) cette coopération est susceptible non seulement de créer des liens entre territoires du Nord et du Sud, mais également entre territoires du Sud, comme autant d'éléments d'une vision commune du développement.

H. Comment construire et dynamiser un panier de biens et de services territorialisé ?

Le modèle du panier de biens et de services développé par A. Mollard et B. Pecqueur montre comment la valorisation conjointe de produits de terroirs et de services environnementaux permet de construire une forme nouvelle de développement territorial. Ce modèle n'est pas la simple juxtaposition de plusieurs biens, mais une combinaison interactive entre eux et avec des biens publics de qualité ("écrin") qui est appréciée par les consommateurs et les usagers de ces espaces. Au-delà du panier de biens, c'est en fait tout le contexte et l'image du territoire qui est achetée, ce qui génère une rente plus élevée que la simple somme des surplus de chaque produit. La "rente de qualité territoriale" issue de cet effet-panier revient aux producteurs de ces produits et, au-delà, à l'ensemble des acteurs qui contribuent à donner une image positive au territoire. Cette rente qui combine l'approche par la qualité et par le territoire, constitue la base de ce nouveau modèle "d'écodéveloppement territorial" fondé sur la qualité de ses produits et services (dont le tourisme), en y incluant la qualité des services non marchands liés à l'environnement.

Note d'orientation détaillée de l'atelier en Annexe

Personnes ressources

*Président : **Amédée Mollard** - Docteur d'Etat en Sciences économiques, chercheur INRA, UMR GAEL, Université Pierre Mendès-France (France)*

*Animateur : **Abdeslam Chriqi** – Directeur régional de l'Agriculture de Settat*

*Rapporteurs : **Zineb Fahsi**, Etudiante Sciences Politiques Paris*

***Driss Benbouhia** - Directeur Régional Chambre d'Agriculture Tanger Tétouan*

*Experts académiques : **Mehdi Moalla**, Maître assistant en sciences économiques à Tunis (académie militaire Fonouk Jedid) ;*

***Mohamed Amine Hammas**, Maître de conférences en sciences économiques à la faculté de droit, sciences politiques et économiques. Directeur de l'unité de recherche Université de Sousse (Tunisie),*

***Claudia Ranaboldo**, chercheuse principale au Centro Latino Americano para el Desarollo Rural.*

*Experts de terrain: **André Valadier** - Eleveur Aubrac, Président du syndicat des communes de l'Aubrac aveyronnais.*

***Sylvie et Mustapha Amalik** - Acteur de tourisme . Gîte à la Ferme Aïss.*

Les axes soulevés lors du travail en groupe

Les différentes présentations lors du travail en groupe ont nourri plusieurs axes de réflexion. L'atelier a été animé par trois présentations d'experts et par les éclairages d'experts terrain.

La première présentation, académique, a été exposée par Amédée Mollard.

Cette présentation visait à définir et clarifier le modèle de « panier de biens et de services territorialisé ». Le modèle, développé à partir de l'expérience menée dans les Baronnies, montre comment la valorisation conjointe de produits de terroirs et de services environnementaux permet de créer une rente de qualité territoriale. Il comporte trois composantes : une offre territorialisée de biens privés, une offre inélastique et spécifique, et un écrin de biens publics de qualité. Cette combinaison constitue la base d'un modèle d'éco-développement territorial. Il a été souligné lors de la présentation qu'il n'existe pas de modèle « pur » de panier de biens et de services et qu'une typologie de panier de biens et de services peut être dressée. Cependant, un panier de biens et de services ne peut être durable et donc générateur d'un éco-développement territorialisé que s'il existe une coordination des acteurs privés, une coordination

institutionnelle convergente, et une cohérence entre action publique et privée. Enfin, il a été mis en évidence que les indications géographiques ne créent pas la rente mais la protègent des falsifications.

La présentation de Mehdi Moalla concernait une étude de valorisation de deux terroirs tunisiens : Zaghouan et Beni Khedache.

Le terroir de Zaghouan a développé une agriculture composée de céréales, plantes aromatiques et médicinales, viande, arboriculture ; le tourisme est de nature thermale et archéologique ; le site est situé dans les montagnes, et il est valorisé par de nombreuses routes et stations thermales. Un gîte rural propose des ateliers agricoles (traite des vaches, fabrication d'huile d'olive, de pain…), des activités privées y sont développées (huilerie moderne, préparation du kaak ennessi, gâteau typique de la région), et des actions publiques locales y sont menées, notamment à travers un projet présidentiel de valorisation de la ville et le festival du Ennessi. Le second, Beni Khedache, situé au Nord de la Tunisie dans les montagnes, présente essentiellement des cultures de type arboricole (figuiers, oliviers, pommiers, amandiers.), céréalière, et de PAM. Du fromage de chèvre et du miel sont également fabriqués à Beni Khedache. On trouve sur le site des ksours (greniers servant à l'ensilage des produits agricoles), des habitations troglodytes et des jessour (élévation de terre dans l'oued). La région bénéficie de projets de développement (Leader +, Fond national de solidarité).

La mise en parallèle de ces deux terroirs, qui présentent tous les deux des richesses sur le plan environnemental, des produits typiques et un écrin de qualité souligne l'importance de la coordination des acteurs privés et publics. En effet, alors que Zaghouan souffre d'un manque de coordination entre ces acteurs, et connaît ainsi le développement d'un panier de biens et de services juxtaposé, Beni Khedache bénéficie d'une coordination qui a permis l'émergence d'un panier de biens et de services qui peut aujourd'hui être appuyé par des AOC pour les figues et les olives.

L'intervention de Claudia Ranaboldo permet de présenter un concept proche de celui de panier de biens et de services, celui des projets de développement territorial avec identité culturelle.

Les hypothèses à la base de ces projets sont que (i) les territoires pauvres ruraux ont souvent une culture riche, abondante et distinctive, (ii) qu'il y a une demande de plus en plus forte portée sur les produits à forte identité culturelle, (iii) et que la valorisation culturelle de ces territoires peut-être moteur de développement. L'étude, menée dans différents pays d'Amérique Latine appuie ces hypothèses et suggère qu'au delà d'un développement économique, les projets de développement territorial avec identité culturelle apportent également aux habitants la reconnaissance de l'autre et le sentiment de devenir acteurs de leur développement.

Il a été également mis en avant que trois types de territoires se dessinent, impliquant trois différentes stratégies de valorisation :

Focus sur l'identité culturelle : l'accent est mis sur le tourisme avec un risque de relations asymétriques entre acteurs locaux. La question principale se pose sur la méthode pour créer des partenariats « win-win ».

La contradiction dans les politiques locales, dont le noyau le plus actif n'est pas culturel et porte atteinte aux ressources (ex : développement local provenant d'une compagnie minière vs politiques de développement local)

La re-création d'identités culturelles, qui met l'accent sur les IG (exemples argentins et européens)

Sylvie et Mustapha Amalik ont présenté leur gîte Aïss, situé à Khénifra, région très peu touristique du Moyen Atlas marocain.

Le label « Ferme d'hôtes » leur a été attribué en 2007 par le Ministère du Tourisme. Le gîte met en valeur la création de lien social entre les visiteurs et la population locale, à travers leur implication dans les dynamiques locales. Il permet aussi le développement d'un lien économique local à travers une activité nouvelle pour la région, le tourisme, et à travers ce dernier se dessinent de nouveaux débouchés pour l'artisanat local, les transports locaux. Ils s'appliquent également à créer un lien culturel à travers un travail sur la démystification du système tribal berbère, sur l'histoire coloniale du Maroc, et sur le patrimoine culinaire et naturel de la région. Sylvie et Mustapha soulèvent la question du type de marché auquel les produits de terroir sont destinés, celle du risque de monocultures liées au succès des produits de terroir, et soulignent l'importance de la qualité nutritionnelle des produits, au-delà de leur typicité.

André Valadier souligne que le territoire n'est pas une garantie de rente au sens « bénéfice acquis ».

Selon lui, il serait possible de parler de « panier de bienfaits » (pour l'environnement, consommateur, territoires…). Il met également en avant que le tourisme est reconnu comme étant une démarche indispensable pour le maintien d'un cadre de vie et insiste sur l'importance de réconcilier agri-élevage et tourisme et de les rendre complémentaires. Le tourisme apporte des relations directes entre consommateurs et producteurs à travers la vente de produit locaux, permet de faire connaître des pratiques traditionnelles locales (fête de la transhumance de l'Aubrac), et permet aux habitants de ne plus dépendre uniquement d'une agriculture saisonnière.

Enfin, André Valadier rappelle que le modèle de l'Aubrac n'est pas transposable, mais qu'il est nécessaire de dégager des bases communes au développement territorial.

Conclusion :

Premièrement, concernant les conditions d'émergence du panier de biens et services. Les conditions d'émergence d'un panier de biens et services sont une offre territoriale de biens privés, une offre inélastique et un écrin de biens publics de qualité qui valorise cette offre territorialisée. Sa pérennisation tient à la bonne coordination des acteurs privés, à une coordination institutionnelle convergente, et à une cohérence entre actions privées et publiques sur la durée : un panier de biens et de services territorialisé est un modèle dynamique qui nécessite un travail constant en vue de le pérenniser.

Cependant, s'il a été souligné qu'il n'existe pas un modèle unique de panier de biens et de services, la transposition de ce modèle aux pays du Sud soulève de nombreuses questions : d'abord, celle de la demande. Dans les pays du Sud, à quel « public » s'adressent les produits du terroir ? A une élite urbaine, aux touristes, à l'exportation ? La question du consommateur est essentielle dans le sens où elle organise l'offre, et qu'elle assure la pérennité du développement territorial.

Par ailleurs, les pays du Sud sont souvent des pays centralisés, alors que le développement d'un panier de biens et services nécessite un pouvoir local fort. Quelles institutions pour l'émergence et la pérennisation de paniers de biens et services dans le Sud ?

Enfin, il a été souligné que les appellations d'origine doivent être abordées avec précaution : si elles permettent la protection face à d'éventuelles falsifications et usurpations, elles relèvent toujours d'une logique sectorielle (entrainant une dépendance au secteur) vs horizontale qui serait celle du panier de biens et services. Les IG doivent ainsi être le résultat d'une dynamique collective portée par un projet territorial plus qu'une étape première de valorisation des produits de terroir. Par ailleurs, la question de la discrimination des agriculteurs plus pauvres liée au coût des IG a été mise en évidence.

I. « Terroirs et sécurité alimentaire »

Cette question est essentielle pour les pays du Sud. Les productions traditionnelles, souvent vivrières, adaptées au milieu et aux cultures locales ne peuvent-elles pas être développées pour accroître efficacement les productions alimentaires ?

- *Les cultures vivrières peuvent elles être des produits de terroir ?*
- *Quelle place donner aux cultures alimentaires locales dans les politiques de terroirs et, plus largement dans les politiques alimentaires ?*
- *Dans les pays en développement : quels équilibre de prix pour les produits de terroir entre la valeur ajoutée liée au terroir (qualité, typicité, …) et la diffusion auprès des consommateurs nationaux ?*
- *Les terroirs sont-ils un modèle pertinent pour contribuer à la sécurité alimentaire dans la nouvelle donne mondiale ? Quels messages faudrait-il faire passer aux institutions nationales et internationales compétentes ?*

Note d'orientation détaillée de l'atelier en Annexe

Personnes ressources

Président : ***Jean-Louis Rastoin*** *- professeur d'économie et gestion des entreprises à Montpellier SupAgro (France)*

Animateur : ***François Rossin –*** *Terroirs et Cultures*

Rapporteurs : ***Dominique Legros*** *- Directrice, ADECIA*

Mohamed Moussaoui *- panel expert CGDA petite agriculture*

Experts : ***Henri Carsalade*** *- Président de la Fondation Agropolis et de l'ICARDA*

Mohamed Ater *– Professeur à l'Université des Sciences Abdelmalek Essaâdi de Tetouan*

Nadjirou Sall *– Paysan, secrétaire Général de la FONGS (Fédération des ONG au Sénégal)*

Foulematou Camara *– Paysanne, Présidente de la fédération des organisations paysannes de Guinée*

Axes de réponses aux questions de l'atelier

1) Les produits de terroir constituent, dans leur grande majorité, un sous-ensemble de la « petite » agriculture, mais il convient d'éviter l'amalgame entre les deux. Ces produits peuvent contribuer fortement à la sécurité alimentaire locale car ils participent tant à la nutrition qu'à l'économie territoriale par des effets de valorisation de filière et d'entrainement et donc de réduction de la pauvreté.

2) Il paraît indispensable d'approfondir le concept de produits de terroir et d'en débattre entre scientifiques et acteurs privés et publics afin d'aboutir à une définition partagée qui pourra ensuite faciliter l'action

3) Les principales forces des produits de terroir seraient (sous réserve d'une réponse adéquate à la question précédente) : les pratiques productives respectueuses de l'environnement, grâce à une expérience accumulée souvent sur des siècles ; le maintien de la biodiversité ; la résilience au changement climatique ; la composante patrimoniale et socio-culturelle ; l'amélioration des revenus en zone rurale, notamment par l'ouverture de nouveaux marchés (dans la zone, à l'extérieur), avec des produits « dérivés » tels que les activités liées en amont et en aval des filières ; le maintien ou la création d'emplois en découlant ; la construction d'un statut social valorisant

Éléments pour la synthèse finale

Les conditions d'émergence et de réussite des terroirs

- En premier lieu un consensus sur le concept (définition partagée, cf. *supra*)
- Une caractérisation fine (sur des bases scientifiques et techniques) débouchant sur des potentiels de valorisation
- Une gouvernance participative, c'est-à-dire décentralisée et un cadre institutionnel, juridique et règlementaire permettant le développement de la production et de la commercialisation, à insérer dans des politiques agricoles et alimentaires volontaristes
- La prise en compte de la dimension culturelle et patrimoniale des produits de terroir
- Un investissement dans l'innovation permettant l'accès aux marchés
- Un accompagnement des producteurs : formation et installation de relais d'appui technique et économique
- L'organisation des filières et le partage équitable de la chaine de valeur.
- Une sensibilisation, une information, une éducation à tous les âges des consommateurs
- La mise en place d'un observatoire des produits de terroir à l'échelle locale, nationale et internationale permettant de mesurer leur importance (surfaces, production, chiffre d'affaires, coûts) et leur impact en termes de développement durable (performances économiques, environnementales et sociales)

Les facteurs de blocage ou de frein (paradoxe à lever, construction originale nécessaire, impasse)

- Paradoxe de la faible valorisation des produits de terroir alors qu'ils correspondent à une demande des consommateurs
- Le produit de terroir est à la fois un produit vivrier indispensable à la sécurité alimentaire locale et un produit « haut de gamme » pour les consommateurs aisés des villes, dans le pays et à l'international
- L'existence de réserves de productivité non mobilisées
- Le manque d'attention aux questions de pertes et de gaspillage des facteurs de production (par exemple l'eau) et des produits eux-mêmes
- La multiplicité des produits rendant plus difficile la R&D, l'investissement, et augmente les coûts de production et de commercialisation du fait de l'absence de taille critique
- L'individualisme des producteurs et le défaut d'organisation compliquant la gouvernance des filières
- Le manque d'intérêt des pouvoirs publics
- Le déficit d'information tant sur les produits (caractéristiques spécifiques) que sur la production, la consommation et les marchés

Quelles sont les actions à entreprendre par les différents acteurs : publics et privés

- Construire un consensus sur le concept de produit de terroir (cf. *supra*)
- Caractériser les produits de terroir, innover, connaître et informer (observatoire des produits de

terroir, cf. *supra*), former et communiquer

- Elaborer un plaidoyer / argumentaire sur les produits de terroir, sur la base d'une réponse aux défis du développement durable
- Effectuer un lobbying intense aux différentes échelles de la gouvernance (locale, nationale, régionale, internationale). La Méditerranée, espace géographique à forte concentration de produits de terroir constitue une région à privilégier
- Utiliser une démarche ascendante (*bottom up*), faisant émerger les projets de la base et les consolidant et, lorsque cela est possible, en les intégrant dans des projets existants
- Construire un cadre institutionnel et réglementaire protégeant les produits de terroir et permettant de les valoriser
- Créer des « marques ombrelles » territorialisées (par exemple pour les produits de terroir méditerranéen) permettant une meilleure connaissance et diffusion

J. Comment impliquer les consommateurs pour qu'ils deviennent levier dans le développement local ?

Le terroir est un lieu de dialogue entre producteurs et consommateurs qui reconnaissent, apprécient achètent et font la réputation du terroir :

- *Les produits de terroir pour quels consommateurs : régionaux, nationaux ? occidentaux. ?*
- *Comment faire des consommateurs un levier du développement des terroirs ? Comment les toucher et en faire des acteurs du terroir ? Comment bâtir un marché durable non fondé sur des effets de mode ?*
- *Les terroirs/produits de terroirs sont-ils élitistes c'est-à-dire réservés/orientés vers des consommateurs aisés/avertis ? Peut-il y avoir des produits de terroir pour des consommateurs « populaires » ? Quelle éducation mettre en place, avec quels moyens ? Comment segmenter le marché ?*
- *Quels mécanismes en jeu dans la formation des prix des produits de terroir ?*
- *Quelles pourraient être les stratégies à privilégier dans les pays en développement du Sud ?*

Note d'orientation détaillée de l'atelier en Annexe

Personnes ressources

Présidente : ***Fatiha Fort*** *– Maitre de Conférence - UMR MOISA : Marchés, Organisations, Institutions et Stratégies d'Acteurs (France)*

Animateur : ***Laurent Marseault*** *- Animateur Outils réseaux*

Rapporteur : ***Jacques Deplace*** *- MFR Anneyron – Animation territoriale*

Jamila Buret *– DRA Tanger Tétouan*

Expert académique : ***Sarah Benjelloun****, nutritionniste IAV.*

Expert : ***Clayton Lino Ferreira*** *(Réserve de Biosphère Mata Atlantica Brésil)*

Jesus Contreras *- Chaire d'Anthropologie Social et Directeur de l'Observatoire de l'Alimentation, à l'Université de Barcelone*

Expert de terrain : ***Abdelilah Daoudi*** *(Coopérative APIA)*

Touryia Atarhouch Bendahman *- association Sala Almoustaqbal (AMAP Rabat)*

Laurent Richaud *– «Etal paysan» vente directe de la région PACA*

Préalable

"Le terroir est un lieu de dialogue entre producteurs et consommateurs qui reconnaissent, apprécient, achètent et font la réputation du terroir". *(Extrait de la présentation de l'atelier)*

Cette affirmation place la problématique sous le signe des liens et des lieux. Les liens peuvent se nouer ou se renouer localement, par l'acte d'échange marchand qui s'inscrit dans les rapports sociaux. Localement, la référence au passé et à sa complexité peut être signe de lien à réinvestir : le temps est ici la distance avec un passé qui pouvait paraître révolu et qui, justement, est revisité. Ils peuvent se nouer à plus grande distance d'espace par la confiance qu'apportent les consommateurs dans des produits repérables et marqués. Le terroir est alors un lieu de dialogue matériellement repérable localement, visible par un marquage dans- un marché plus lointain. Nous pouvons l'imaginer, et c'est peut-être la piste à explorer, comme un lieu immatériel, symbolique de flux d'humanité.

Au croisement local de l'offre et de la demande "terroir".

La rencontre entre offre et demande peut se faire sur un marché virtuel. Le produit rencontre une consommation mais le producteur n'y rencontre pas le consommateur. Dans un marché local, la rencontre entre l'offre et la demande se fait "physiquement" entre des producteurs et des consommateurs dans une interconnaissance sur un territoire commun.

L'action volontaire des "consommateurs locaux".

Des "consommateurs" se situent à la fois dans leurs actes d'achat et dans leur conscience d'habiter un territoire (qui peut être à "multiples terroirs" comme l'affirme la banderole du Souss Madra Drâa au marché terroirs). Ils peuvent l'exprimer par la création d'associations : Salé (apport *Touryia Bendaiman*), Chefchaouen (apport *Mme A*…)

Celles-ci se placent sur plusieurs plans qui se croisent (!) :

- La notion de partenariat local solidaire (entre consommateurs et producteurs) indique une création qui se veut durable d'un lien qui ne soit pas seulement marchand. Le bonheur des enfants (des consommateurs, des producteurs ?) peut l'illustrer, de même que l'organisation de pique-nique saisonnier. Il comporte une gestion : un comité de consommateurs par jardin gérant trésorerie et questions de distribution. Il inclut des éléments d'entraide dans les travaux, en y incluant un travail "gratuit", ce qui participe ou à fausser le prix ou à l'établir sur de nouvelles bases.
- C'est la réponse au besoin (désir ?) de produits sains qui ont du goût et dont la transparence de production est gage de confiance.
- Elle inclue l'organisation de formations à l'agro-écologie des producteurs, un "doux" passage entre l'agriculture traditionnelle ("beldi") et des techniques "modernes" qui la revisitent.
- Elle développe les liens non seulement entre les consommateurs et les producteurs mais entre les producteurs eux-mêmes, sur leurs parcelles trop petites pour répondre à une gamme large de besoins alimentaires.

  Indicateurs : nombre de consommateurs et de producteurs concernés, type d'organisation de l'échange (contrat ?)

Limites et pistes à explorer.

Même sans évaluation précise de l'origine sociale de ces consommateurs, on peut repérer l'a prépondérance d'un milieu aisé, une "élite locale" (professeurs, coopérants, écrivains, photographes …) qui permet l'initiative mais en suspend la durabilité à son élargissement social et à la maîtrise de la régulation des rapports de domination.

La parcellisation des producteurs limite les apports et les capacités de mutualisation de moyens, mais en même temps le partenariat avec le noyau de consommateurs développe les liens. Une interaction pour un cercle vertueux ?

Les initiatives des producteurs.(apport Laurent Richaud)

Elles peuvent être autonomes vis-à-vis de consommateurs non organisés comme tels. L'organisation de points de vente collectifs (Banon / AOC fromage chèvre) se fait dans l'objectif de récupération de valeur ajoutée autour d'une proposition de large gammes de produits, dont la vente est maîtrisée par les producteurs eux-mêmes (organisation des permanences, embauche de salariés). Un atelier de transformation (confiture) est en projet poussant plus loin le produit et élargissant la gamme. L'appui financier public est un facteur de réussite au démarrage.

Limites et pistes à explorer.

Les consommateurs ici peuvent être classés "passifs" mais peuvent se reconnaître comme étant "du" ou "dans le" pays, notamment par le lien direct qu'ils peuvent avoir les producteurs.

Le pays est-il ici le terroir ? Les paysages qui participent au milieu de vie sont facteurs de cette conscience.

La contractualisation pratiquée dans les Amap (France, Japon …) indique une piste d'interaction directe et durable entre producteurs et consommateurs à travers la construction d'un lien de connaissance interpersonnelle et de transparence.

La construction de la confiance chez les consommateurs.

La valorisation durable des terroirs nécessite de sortir de la vision romantique d'une nature bonne et désirable. Les stratégies de marketing "terroirs" étudiés en France (apport Fathia Fort) indiquent plusieurs voies de création de lien auprès des consommateurs dont la distance (espace et temps) aux lieux de production est plus grande. Il s'agit d'assurer en quelque sorte la "preuve du lien" entre le produit et le terroir.

L'action politique volontaire.

(Apports Mohamed Sefiani, maire, Mouden Abdeslam, guide professionnel)

Elle peut participer à faire exister le terroir comme expression d'une communauté (ou de "communautés") dont la Collectivité publique (Mairie, Pays au sens, Région … en France, au Maroc, au Brésil) a la charge.

Une mobilisation locale Chaouni :

- la mise en place d'un souk "beldi", le mot (concept ?) recouvrant l'agriculture traditionnelle et ses produits. Cela suppose la définition plus stricte du "beldi" qui pourrait aller à la labellisation d'un produit "Chefchaouen" avec les acteurs économiques autour de la capitale Jebli et de sa culture spécifique.
- l'ouverture d'un restaurant "terroir" méditerranéen par la municipalité dont le lien avec le patrimoine "diète méditerranéenne" est évident.
- l'organisation d'un quartier artisan dans la vielle ville réactivant les savoir faire ancestraux : cuir, poterie …

Les atouts du projet :

- Le lien étroit entre la ville (Chaouen) et les communes rurales (pays Jebli) (noté comme une caractéristique historique (voir la brochure "Regards sur les patrimoines et les terroirs des Jbala")
- Des habitudes de consommation avec des achats sans emballages (plastiques, ndlr)
- Les démarches participatives réussies :
  - une école atelier s'occupant des espaces verts de la municipalité,
  - une initiative municipale relayée par des associations locales (notamment de jeunes) pour une journée de peinture (le bleu Chaouen) le 18 avril malgré la pluie !
  - . Un concours des plus jolies ruelles, sollicitant les talents d'artistes
- La forte culture associative du maire actuel qui indique un lien entre l'insertion sociale (associative) et le niveau politique, ce qui peut accentuer la légitimité de ce dernier.

Le lien de tous ces éléments avec les Parcs naturels (Talassemtane actuel, Bouhachem en projet) apparaît comme un atout de mobilisation locale des acteurs et comme marquage pour un tourisme durable : les habitants "à grande distance" (Europe) viennent sur place consommer biens et services d'un "panier Jebli". La formation de guides accompagnateurs locaux (niveaux techniciens et mastère pro) est un vecteur supplémentaire d'une mobilisation des désirs des touristes dans la découverte d'un terroir à forte densité historique.

- Est-ce une façon de leur faire se réapproprier leur propre histoire ?
- Le marquage "Pays Cathare" (marque collective de certification) en Languedoc Roussillon associe mercatique produit et territoire, quand la Grande Distribution crée ses marques sur des cahiers des charges certes élaborés parfois avec l'appui de chercheurs, pourrait apporter quelques éléments parallèles de réflexion (Fathia Fort).

Limites et pistes à explorer.

La culture du cannabis crée des flux commerciaux parallèles qui donnent à l'échange marchand un contenu "culturel" pauvre, qui distend ou ignore la complexité (densité) des liens sociaux forgés dans l'histoire, ceux-là même valorisés dans le Pays d'accueil touristique. La répression légale, malgré ses succès (diminution des surfaces) reste superficielle. La construction d'une nouvelle économie, réinvestissant le fonds culturel Jebli est certes une piste mais ne va-t-elle pas buter sur une distinction entre deux clientèles : locale et touristique avec leur différence de pouvoir d'achat ?

Le faible niveau de scolarisation des enfants et l'état général du système éducatif (exprimé dans quelques échanges) sont des limites aux formations possibles et à l'accès de jeunes du pays Jebli. Celles-ci conditionnent pourtant l'appropriation par les acteurs eux-mêmes de la dynamique "terroir" et sa diffusion à l'ensemble de la population.

L'intégration des produits agricoles et artisanaux dans la ville même est un élément de l'immersion des touristes dans la culture et l'histoire locale. Cette immersion est un facteur d'approfondissement et de durabilité de liens qui ne sont pas seulement commerciaux pour des produits ramenés comme marques (souvenirs) d'un voyage "exotique". L'acte de commerce s'inclut dans une relation sociale totale qui peut perdurer dans les actes d'achat du "touriste" revenu chez lui.

La proposition "chaîne de valeurs maîtrisée". (Apport du directeur coopérative Apia)

L'organisation coopérative (Apia, apport) assure par une structure d'agrégation (production-commercialisation) le lien entre producteurs et consommateurs qui ne sont plus seulement locaux. La coopérative Apia (à partir du nom latin de l'abeille "apis mellifica") regroupe la production de 1300 agriculteurs essentiellement autour du miel et de l'olive. Parmi eux, quelque 450 producteurs participent comme coopérateurs (voir statuts). Au départ centré sur le miel, Apia a développé une gamme la plus large possible : huile d'olive, figues, argan, savons …

Ses 3 magasins de vente (Tétouan, Tanger) élargissent le local à la région. Le refus de vente à la grande distribution ressort d'un souci de qualité, dont une référence symbolique ("*on ne vend que ce qu'on produit et transforme dans notre zone*" auprès des consommateurs à fidéliser. On pourrait l'associer à un marquage "terroir" de PME.

Limites et pistes à explorer.

Le rapport réel entre les 2 structures (production et commercialisation) ne semble pas être construit sur la coopération. L'agrégation serait-elle le masque d'une domination du commercial sur la production ? Le refus du directeur de répondre à la question de la fixation du prix semble l'indiquer. Ceci est un frein évident à la durabilité : le rapport direct des commerciaux avec les consommateurs coupe ces derniers de la production et de son insertion au territoire. Elle confine les producteurs dans leur rôle étroit de fournisseurs d'une demande dont ils ne peuvent avoir la perception.

Une rencontre culturelle en sa déclinaison marchande.

La *Foire nationale des produits du terroir* à Chefchaouen lors du Forum a rassemblé une centaine d'exposants des 16 régions du Royaume.

Nous avons pu noter :

- l'étendue de la gamme des produits : de l'olive au cactus, du miel aux épices …plus haut dans la ville, la foire (10 ème) nationale caprine,
- les formes d'organisation économique à fort contenu culturel : une présence importante de coopératives féminines, l'affichage de la durabilité et du lien à l'environnement … ou du "développement humain" (association des Beni Meskine).

C'est tout le pays (Etat nation ?) qui est présent dans la diversité de ses spécificités. C'est le pays qui se donne à voir : rencontre entre les "terroirs", rencontre des terroirs avec des acteurs-habitants-consommateurs-producteurs de terroirs "étrangers".

Limites et pistes à explorer.

Cette foire est l'occasion de rencontres entre producteurs, occasion d'expression de terroirs. La visibilité pour les "consommateurs" habitants ou touristes y est maximum. Cela les implique-t-il suffisamment pour orienter leurs achats vers ces produits : par leur présence physique sur place, par l'information qu'ils peuvent avoir par les voies de communication ? Il faudrait le mesurer. Le poids symbolique d'une telle "association de terroirs" participe probablement à lier une identification "nationale" à la diversité qui la constitue : pour des habitants comme pour des touristes.

Le lien fondamental entre humains producteurs ou consommateurs.

La dénomination "consommateurs" dénote une grille d'analyse dans laquelle on réduit (au sens du réductionnisme scientifique) la personne à ses actes d'achat, certes en y incluant ses déterminations sociales. Cette réduction, utile pour l'analyse (pertinence de la science réductionniste), introduit un biais qui nous oblige à repenser le contenu des relations sociales dont l'échange marchand est l'une des modalités.

L'échange marchand comme acte social.

La boutique visitée dans la Médina est envoûtante d'odeurs d'épices, de savons … issues d'un travail familial. Envoûtante anamnèse pour des habitants qui y retrouvent des souvenirs d'enfance. Des consommateurs locaux, s'immergeant dans le courant Jebli, deviennent-ils par là des appuis au développement local par une reconquête d'appartenance et par des achats qui ne se dirigeront pas sur les produits "équivalents" industriels. Seront-ils des relais auprès des touristes, eux-mêmes recherchant, permanence romantique ou authenticité à reconstruire du sens, un lieu d'échange total ?

Limites et pistes à explorer.

L'exotisme européen des consommateurs (lointains) est proche du romantisme. Il peut générer des comportements de folklorisation chez les acteurs locaux, une perte de spécificité (identité ?) par réussite commerciale. Le sentiment de nostalgie pour les consommateurs locaux, symétrique du romantisme, peut aussi jouer ce rôle. Le mariage reste toujours difficile mais indispensable entre l'innovation et la tradition.

Producteurs et consommateurs dans la biosphère.

(Apport *Clayon Lino Ferreira*)

Sur un territoire plus grand que la France, un lien Structure Politique-Société Civile (associations diverses, ONG) est à l'œuvre dans la Réserve de Biosphère "Mata Atlantica". On se retrouve avec une action politique volontaire sur un territoire défini par sa richesse bio-sociologique (!).

Celui-ci, 780 000 km2 et 120 millions d'habitants, nous projette à une autre échelle que le pays Jebli. La biodiversité y est très grande; elle n'y est pas seulement végétale et animale, elle est culturelle. On peut parler d'un territoire aux multiples terroirs.

Le programme de développement est double autour de la durabilité du tourisme (routes touristiques Biosphère dont rencontres avec des communautés) et du "système" production-consommation

Une myriade de communautés avec leurs spécificité, visibles dans leurs productions comme dans leur système social. La politique menée vise à définir aussi bien "*le producteur que nous voulons*" que "*le consommateur que nous voulons*". Tous les produits, paysans comme artisanaux, sont concernés par un marquage particulier possible dans le cadre de l'identité visuelle "biosphère" : label, certification, marque collective pour une région, identification géographique.

Des groupes de consommateurs peuvent être labellisés (dans la dernière des 3 catégories : le consommateur de base généraliste, le spécialisé, le "responsable". A préciser les critères de la définition et de l'instance qui les construit, voilà une piste : la labellisation des consommateurs.

Limites et pistes à explorer.

Une telle étendue de "territoire" se traduit par une myriade de "terroirs" exprimant la diversité du vivant végétal, animal, humain (culture) : biosphère. Cette richesse ne risque-t-elle pas de se dissoudre dans une logique administrative générale ?

L'alimentation : fondement de la santé humaine et du lien communautaire.

(Apport *Sania Benjelloun*)

Les produits alimentaires peuvent être de simples produits marchands, la grande distribution largement dominante dans de nombreux pays assure mal le besoin des consommateurs : accessibilité, goût, qualité des nutriments, résidus …. Ils peuvent être revisités comme aliments qui couvrent les besoins élémentaires des humains pour le maintien (ou le développement) de leur santé. La composition nutritionnelle des aliments est alors le facteur déterminant, associé à la composition des menus, construction sociale intégrée dans une histoire d'adaptation aux milieux. La "diète méditerranéenne", élément culturel central devient enjeu de santé et les terroirs en sont les lieux de sa production. Les marchés modernes ont participé à la désorganisation des communautés humaines "traditionnelles" pour la vente éventuelle de leurs produits (économies d'échelle et agressivité commerciale, standardisation …). Plus profondément, ils ont désorganisé leurs rapports sociaux "internes" tout autant que leurs liens aux milieux naturels (évidemment anthropisés). Si l'on s'en tient à la définition, la "modernisation" a désorganisé ou détruit les terroirs et la base fondamentale de l'équilibre vital des humains. La biodiversité (végétale, animale) assurée par nécessité dans des sociétés relativement fermées a été largement entamée.

Limites et pistes à explorer.

- Comment, dans une culture dominante qui fragmente la personne dans "l'homo œconomicus", toucher les "consommateurs" dans leur être profond, dans une (re)quête de sens de la consommation alimentaire ? Toucher les consommateurs locaux, encore proches de leur culture mais en phase de "modernisation mondialisée" et les consommateurs lointains qui viennent se "dépayser"
- Quelques pistes : les programmes biodiversité (éducation, labellisation) la systématisation de l'éducation à la santé par l'alimentation, le développement de liens directs producteurs-consommateurs dans le cadre d'un mode de vie saine …

Conclusion.

L'avenir des terroirs ne passe-t-il pas la construction permanente du flux d'humanité qui irrigue les échanges de tous les liens sociaux construits dans l'histoire et affaiblis par la déferlante marchande mondialisée. Les consommateurs ne seraient pas alors des "consommateurs" mais des habitants d'un lieu, des producteurs de culture, ici, ouverts à d'autres lieux, d'autres humains, d'autres cultures. Des habitants d'un lieu, des habitants du monde, exprimant dans la diversité de leurs actes (production, consommation, citoyenneté, sentiment …) l'unité de leur être en humanité. Les échanges marchands alimentent et sont alimentés par le flux d'humanité mondialisé dont les terroirs sont des expressions.

BIBLIOGRAPHIE

(Etablie par François Casabianca, Hélène Ilbert et Jean-Louis Rastoin)

Allaire G. (2009). Diversité des indications géographiques : positionnement dans le nouveau régime de commerce international. In: Tekelioglu Y., Ilbert H., Tozanli S. (eds). *Les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens*. Montpellier: CIHEAM-IAM. p. 53-65. (Options méditerranéennes : série A, n. 89).

Appadurai A. (1996). Modernity at large: Cultural dimensions of globalization. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.

Arhel P. (2007). Travaux de l'Organisation mondiale du commerce visant à étendre et à faciliter la protection des indications géographiques, *Propriété industrielle – Revue mensuelle Lexisnexis-Jurisclasseur*, Études, Paris : 7-12

Asselin C., Coulon J.B., Barbeau G., Morlat R., Buchin S., Pradel P., Brunschwig G., Verdier I., Viallon C. (1999). Etude du lien entre terroir et produit dans le cas des fromages et des vins. In « Signes officiels de la qualité et développement agricole ». éd L Lagrange, Techniques et Documentation, pp 66-90.

Audiot A. (1995). Races d'hier pour l'élevage de demain. INRA éditions, 229 p.

Aurier, P., Fort, F. (2007). The effect of perceived congruity between origin, brand, and product on the purchase intention of a branded product of origin. *Advances in Consumer Research*. 2007, 34 : 55-63.

Balta P., 2004, Boire et manger en Méditerranée, Actes Sud

Barham E. (2003). Translating terroir. The global challenge of French AOC labeling. Journal of Rural Studies, 19, 127-138

Barham E. (ed.) (2010). American Origin Products (AOPs) : protecting a legacy. Geneva: oriGIn. 56 p.

Barjolle D., Réviron S., Sylvander B. (2007). Création et distribution de valeur économique dans les filières de fromages AOP. Economies et Sociétés, septembre, vol. 41, n. 9, p. 1507-1524.

Barjolle D., Sylvander B. (2002). Some Factors of Success for Origin Labelled Products in Agri-Food Supply Chains in Europe: Market, Internal Resources and Institutions, Economies et Société, Cahiers de l'ISMEA, Série Développement Agroalimentaire, 25

Barzel Y. (1997). Economic analysis of property rights. Cambridge (GB): Cambridge university press. 161 p.

Béranger C., Casabianca F., De Fontguyon G., Micol D. et Trift, N. (2008). Elaboration des viandes bovines d'origine et de leurs filières. Produits agricoles et alimentaires d'origine : enjeux et acquis scientifiques Eds Sylvander, Casabianca et Roncin, INRA et INAO, 72-87.

Bérard L. et Marchenay Ph. (1995). Lieux, temps et preuves. La construction sociale des produits de terroir. Terrain, 24, 153-164

Bérard L., Marchenay P., (2008). Les productions traditionnelles aux prises avec les normes sanitaires. /Economies et sociétés/, série « Systèmes agro-alimentaires », N° 30, 11-12, 2273-2284

Bérard, L., Marchenay, P. (2002). Le sens de la durée. Analyse historique des produits de terroir et protection géographique. In M. Bruegel et B. Laurioux (dir.) – Histoire et identités alimentaires en Europe - éd Hachette, 23-35

Berlottier L. (2009). L'agriculture de qualité et les signes distinctifs : les orientations de l'Union Européenne : le livre vert et la politique de voisinage, UE. Séminaire international : la signalisation des terroirs. Pourquoi ? Comment faire ? Concepts, méthodes, pratiques et témoignages. 2 et 3 juillet 2009 au CIRAD (Paris). http://www.iamm.fr/ress_doc/multimedia/conferences/.

Bertrand G., (1975). Pour une histoire écologique de la France rurale, in Duby G. et Wallon A., Histoire de la France rurale, Paris, Le Seuil

Biencourt O., Sylvander B. (2000). La négociation des normes sur les produits animaux : Une approche procédurale sur le cas du lait cru. Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales, 55-56, 71-90

Boltanski L., Thévenot L. (1991). De la justification : les économies de la grandeur. Paris: Gallimard. 483 p. (NRF Essais).

Bonnamour J., (1999). Les produits de terroir : signification et limites, in Comptes rendus de l'Académie d'Agriculture de France, 85, n° 1

Bonroy O., Constantatos C. (2003). Biens de confaince et concurrence en prix : quand aucun producteur ne souhaite l'introduction d'un label, Revue économique, vol. 55, N° 3, mai, Paris : 527-532

Brunet P. (1975). Histoire et géographie des fromages. Actes du colloque de géographie historique, Université de Caen, 342 p.

Brunschwig G. (2000). Terroirs d'élevage laitier du Massif central. Pôle fromager AOC Massif central. Clermont-Ferrand, Enita, 223 p.

BVA, 2006. Baromètre de la perception de l'alimentation, ministère de l'Agriculture, Paris

Callon M. (1998). Des différentes formes de démocratie technique. In Environnement et responsabilité : entre le dire et le faire. Annales des Mines, N°9, 63-73.

Capus J. (1947). Evolution de la législation sur les appellations d'origine, L. Larmat (Ed), 1947.

Carpenter S.R., Pingali P.L., Bennet E.M., Zurek M.B. (eds). (2005). Ecosystems and human well-being: scenarios. Vol. 2 : The millenium ecosystem assessment. Washington, DC: Island Press.

Casabianca F., Sainte Marie (de) C., (2000). L'évaluation sensorielle des produits typiques - Concevoir et instrumenter l'épreuve de typicité in Sylvander, Barjolle & Arfini (Eds) EAAE, Le Mans Actes et Communications, 17-2, 269-276

Casabianca F., Sainte-Marie Ch. de, Santucci P.-M., Vallerand F., Prost J.-A. (1993). Maîtrise de la qualité et solidarité des acteurs. Qualité et systèmes agraires (INRA), 28, 313-358.

Casabianca F., Sylvander B., Béranger, C., Coulon J.B. et Roncin, F. (2008). Terroir et typicité : deux concepts-clés des appellations d'origine contrôlées. Essai de définitions scientifiques et opérationnelles. Produits agricoles et alimentaires d'origine : enjeux et acquis scientifiques Eds Sylvander, Casabianca et Roncin, INRA et INAO, 199-213.

Casabianca F., Trift N., Sylvander B., (2005). Qualification of the origin of beef meat in Europe – Analysis of socio-technical determinants based on French practices. In Indicators of milk and beef quality, Hocquette & Gigli (eds), EAAP Publication, n° 112, 277-297.

Chanut O. (2009). Grande distribution alimentaire et concurrence : la loi LME est-elle de nature à modifier les positions acquises des groupes de distribution française ? 2ème journée ComIndus sur les relations entre industrie et grande distribution alimentaire, Jeudi 2 Avril 2009 - ISEM Montpellier.

Chappuis J. M., Sans P. (1999). Actors co-ordination : governance structures and institutions in supply chains of protected designation of origin, in Sylvander, Barjolle et Arfini (Eds), The socio-economics of origin labelled products in agri-food supply chain : spatial, institutional and co-ordination aspects. Actes et Communications 17-2, 51-66

Coase R.H. (1960). The problem of social cost. The journal of Law and Economics, vol. 3, n. 1, p. 1.

Codron J.M., Sirieix L., Reardon T., (2006). Social and Environmental Attributes of Food Products in an Emerging Mass Market : Challenges of Signaling and Consumer Perception, with European Illustration, in *Agriculture and Human Values*, Summer 23 (2)

Colinet P., Desquilbet M., Hassan D., Monier-Dilhan S., Orozco V., Réquillart V. (2006). Case study: Comté Cheese in France [en ligne]. In: European Commission. Directorate-General. Joint Research Centre, Institute for Prospective Technological Studies (Séville) (eds). Case studies. 3. Comté. Bruxelles: DG-JRC/IPTS. p. 2-89. http://ec.europa.eu/agriculture/quality/certification/docs/case3_en.pdf.

Commission européenne, 2006. Eurobaromètre, http://ec.europa.eu/health/ph_publication/eurobarometers_en.htm

Conseil Général du Développement Agricole (Rabat), Conseil Général de l'Alimentation de l'Agriculture et des Territoires Ruraux (Paris). (2010). Terroirs et origine : leçons d'une lecture croisée des expériences. Du Maroc à la France, pour une Méditerranée durable. Rabat: Conseil Général du Développement Agricole. 82 p.

Delfosse C. (1997). Noms de pays et produits de terroir : enjeux des dénominations géographiques, in Espace Géographique, n° 3

Desbois D., Nefussi J. (2007). Signes de qualité : prix du lait et rentabilité des exploitations, *Agreste Cahiers*, n° 2, mars, Paris : 16 p.

Devautour H., Boutonnet J.P., Guillard L. (2003). Appui technique à l'amélioration de la qualification géographique des produits tunisiens, rapport de mission auprès de l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA) et des Groupements Interprofessionnels. Montpellier: CIRAD. 88 p.

Dupuis M., Cao L. (2009). La maîtrise et l'optimisation de la chaîne de valeur des produits alimentaires par la filiale étrangère du distributeur international : le cas de Carrefour en Chine. 2ème journée ComIndus sur les relations entre industrie et grande distribution alimentaire, Jeudi 2 Avril 2009 - ISEM Montpellier.

Farruggia A., Martin B., Baumont R., Prache S., Doreau M., Hoste H., Durand D. (2008). Quels intérêts de la diversité floristique des prairies permanentes pour les ruminants et les produits animaux ? INRA Productions Animales, 21 (2), 181-200.

Fogel Robert, 1994, Economic Growth, Population Theory and Physiology : The Bearings of Long-Term Processes on the Making of Economic Policy, *The American Economic Review*, Vol. 84, no. 3, pp. 369-395, June.

Fondazione Qualività, 2008. http://www.qualivita.it/

Fort F., Rastoin J.L. (2009). Marchés agroalimentaires, choix du consommateur et stratégies d'entreprises fondées sur le territoire : le modèle européen des indications géographiques. In: Tekelioglu Y., Ilbert H., Tozanli S. (eds). Les produits de terroir, les indic ations géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens. Montpellier: CIHEAM-IAM. p. 94-118. (Options méditerranéennes : série A, n. 89).

Geffroy T., Chabaud D. (2009). Les marques de distributeurs au service du pouvoir d'achat : une nouvelle donne ? 2ème journée ComIndus sur les relations entre industrie et grande distribution alimentaire, Jeudi 2 Avril 2009 - ISEM Montpellier.

Giovannucci D., Josling T., Kerr W., et al. (2009). Guide des indications géographiques : faire le lien entre les produits et leurs origines. Genève: Centre du Commerce International. 221 p.

Grappin R., Coulon, J.B. (1996). Terroir, lait et fromages : éléments de réflexion. Rencontres Recherches Ruminants, 3, 21-28.

Henry C., Stiglitz J. (2010). Intellectual property, dissemination of innovation and sustainable development. Cahiers (Chaire développement durable, Ecole polytechnique EDF), http://chaire-edf-ddx.polytechnique.fr/accueil/recherche/cahiers-2010/.

Hingley, M., Boone, J. and Lindgreen, A. (2010). Development of local and regional food networks: cases from the UK. Special track on cluster initiatives, networks and regional development. The 26th Industrial Marketing and Purchasing Group (IMP) Conference, Corvinus University of Budapest, Budapest, Hungary, 2-4 September 2010.

Hinrichs C. Clare, (2000). Embeddedness and local food systems: notes on two types of direct agricultural market, *Journal of Rural Studies*, 16, Pergamon-Elsevier : 295-303

Ilbert H. (ed.) (2005). Produits du terroir méditerranéen : conditions d'émergence, d'efficacité et mode de gouvernance (PTM : CEE et MG). Rapport final [en ligne]. Montpellier: CIHEAM-IAM. 297 p. FEMISE Research programme 2004-2005. http://www.femise.org/activites/pub_ao22.html

Ilbert H., Petit M. (2009). Are geographical indications a valid property right ? Global trend**s** and challenges. Development Policy Review, vol. 27, n. 5, p. 503-528.

Ilbert R. (2009). Europe et Méditerranée. Aix-en-Provence: Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme.

Ingrand S., Dedieu B., Nozieres M.O. (2003). Analyse des itinéraires de production des bovins sous l'appellation « Fin Gras du Mezenc », revendiquant une appellation d'origine contrôlée. Rencontres Recherche Ruminants, Paris, 3-4 décembre 2005, 257.

INRA, CIRAD. (2009). Agrimonde : agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable. Synthèse. Montpellier: CIRAD. 34 p. http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/2009/colloque-agrimonde.

Josling Tim, (2006). The War on Terroir: Geographical Indications as a Transatlantic Trade Conflict, *Journal of Agricultural Economics*, vol. 57(3), Blackwell Synergy

Lambert-Derkimba A. (2007). L'inscription des races locales dans les conditions de production des produits animaux sous AOC: enjeux et conséquences pour la gestion collective des races mobilisées Thèse de doctorat, AgroParisTech, Paris, 265 p.

Lambert-Derkimba A., Casabianca F. et Verrier E. (2006). L'inscription du type génétique dans les réglements techniques des produits animaux sous AOC : conséquences pour les races animales. INRA Prod. Anim., 19(5), 357-370.

Latour, B. (1988). The Pasteurization of France. Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts and London, England, 273 p.

Legay J.M. (1997). L'expérience et le modèle, Inra Editions, collection Sciences en question

Lenclud G. (1987). La tradition n'est plus ce qu'elle était. Terrain, 9, 110-123

Les produits de terroir au service de la diversité biologique et culturelle ? (2009). Autrepart : revue de Sciences Sociales au Sud, n. 50, p. 3-202.

Letablier M. Th. (2000). La logique du lieu dans la spécification des produits référés à l'origine. Revue d'Economie Régionale et Urbaine, Activités agricoles et agroalimentaires et développement local, 200,Vol 3, 475-487

Letablier M.Th. et Nicolas F. (1994). Genèse de la typicité. Science des Aliments, 14 (5), 541-556

Linden G. et Chamba J.F. (1994). La typicité des fromages : une réalité, un objectif. Science des Aliments, 14 (5), 573-580

Marchand F. (1998). Pour une valorisation d'une production ovine de montagne : l'exemple de la démarche AOC « Barèges-Gavarnie ». Thèse de Doctorat vétérinaire. Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 123 p + annexes.

Mazé A. (2000). Le choix des contrats à l'épreuve de la qualité. Une analyse des mécanismes de gouvernance dans le secteur de la viande bovine. Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 57-217.

North D.C. (1990). Institutions, institutional change and economic performance. Cambridge: Cambridge university press. 152 p.

Nossiter J., 2007, Le goût et le pouvoir, Grasset, Paris

Noury J.M., de Fontguyon G. et Sans P. (2003). La construction collective de la qualité sur un territoire : l'exemple de l'appellation d'origine contrôlée « Maine-Anjou » en viande bovine. INRA Prod. Anim, 18(2), 111-118.

ORIGIN. (2010). Lettre d'oriGIn. mars 2010.

Orléan A. (2004). Efficience, finance comportementale et convention : une synthèse théorique. In: Boyer R., Dehove M., Plihon D. (eds). Les crises financières. Paris: La documentation française. p. 241-270. http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000560/0000.pdf

Perrier-Cornet Ph., (1986). Le massif jurassien : les paradoxes de la croissance en montagne. Eleveurs et marchands solidaires dans un système de rente. Cahiers d'économie et de sociologie rurales, N° 2, 62-121

Perrriet Cornet P., Sylvander B. (2000). Firmes, coordinations et territorialité. Une lecture économique de la diversité des filières d'appellation d'origine. Economie rurale, juillet-août, n. 258, p. 79-89.

Prost J. A., Casabianca F., Casalta E., Vallerand F. et Sainte Marie (de) Ch. (1994). La certification des produits, un levier pour le développement de l'élevage. la dynamique de l'Appellation d'Origine " Brocciu corse ", Etudes et recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, 28, 143-156

Rallet A. et Torre A. (1995). Economie industrielle et économie spatiale. Association de science régionale de langue française, Bibliothèque de Science Régionale, Paris, Economica

Rastoin J.L., Ghersi G. (2010). Le système alimentaire mondial : concepts, méthodes d'analyse et dynamiques, éd. Quae, Paris : 590 p.

Rastoin J.L. (2004). Quelle stratégie pour les produits de terroir dans un contexte de globalisation des marchés ? Toulouse: Agrobiosciences. 15 p. Cycle Comprendre les agricultures du monde Cafés-débats, Marciac, séance du 6 mai 2004. http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/05048-MPunivMaaTER.pdf.

Rastoin, J.L., Vissac-Charles, V., (1999). Le groupe stratégique des PME de terroir, *Revue Internationale des PME*, vol. 12, n° 1-2/1999, Montréal/Paris, pp 171-192

Regmi, A., N. Ballenger et J. Putnam (2004), « Globalisation and Income Growth Promote the Mediterranean Diet », Public Health Nutrition, vol.7, n°7, October: 977-983.

Réquier-Desjardin D. (2000). Local productive systems in agri-food supply chains, product specificity and consumer's behaviour : a cognitive approach, in Sylvander, Barjolle et Arfini (Eds), The socio-economics of origin labelled products in agri-food supply chain : spatial, institutional and co-ordination aspects. Actes et Communications 17-1,

Roncin F. (2000). Les enjeux de la conservation des races locales, position du problème pour les signes de qualité: cas des appellations d'origine. Actes du colloque FAIR « Races locales et biodiversité animale : enjeux et appétits, Rambouillet, France, p 147-157

Roqueplo P. (1983). Penser la technique, Ed Seuil, Paris, 249 p.

Sainte Marie (de) Ch. et Casabianca F. (2000). The work of scientific valuation in the justification of the geographical origin of food products under PGI : constitution and collective appropriation of local knowledge, in Sylvander, Barjolle et Arfini (Eds), The socio-economics of origin labelled products in agri-food supply chain : spatial, institutional and co-ordination aspects. Actes et Communications 17-2, 201-214

Sainte Marie (de) Ch., Prost J. A., Casabianca F. et Casalta E. (1995). La construction sociale de la qualité : Enjeux autour de l'Appellation d'Origine " Brocciu Corse ", in Agro-alimentaire : une économie de la qualité Nicolas et Valceschini (Eds), INRA Economica, 185-197

Salette J. (1997). La typicité, une notion nouvelle au service du produit, de ceux qui l'élaborent, et de ceux qui le consomment en l'appréciant. Revue des Œnologues, 85, 11-13

Salette J., Morlat R., Monnet J.C., Gaiffe M., Béchet C. (1998). Le lien du produit au terroir, Académie d'Agriculture de France, séance du 4 février 1998

Sans P. et Casabianca, F. (2008). Les jambons secs comme produits marqueurs de l'identité méditerranéenne. Une analyse croisée des conditions de leurs protections officielles en France et en Espagne. Options Méditerranéennes Série A., (78), p 313-318.

Sans P., de Fontguyon G., (1999). Différenciation des produits et segmentation de marché : l'exemple de la viande bovine en France, Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales, 50, 55-76

Sautier D., Bienabe E., Sallée B. (2008). Les indications géographiques dans les pays du Sud : potentiels et enjeux in Produits agricoles et alimentaires d'origine : enjeux et acquis scientifiques Eds Sylvander, Casabianca et Roncin, INRA et INAO, 152-163

Scheffer S. (2002). Qu'est-ce qu'un produit alimentaire lié à une origine géographique ? Thèse de Géographie, Université Paris I, 588 p + annexes.

Scheffer S. et Roncin F. (2000). Qualification des produits et des terroirs dans la reconnaissance en appellation d'origine contrôlée, Economie Rurale, 258, 54-68

Schmitt T., Laurent C., Lautrou Y., Couvreur S. (2008). Impact d'un cahier des charges de production sur la conduite des élevages allaitants : exemple de l'AOC Maine-Anjou. Rencontres Recherche Ruminants, Paris, 3-4 décembre 2008, 151-154.

Sylvander B. (2003). Crédibilité et flexibilité de la certification : le cas de l'Agriculture biologique, Economies et Sociétés, n° 26

Sylvander B. (2004). Development of Origin Labelled Products Humanity, Innovation and Sustainability: Final report, synthesis and recommendations, Le Mans, INRA.

Sylvander Bertyl, Allaire G., Barjolle D., Thévenot-Mottet E. (2006). Qualité, origine et globalisation : Justifications générales et contextes nationaux, le cas des Indications géographiques, *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, XXIX: 1, printemps : 43-54

Tekelioglu Y., Ilbert H., Tozanli S. (eds). (2009). Les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens. Montpellier: CIHEAM-IAM. (Options méditerranéennes : série A, n. 89).

Trift N. (2003). Qualification de l'origine des viandes bovines selon les manières de produire. Le rôle des savoir-faire professionnels et les enjeux de leur couplage. Thèse Sciences Animales, Sciences Animales, Agro. Paris [INAPG].

Usunier Jean-Claude. (2006). Relevance in business research: the case of country-of-origin research in marketing, *European Management Review*, 3, Palgave Macmillan: 60-73

Valceschini E., (1999). L'étiquetage des aliments est-il la meilleure solution pour les consommateurs ? Paris, INRA.

Valceschini E., Blanchemanche S. (2003). Valeur économique de la signalisation de la qualité et de l'origine. Séminaire "Les produits d'origine et de qualité : enjeux et stratégies". Agropolis International, Montpellier. 16 octobre 2003.

Van der Ploeg J.D. (2003). High quality products and regional specialities: A promosing trajectory for endogenous and sustainable development. In: International conference :The future of rural policy, from sectoral to place-based policies in rural areas, 10-13 July, 2002, Siena, Italy. . Paris: OECD.

Wernerfelt B. (1984). A Resource-Based View of the Firm, in *Strategic Management Journal*, 5: 171-180

Yotopoulos P.A., Romano D. (eds). (2007). The Asymmetries of Globalization. London: Routledge. 208 p.

ANNEXES

Notes d'orientation des Ateliers

Note d'orientation atelier A - Quelle économie pour les terroirs ? Quels marchés pour les produits de terroir ?

Le phénomène de globalisation et l'évolution rapide de ses « des règles du jeu » ont impulsé des processus de standardisation des productions et des marchés des produits agro-alimentaires. Dans ces marchés, les stratégies compétitives *price leadership* prédominent avec des impacts souvent peu encourageants pour les producteurs agricoles qui ont vu ainsi détériorer leur capacité de négociation et leur valeur ajoutée dans les principales filières alimentaires d'une manière progressive. Le problème est d'autant plus épineux pour un grand nombre de pays en développement du Sud dont les économies nationales se caractérisent par :

- une forte croissance démographique,
- l'importance relative de l'agriculture de subsistance et de la pauvreté rurale,
- une faible productivité et une vulnérabilité au changement climatique et à la mise en concurrence de systèmes beaucoup plus productifs.

Devant cette situation, les stratégies de différentiation et de diversification des productions agro-alimentaires, centrées sur la qualité, constituent les voies principales pour ajouter de la valeur aux Systèmes Agro-alimentaires Localisés (SYAL). L'existence de relations identitaires entre l'humain, les territoires qu'il habite et les aliments qu'il consomme, joue un rôle catalyseur dans l'émergence de ces alternatives. A ce sujet, les produits de terroirs peuvent être un atout et une force face aux déséquilibres provoqués par les différentes formes de standardisation alimentaire depuis la production jusqu'à la consommation. En effet, ils constituent de plus en plus des produits convoités compte tenu à la fois de leur rôle dans la croissance économique notamment de la population rurale, d'une part, et de leur contribution à l'émergence de nouveaux marchés empreints de considérations socioculturelles, d'autre part.

Dans le cadre de cet atelier, nous essayerons d'aborder la question de développement des produits de terroir sur deux **principaux axes, à savoir l'axe économique et l'axe commercial. A travers ces deux axes et des discussions qu'ils devront susciter, l'objectif est de souligner** le rôle socio-économique des terroirs dans la construction d'une politique de développement alternative en tenant compte des potentiels de création de la valeur ajoutée dans le milieu rural.

1. Axe économique

Sur cet axe, l'intérêt est porté sur les avantages économiques liés aux terroirs, en termes de spécificité et de typicité permettant de remettre en cause la sûreté du modèle agro-industriel. Il s'agit, à travers les spécificités liées au territoire, d'apporter une valeur ajoutée significative et des attributs spécifiques aux produits alimentaires, pour qu'ils accèdent à des segments et des niches de marché caractérisés par la qualité et la typicité des produits demandés. Actuellement, il faut rappeler que nous sommes en présence d'un phénomène relativement paradoxal dans lequel, face à l'expansion effrénée de la distribution de certains produits standardisés à échelle mondiale, les consommateurs recherchent de plus en plus leurs références identitaires dans l'alimentation qu'ils achètent.

Ainsi, le terroir devient une source importante de diversité des productions agroalimentaires locales, ce qui génère des attributs commerciaux capables d'améliorer les revenus et la valeur ajoutée des SYAL. Une première condition nécessaire pour mener à terme des stratégies de création locale de valeur est, comme nous

l'avons avancé, la différentiation et la typicité des produits alimentaires. Une deuxième condition essentielle est le besoin de mettre en œuvre des dynamiques d'action collective qui obtiennent des synergies territoriales sur la base des rapports de « proximité organisationnelle », car la petite dimension des exploitations et des entreprises limite fortement les possibilités de succès des initiatives individuelles.

D'ailleurs, les initiatives de création locale de valeur doivent nécessairement faire partie des stratégies qui ont comme objectif plus large le développement des SYAL. La finalité principale est ainsi d'éveiller les fondements d'un modèle d'organisation collective à l'échelle territoriale qui base son efficacité collective dans la formation de réseaux socio-territoriaux liés à un certain type d'entreprenariat collectif articulé territorialement. En conséquence, les éléments qui constituent le patrimoine alimentaire local, sous forme de savoirs, savoir faire, réseaux sociaux, traditions et cultures alimentaires, variétés végétales, races animales, paysages agricoles ou écosystèmes microbiens, entre autres, doivent être envisagés non seulement comme des facteurs générateurs d'attributs différentiateurs des produits alimentaires, mais aussi comme des « actifs spécifiques » générateurs de capital territorial. L'objectif est ainsi d'obtenir des rentes de différenciation au niveau local à moyen et court termes, la diffusion des innovations et des connaissances, la construction du capital social et le maintien et la mise en valeur du patrimoine territorial, entre autres finalités de développement agro-alimentaire local. Pour obtenir des synergies territoriales qui débouchent sur une valorisation économique des terroirs, il faut développer des réseaux sociaux forts entre les principaux acteurs agro-alimentaires locaux, mais aussi avec les institutions de développement agro-alimentaire, avec les associations de développement rural, avec les élus locaux, etc.

Il faut noter toutefois que les zones rurales des pays du Sud reproduisent souvent des contraintes sévères en matière de développement institutionnel et du capital social. Les terroirs, dans la mesure où la valorisation des produits et services de qualité, pourraient alors constituer l'occasion de :

- permettre un meilleur accès au marché et contribuer à la professionnalisation et la structuration de la petite agriculture,
- créer une valeur ajoutée captable localement,
- redonner une dynamique aux territoires et un espoir aux jeunes,
- réduire ainsi la pauvreté et les risques de marginalisation accrue de nombreux territoires,

Tenant compte de ces considérations, l'axe économique soulève les questions de type suivant :

1. Que nous apprennent les expériences récentes du Sud ? Quelles difficultés, quelles réussites, quels risques ? Quels points faibles, quelles clefs de succès ?
2. Que retenir pour le Sud des expériences du Nord ?
3. Comment mieux valoriser les produits, en faire ressortir les spécificités et les valeurs esthétiques, émotionnelles, sensorielles et culturelles pour en accroître la reconnaissance et la valeur ? Importance du packaging, des fêtes, etc.
4. Comment mieux capter localement les valeurs ajoutées des produits de terroirs ?:
    a. Quelles transformations et/ou valorisations locales ?
    b. Comment contrer les risques de captation des avantages par des opérateurs extérieurs au territoire et/ou par des groupes sociaux locaux (souvent situés dans les sphères du pouvoir) ?
    c. Comment faire le partage de la valeur de façon équitable ?
5. Quelle politique à adopter à l'échelle régionale pour mieux valoriser sur les marchés locaux, européens et internationaux les produits et services de terroirs de l'écorégion méditerranéenne ?

6. Quelles propositions formuler pour le pays jbala/Chefchaouen, le Maroc et l'Union pour la Méditerranée ?

En définitive, l'objectif est de mettre en évidence les leviers d'orientation politique capables d'être mobilisés dans une stratégie globale de développement des produits de terroir. Plus particulièrement, il est nécessaire de comprendre les facteurs à encourager pour permettre aux produits de terroir de jouer pleinement leur rôle socio-économique quant au renforcement de leur propre identité et l'amélioration des niveaux de vie des populations rurales.

2. Axe commercial

Le marché des produits de terroirs connaît une croissance certaine car il répond à un besoin exprimé par des consommateurs recherchant le plaisir associé à la provenance de ces produits, à leur authenticité et à la reconnaissance du savoir-faire ancestral. Beaucoup d'évidences de consommation de produits de terroir existent dans les pays du Sud, comme c'est le cas pour les immigrés établis dans les grandes agglomérations urbaines dans le pays ou à l'étranger. Elles sont souvent justifiées par un besoin de réassurance satisfait par un retour aux sources et aux racines du consommateur.

Cependant, le commerce des produits de terroirs ne représente aujourd'hui qu'une part encore modeste dans le marché des produits alimentaires. Or, les terroirs et les produits qui y sont issus peuvent être gérés autrement pour améliorer leurs performances commerciales. Il faudrait pour cela connaître quels sont les principaux marchés potentiels du produit et quelles sont les conditions d'accès à ces différents marchés. L'enjeu est important pour les régions rurales qui disposent d'un fort potentiel en diversité et en produits de qualité mais qui sont peu compétitives sur les produits génériques. C'est le cas en particulier de la Méditerranée du Nord comme du Sud, une écorégion qui se caractérise par :

- l'importance relative de la petite agriculture,
- la place considérable que représentent les montagnes, collines et zones semi-arides et arides,
- la richesse en diversité, en paysages culturels et en potentiel de produits et services de qualité et l'attractivité pour le tourisme.

Au Maroc, par exemple : la promotion des produits de terroir occupe une place importante dans le "Plan Maroc Vert" dont les objectifs visent à consolider les succès acquis et à répondre aux nouveaux défis de compétitivité, d'ouverture et de conformité avec les exigences du marché mondial. Plusieurs expériences récentes montrent des innovations et des progrès possibles mais aussi des difficultés à bien se positionner sur les marchés et à réussir la « montée d'échelle économique ». Le potentiel des pays en développement reste ainsi encore peu valorisé et les voies et conditions de mise en marché des produits de terroirs sont questionnées.

Dans ce contexte, l'atelier gagnerait à s'interroger sur les questions suivantes :

1. Quels marchés viser en priorité : marchés locaux, nationaux, touristes, marchés internationaux, distribution traditionnelle, spécifique (ex : commerce équitable, surgelés,…), grande distribution ?
2. Que faire pour que la grande distribution puisse contribuer à la mise en marché des produits de terroirs ? Quels liens créer avec les producteurs ? Comment inciter la grande distribution à devenir un acteur des terroirs ? Quels exemples peuvent être cités, quelles leçons en tirer ?
3. Peut-on mettre en place des systèmes de commercialisation spécifiques pour les produits de terroirs, par exemple sur les axes et dans les stations touristiques, dans les stations d'autoroute, dans les grandes villes ? Y'a-t-il des exemples d'organisation de niveau national, et quelles leçons en tirer ?

4. Comment mieux mobiliser les restaurateurs, les compagnies aériennes et d'autres entreprises de services ou certaines personnalités, etc., pour qu'ils deviennent des promoteurs efficaces des produits de terroirs du Sud ?
5. Comment les producteurs peuvent-ils s'organiser pour mieux accéder au marché, assurer volume, régularité, et qualité, ajuster l'offre à la demande, gagner de nouveaux marchés et en échelle économique ? Quelles innovations introduire pour élargir les marchés ?

La réponse à ces questions nécessite certainement la mise en place d'une stratégie de développement des produits de terroir à différentes échelles, locale, nationale et régionale pour chaque pays. L'objectif est d'opérer le passage d'un secteur encore exploité essentiellement sur une base traditionnelle à un véritable secteur moderne offrant des produits de qualité, à forte valeur ajoutée avec des répercussions plus significatives sur les revenus des exploitants tout en préservant la biodiversité et les ressources naturelles.

Note d'orientation atelier B - Comment réussir le développement des indications géographiques (IG) dans les terroirs des pays du Sud ?

L'unification des marchés, l'uniformisation des recettes techniques, le développement du commerce des matières premières d'origine agricole, l'allongement des filières et l'internationalisation du négoce et des industries alimentaires entretiennent un mouvement de banalisation des aliments et de fragilisation des agricultures et des productions alimentaires locales. Issu de la transformation de matières premières standardisées, « l'aliment global » est dépourvu d'histoire lisible, perd les marques objectives de ses liens à l'origine, sa spécificité ainsi que ses capacités à informer la place du mangeur dans l'écosystème et dans la société. Issu de la seconde Révolution agricole et de la Révolution verte, la production de « l'aliment global » repose sur des choix techniques qui favorisent la recherche d'économies d'échelle et une externalisation des risques et des coûts environnementaux. Sa diffusion planétaire porte ainsi en germe la condamnation des agricultures traditionnelles.

Dans la mesure où elle permet une réhabilitation du lien à l'origine, l'Indication Géographique semble pouvoir répondre à une triple attente :

De rétablissement des fonctions non physiologiques de l'aliment: la valorisation du lien à l'origine met en exergue les ressources locales, tant environnementales que cognitives, confère à l'aliment une identité propre, une typicité et donc une charge informationnelle et sensorielle que le consommateur informé peut mobiliser dans ses démarches de construction identitaire.

De justice sociale et de développement local, dans la mesure où de meilleures conditions de valorisation des produits et des ressources locales et l'accès à de nouveaux débouchés sont de nature à susciter des flux d'investissement.
De durabilité, dans la mesure où la rente liée à la mise en place du signe de qualité (le « prix de la qualité ») ouvre une option de rémunération d'un service environnemental (en tant que contrepartie de l'internalisation des risques et des coûts environnementaux) que le marché ne peut pas assurer.

Les promesses sont là, les attentes également, mais le lien entre Indication géographique et développement des terroirs a-t-il ce caractère automatique qu'on lui attribue souvent?

L'Indication Géographique est au cœur d'enjeux économiques, environnementaux sociaux et culturels difficiles à maîtriser. En instituant une exclusivité d'usage, le dispositif juridique, peut favoriser l'émergence des comportements opportunistes visant la seule valorisation de la notoriété associée aux produits. Le cahier des charges et le plan de contrôle qui lui est associé sont censés prévenir ces risques. Mais encore faut-il que les enjeux puissent être opportunément cernés et que le collectif chargé de l'instruction du dossier soit en mesure de les identifier, de reconnaître les options techniques pertinentes, de proposer un règlement technique suffisamment contraignant et qu'il dispose du temps nécessaire à la construction d'un accord durable. Considéré de ce point de vue, la démarche doit être pragmatique, prospective, participative et intelligemment encadrée. Elle exige un effort d'anticipation lié notamment au fait que l'accès à de nouveaux débouchés et les perspectives de gains peuvent susciter (et, pourquoi pas, viser) l'intervention de nouveaux opérateurs, alimenter de nouvelles pratiques, inspirer de nouvelles logiques tant pour ce qui concerne le rapport à la ressource locale que le renouvellement des filières. Ces recompositions alimentent des logiques d'exclusion difficilement maîtrisables, suscitent des tensions et des conflits qui portent notamment sur le sens de la démarche et l'identification de ses objectifs.
Le premier défi, en particulier dans les pays en développement, tient sans doute à l'identification des objectifs à atteindre. S'agit-il de préserver un patrimoine immatériel de savoir-faire techniques et

relationnels: on est bien alors dans une approche terroir... mais qui peut être difficilement compatible avec un objectif de 'modernisation' de l'agriculture. Vise-t-on plutôt une consolidation des activités, le développement de l'emploi, une amélioration des revenus de la population locale ? Une attention particulière devra alors être portée à l'organisation des filières et à la production locale de la valeur ajoutée. Souhaite-t-on valoriser l'émergence de nouveaux débouchés en donnant une priorité à un accroissement de l'offre? Il faudra alors tenir compte d'une double exigence:

- d'une part, la pression sur les ressources ne permet de dégager qu'un faible potentiel d'accroissement de la production.
- d'autre part, la pauvreté de la population locale impose de veiller à la préservation de la sécurité alimentaire locale.

Le second défi relève des modalités de mise en œuvre de l'Indication Géographique. Il est bien question ici de la construction et du renouvellement de l'ancrage territorial dans la mise en œuvre d'une démarche collective. Cette construction repose en dernier ressort sur une mobilisation large des compétences locales et des énergies dans le respect de l'autonomie des acteurs, c'est-à-dire de leur capacité à concevoir et conduire un projet. Si tel est le cas, il ne peut être question que d'empowerment collectif, c'est-à-dire de la construction de nouvelles modalités d'appropriation collective des ressources locales. Par là, l'indication géographique peut apparaître comme un outil de développement et, en même temps, comme une étape dans la mise en œuvre d'un nouveau projet de société.

Note d'orientation atelier C - L'approche Terroir : outils de gestion durable des ressources naturelles (GDRN) ? »

Le terroir et la notion d'unités sociales de gestion des ressources naturelles, en rapport avec l'utilisation/utilité/usage et l'identité culturelle…dans le passé, aujourd'hui

Comment aborder la conservation/préservation, la réhabilitation, la valorisation des écosystèmes, des agro écosystèmes, par la gouvernance qui implique la responsabilisation de toutes les parties prenantes, et en particulier les communautés de base locales

La gouvernance des ressources naturelles fait appel à la reconnaissance des terroirs, des systèmes de gestion traditionnels (ancrage historique, liens sociaux, relation au temps, transmission des savoirs, « conservation » liée aux modes de vie des populations, la durabilité..)

Ces systèmes de gestion traditionnels existent-ils toujours, sont-ils toujours conservés, maintenus... ? S'ils le sont pour certaines pratiques très ponctuelles, pour une grande partie, il y a eu une coupure…et ce, à l'échelle globale partout sur la planète, en méditerranée en particulier…passage de l'espace collectif à l'espace privé (état, propriétaires, corporations..) ce qui veut dire qu'il y a eu intervention d'acteurs « externes »en plus des communautés locales (exemple de la végétation maraboutique très respectée dans l'histoire de la région, qui connaît quelques dégradations…)

Intéressant de regarder l'interface historique entre ces systèmes de gestion traditionnels et les systèmes « agro-industriels » modernes (tracteurs introduits, plants fruitiers produits par les pépinières modernes, élevage avec races améliorées : chèvre alpine, vache Holstein, etc.)

Comment ramener les populations locales déjà constituées en unités sociales de gestion des ressources naturelles (comme par exemple les apiculteurs, cueilleurs des PAM, les exploitants d'oliveraies greffées sur oléastres, etc.) à faire le lien étroit, à avoir conscience de cette notion de « produits du terroir », avec les écosystèmes productifs-durables…les terroirs comme éléments d'identification culturelle..qui favoriseraient davantage la qualité, les débouchés générateurs de revenus…et favoriseraient davantage la préservation/conservation/valorisation des écosystèmes naturels environnants (exemple de l'arbousier comme espèce importante qui fait la particularité du miel de Bellota !)

Comment profiter des opportunités conjoncturelles favorables pour recréer les liens sociaux, les spécificités des unités sociales ou unités de gestion des ressources naturelles, le terroir comme échelle de gestion…

Exemples :

- éradication visible et officielle de la cannabiculture, les paysans sont prêts à faire autre chose, cherchent des alternatives
- coopérative et réseautage existants encouragés par les institutions étatiques (plan Maroc Vert etc.)
- Foires, forums, autres évènements qui valorisent aujourd'hui les savoir-faire, les produits locaux, les corporations créées locales, etc.

« Agir localement, penser globalement » : la vision doit être faite au niveau d'un territoire donné de développement de l'économie sociale et solidaire…développer la notion de dialectique de l'utilité et de l'identité culturelle à faire valoir en lien avec la notion de terroirs, d'unités sociales de gestion/gouvernance des ressources naturelles, en rapport avec les écosystèmes naturels environnants (les SIBE par exemple)

Le terroir est un lieu de d'activation de ressources naturelles et des agroécosystèmes, mobilisant les savoirs et cultures locales dans un souci de valorisation des territoires. Ceci permet une gestion efficace de la durabilité de ces ressources et de la diversité biologique et culturelle.

- Comment le maintien et la préservation de la diversité naturelle et biologique et des ressources naturelles peut il être lié aux modes de production ? Y a t il des modes de production plus durables et devant/pouvant être associés au concept de terroir ?
- Quels types d' « approches terroirs » peuvent être mis en œuvre dans les pays en développement du Sud pour permettre aux agriculteurs et aux communautés locales de restaurer et de gérer durablement les ressources naturelles et biologiques de leurs terroirs ? Que peuvent nous apprendre les expériences récentes réussies dans ces pays ? Quelles méthodes et quels outils ? Comment en assurer la généralisation ?
- Quelles institutions et organisations mobiliser pour cette approche ? modalités de gestion et de rémunération ?
- Quelles sont les relations des paysages avec les agro systèmes locaux et les acteurs et selon quelles règles ? Comment envisager les éventuelles Méthodologie de travail.

Note d'orientation atelier D – Comment dynamiser les interactions entre savoir-faire, patrimoines locaux et diversité biologique

Dans le cadre des terroirs, la question de l'existence d'interactions entre diversité biologique et diversité culturelle ne devrait pas être posée : par définition même, le terroir est un espace d'intégration entre diversité biologique et culturelle. Produit de l'enracinement historique de sociétés dans un lieu précis, de la construction de leur lien au lieu et aux ressources naturelles, de l'appropriation et de la domestication de ces ressources naturelles, de l'édification de savoirs et de pratiques qui les gèrent, riche de la création de variétés végétales et animales et de paysages agraires (« l'agro-diversité »), et incorporant les patrimoines alimentaires, architecturaux et artistiques locaux, le terroir marrie de façon indissociable des composantes « naturelles » fortement marquées par les sociétés (plantes et animaux dits « sauvages », variétés et cultivars, paysages) et des composantes culturelles imprégnées de la « nature » environnante (techniques, patrimoines alimentaires, artisanaux, architecturaux). Nulle part ailleurs qu'en Méditerranée ces interactions sont à la fois aussi fortes et aussi anciennes.

La question n'est donc pas tant de dynamiser ces interactions, mais de faire en sorte de ne pas dissocier ces composantes dans les processus de développement et de modernisation. Comment ? La réponse apportée à cette question est essentielle car les approches terroir actuellement conçues et développées au Sud s'inscrivent dans le cadre de politiques de développement très descendantes et très orientées sur la promotion commerciale. Or, les expériences menées ailleurs ont montré que la promotion commerciale de « composantes » des terroirs (produits alimentaires, touristiques) tend à dissocier ces dimensions « naturelles » et « culturelles » : la « qualification » de produits sélectionnés par des instances extérieures au terroir réduit souvent le terroir à des spécialités agricoles locales, en le spécialisant, amenant ainsi à une certaine uniformisation des pratiques, des paysages et des savoirs, et le tourisme tend à ramener le patrimoine rural à un folklore pour touristes. Ces expériences montrent aussi le danger d'une approche trop descendante, portée par des politiques et des investisseurs plutôt que par des acteurs locaux.

Il s'agit donc dans un premier temps de mettre en garde sur une concentration excessive des efforts de développement sur la valorisation exclusive des « spécialités locales » sorties de leur contexte, ou sur un produit touristique unique.

Il s'agira aussi de réfléchir sur façon dont la multiplicité des instruments disponibles est susceptible de préserver ces interactions bio-culturelles. :

- indications géographiques (la mise en avant des produits de terroir peut-elle avoir un effet néfaste sur des dynamiques culturelles, sociales (ex : transformation du foncier)
- écotourisme et tourisme rural (quel rôle peuvent jouer la culture gastronomique et la sensibilité artistique ou naturaliste des consommateurs dans le maintien ou le gommage de ces diversités ? Relations aux paysages, aux fêtes, au patrimoine culinaire….)
- parcs régionaux, inscription au patrimoine mondial, réserve de biosphère, labellisations en tant que « patrimoines humains vivants » (cette patrimonialisation conservatoire peut-elle bloquer l'évolution (indispensable) de ces interactions)

Commentaires de G. Benoit à l'échelle méditerranéenne :

- L'écorégion méditerranéenne, dont le Maroc, se caractérise par **une exceptionnelle diversité naturelle, culturelle et agricole**. La diversité porte à la fois sur les espèces végétales et animales, les races et cultivars, les savoir-faire locaux liés à la production agricole et artisanale, à la consommation, à la gouvernance des ressources, à l'architecture, etc. Cette diversité et la qualité des patrimoines

culinaires, paysagers, architecturaux et naturels qui en résulte sont certainement des traits forts et un point commun de toutes les civilisations méditerranéennes, du Nord, de l'Est comme du Sud.

- L'anthropisation de l'écorégion est très ancienne et ce sont moins de 2% du total de l'espace méditerranéen qui est peu modifié par les communautés humaines.
- L'écorégion peut être considérée comme un **« site critique » (hot spot) de la biodiversité et du patrimoine culturel mondial** du fait de la croissance et de l'évolution des pressions anthropiques, lesquelles résultent à la fois de la forte croissance démographique et des changements rapides dans les modes de gestion, de production, de consommation et dans les modèles de développement. Les littoraux et plaines côtières et fluviales convoités sont menacés par toutes les activités qui veulent s'y concentrer et par l'étalement urbain qui conduit à détruire les paysages méditerranéens. Les **arrière-pays** par la **marginalisation économique** qui peut conduire aussi bien à la **déprise agricole et pastorale** (c'est le cas au Nord) qu'à la **surexploitation et à la désertification** (c'est le cas en général au Sud). Le recul des milieux ouverts au Nord est une menace directe sur la biodiversité et montre l'importance majeure d'un pastoralisme gestionnaire de l'espace.
- Les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, moins touchés dans leurs arrière-pays par le choc de la modernité que ceux de la rive Nord, ont souvent conservé une bien plus grande diversité et authenticité. La question fondamentale posée est celle de la **capacité de leurs terroirs à entrer dans une « post modernité », c'est-à-dire à réussir un saut qui leur permette de valoriser cette diversité et d'entrer dans une dynamique de renouveau rural (et urbain), aujourd'hui constatée dans nombre de terroirs du Nord, avant exode rural massif et déprise**.
- Une des difficultés vient des politiques de développement qui, au Sud, sont demeurées encore dans l'ensemble très technicistes et « descendantes » alors qu'au Nord, des approches beaucoup plus déconcentrées et décentralisées sont à l'œuvre. Ainsi par exemple la forte autonomie et les moyens importants à la disposition des espaces protégés (réserves de biosphères, parcs régionaux, parcs nationaux) du Nord ont permis d'impulser des projets de territoires ambitieux comprenant d'importantes composantes de sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel et naturel. Les politiques agricoles y contribuent aussi à travers le Pilier 2 et le programme LEADER. Le grand nombre de parcs naturels régionaux dans les montagnes méditerranéennes de l'Europe méditerranéenne est révélateur de ce type d'approches. Ceci n'a actuellement pas encore d'équivalent sur la rive Sud, les espaces protégés relevant au contraire du Nord surtout de la catégorie parcs nationaux et disposant, de même que les réserves de biosphère, de peu de moyens d'action.

Par rapport aux objectifs généraux que s'est donné le Forum, l'atelier D pourrait ainsi s'interroger sur :

- le cas de l'échelle locale qui est intéressant puisqu'on trouve à la fois une réserve de biosphère, un parc national et un projet de parc régional et que la région peut devenir un champ privilégié d'action du Pilier II du Plan Maroc Vert. Comment faire alors pour que ces outils permettent **l'émergence de dynamiques de terroirs valorisant les interactions entre savoir-faire, patrimoines locaux et diversité biologique** ? Quelles leçons utiles les pays du Sud pourraient-ils retirer de l'expérience du Nord ?
- le cas de l'écorégion méditerranéenne et le **comment faire en sorte que la région se donne une ambition plus forte** de réaffirmation et de valorisation de son patrimoine culturel et biologique.

Etat des interactions :

- La question de l'existence de l'interaction entre diversité biologique et culturelle ne devrait pas être posée : nulle part ailleurs qu'en Méditerranée ces interactions sont à la fois fortes et anciennes.

- Les patrimoines ruraux de la région incluent ces deux composantes de façon indissociable : ressources naturelles, variétés et cultivars, paysages, techniques, patrimoines alimentaires, artisanaux, architecturaux
- Pas seulement agro-biodiversité ni spécialités locales
- La question n'est pas de dynamiser les interactions, mais de faire en sorte de ne pas dissocier ces composantes dans les processus de développement et de modernisation…..
- ….. dans un contexte de politiques très descendantes et très orientées sur la promotion commerciale

Développement des terroirs

- La promotion commerciale de « composantes » des terroirs (produits alimentaires, touristiques) tend à dissocier ces dimensions

Note d'orientation atelier F – Quels enseignements tirer des expériences associant recherche, formation et développement sur les terroirs ?

1. Quelques spécificités de l'approche terroir, une obligatoire transversalité

L'approche globale de l'analyse du fonctionnement des terroirs suppose de développer et de maîtriser une transversalité entre les disciplines. Cette démarche parait indispensable pour combiner de façon cohérente différentes analyses conduites sur : le management stratégique des produits et des services, les sciences politiques, le développement rural et paysager, le pastoralisme, l'organisation sociale des acteurs, et la combinaison de biens et de services ou la valorisation des patrimoines culturels. Les analyses d'initiatives de valorisation des spécialités locales, de plus en plus nombreuses, mettent en évidence quelques spécificités des démarches entreprises :

- Ces réflexions interdisciplinaires doivent couvrir un **spectre d'objectifs** très large pouvant concerner la préservation du patrimoine immatériel, le renforcement des valeurs identitaires et culturelles (autochtonie et réappropriation du développement local), comme également la promotion de la valeur environnementale, économique et sociale (développement rural, tourisme rural)
- **Les instruments** mobilisés sont de différentes origines et relèvent de disciplines complémentaires : outils de protection juridique, environnemental, outil de défense du patrimoine bio culturel collectif avec insistance du lien entre territoire et appartenance politico culturelle (Ex. indiens Amara du Pérou)
- **Les impacts** de ces initiatives de valorisation sont difficilement mesurables. Certains effets transformant les équilibres socio-économiques ont été cependant soulignés dans les résultats des travaux des programmes de recherche conduits depuis plus de dix ans maintenant sur les IG et la biodiversité (Synergi, biodivalloc, Jardins d'Ethiopie et CEE PTM, programmes de recherche européens et méditerranéens).

L'identification, comme le recensement et l'analyse des recompositions en cours sont l'objet de programmes de coopérations conduits en partenariat avec de nombreuses équipes plus particulièrement en Méditerranée (FAO, Agridea et CIHEAM notamment par exemple dans les Balkans).

Si la compréhension de l'objet de l'analyse « Terroirs » implique des capacités de mobilisation de compétences dans plusieurs champs disciplinaires, les démarches de formation à l'approche Terroirs supposent alors une forte capacité de travail en réseaux mobilisant à la fois les expériences de coopération, de formations spécifiques et de recherche. Identifier, recenser, analyser les expériences en cours de recherche de formation et de développement de terroirs permettra d'en tirer les caractéristiques invariantes comme les spécificités pouvant aider à déterminer facteurs favorisant l'émergence et la consolidation d'expériences réussies.

2. L'expérience transversale d'action de recherche et de travaux de synthèse sur les terroirs.

Le CIHEAM et l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier abordent en coordination avec les autres instituts du CIHEAM, ces questions depuis de nombreuses années en animant des séminaires internationaux, des formations, des programmes de recherche et de coopération en partenariat avec de nombreux instituts de formation. La FAO affiche un intérêt particulier à l'investissement sur ce dossier quelle considère comme un facteur de développement local important. L'approche de développement territorial, organisée à partir d'actions de valorisation des productions typiques et de mise en œuvre de

dispositifs pour la reconnaissance des produits, est de plus en plus présente dans les projets de coopération dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, dont le CIHEAM est acteur promoteur (voir *Projet LeaderMed* et réalisation de la Route de l'Olivier en Syrie ; *Projet TerCom* au Liban avec la réalisation de l'Atlas des Produits Traditionnels Libanais).

Quelques projets en cours regroupent des expériences pluridisciplinaires à des niveaux internationaux qui méritent d'être citées. Il ne s'agit pas là d'un recensement exhaustif mais de quelques exemples auxquels le CIHEAM-IAMM est associé, illustrant la diversité des actions entreprises.

Ce sujet fait l'objet de réunions régulières au niveau international (Parme 2007, Antalya 2008). Ainsi le CIHEAM et l'Autorité Européenne de la Sécurité des Aliments (EFSA) ont co-organisé à Parme un colloque international sur "*Identity, Quality and Safety of Mediterranean Food Products*" (5 et 6 juin 2007). Parmi les orientations retenues à l'issue de ce forum, il a été convenu dans le domaine de la formation, de mobiliser des compétences méditerranéennes pour préparer un Master "Qualité agroalimentaire". Cet engagement a été confirmé pendant le séminaire régional de Casablanca "*Produits de qualité liée à l'origine et aux traditions en Méditerranée"* organisé par la FAO et le Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime du Maroc (8-9 Novembre 2007). Le projet a été présenté sous forme de Master international ERASMUS MUNDUS dans le cadre de l'appel d'offre européen ERASMUS MUNDUS action 1 d'avril 2010.

L'IAMM a, par ailleurs, coordonné le projet de recherche retenu dans le cadre des appels d'offres FEMISE, *Produits du terroir méditerranéen : Conditions d'émergence, d'efficacité et modes de gouvernance (PTM : CEE et MG ;* de juillet 2004 à Août 2005) qui a débouché sur un rapport consultable en ligne[9]. Cette même équipe de recherche a été pour partie associée à d'autres programmes de recherche portant, soit sur les indications géographiques, soit les terroirs comme le programme européen Siner-gi ou le programme de recherche « Héritages » financé par l'U.E., dont la partie sur la Turquie a été pilotée par le Centre de Recherches Economiques des Pays Méditerranéens (Université Akdeniz)[10]

Le programme de recherche-action sur les produits de Montagne pour la valorisation des produits de qualité et d'origine dans le Sud et l'Est de la Méditerranée, coordonné par l'IAM de Montpellier dans le cadre de la convention FAO-CIHEAM, avait pour objectif principal la promotion des produits de qualité comme élément stratégique de mise en valeur durable des régions de montagne. Ces travaux ont permis d'identifier les initiatives liées à la production et à la commercialisation des produits de montagne en Algérie, au Maroc, au Liban et en Syrie. La construction de la plate-forme d'échanges et d'informations en facilite la localisation et la connaissance[11]. Une note du CIHEAM en donne un bref résumé[12].

Dans de nombreuses expériences analysées cherchant à promouvoir des outils de développement rural et de développement économique, les questions de la protection des producteurs et des consommateurs contre les usurpations, de a signalisation de la qualité sont souvent centrales. Les enseignants-chercheurs conduisent leurs recherches sur ces sujets dans le cadre d'Unités Mixtes de Recherche (UMR), ainsi l'IAM de Montpellier, membre de l'UMR MOISA, participe ainsi aux programmes de recherche tels que « Synergi » ou « Biodivalloc » qui contribuent à l'approfondissement théorique de ces réflexions.

[9] http :www.femise.org/pdf/ao2/FEM2235.pdf

[10] Sous la direction du Professeur Yavuz Tekelioglu

[11] cf. http://www.cybermontagne.org

[12] Notes d'alerte du CIHEAM, n°46, 12 mai 2008

Ailleurs en méditerranée d'autres initiatives se multiplient. Ainsi la Faculté des Sciences Economiques et Administrative de l'Université Akdeniz et plus particulièrement le Centre de Recherches Economiques des Pays Méditerranéens est également très active sur ce dossier. Outre la participation à des projets de recherche européens mentionnés, des études de cas sur les produits de terroir dans différentes régions de la Turquie sont conduites. Ces travaux sont synthétisés à l'occasion d'une thèse de doctorat en cours d'achèvement sur *le développement local par la valorisation des produits de terroir.*

Le séminaire international du 24-26 avril 2008 tenu à Antalya en Turquie constitue une étape importante sur le chemin menant à la reconnaissance et la valorisation des produits de terroir des pays du pourtour méditerranéen par les scientifiques, les professionnels et les autorités institutionnelles. Il a donné lieu à une déclaration des participants soulignant l'importance de la poursuite de ces travaux à l'échelle méditerranéenne sur les produits du terroir et les indications géographiques pour le développement local durable en Méditerranée. Un nouveau séminaire prolongera cette réflexion du 16 au 18 décembre 2010 sur « Indications géographiques, dynamiques socio-économiques et patrimoine bio-culturel en Turquie et dans les autres pays méditerranéens » à Antalya.

Liés à ces programmes, des actions de coopération sont menées avec les collectivités territoriales. Ces programmes analysant différents types de filières d'approvisionnement ou de distribution conduisent à tester de nouveaux modes d'organisation. Ces formes de coopération « locales » s'inscrivent dans un réseau transversal qui facilite leur mise en relation à plus grande échelle. Les programmes Interreg, comme Novagrimed, cherchent à développer des relations innovantes entre différentes régions du Nord de la Méditerranée. Des travaux sont en cours pour élargir ces expériences aux terroirs de l'est et du Sud de la Méditerrané afin d'unir les efforts de coopération et évaluer la faisabilité de mise en place d'outils organisationnels transversaux pour le bassin méditerranéen.

Un groupe de travail FAO-CIHEAM sur les produits du terroir s'est constitué pour favoriser le renforcement d'un réseau méditerranéen d'institutions favorables au soutien d'études portant sur les intérêts économiques et les potentialités de marché comme sur les impacts sur la biodiversité, la dimension culturelle et sociale (préservation des traditions, diète méditerranéenne). Ce réseau anime une réflexion permanente dans un certain nombre de pays, les plus sensibles et intéressés sur ce sujet, pour mieux expliciter la vision, les nécessités des pays et des opérateurs afin de faire émerger une vision commune Méditerranéenne.

Enfin en terme de coopération internationale, ces rencontres et travaux en réseaux (études, séminaire international, guides pratiques, plate-forme d'informations etc..) pourraient permettre de porter le sujet du développement des territoires au niveau « politique » euro-méditerranéen en proposant l'organisation dans les années à venir d'une réunion de Ministres des Pays membres du CIHEAM sur le thème de la valorisation des produits du terroir en Méditerranée[13].

Ces travaux de recherche action assez diversifiés d'expertise et de synthèse, réalisés la plus part du temps avec les opérateurs de terrain alimentent de façon continue l'enseignement supérieur dispensé à l'IAMM et dans les instituts du CIHEAM. Ils aboutissent également à des supports de formation professionnelle de courte durée pour des opérateurs de développement mais également pour des chercheurs engagés dans des opérations de recherche action.

[13] Dernières réunions 2006 Le Caire, 2008 Saragosse, 2010 Istanbul.

3. La formation par la recherche et la coopération aux terroirs.

Au niveau Master et doctorat,

des travaux sont réalisés en collaboration avec des associations d'appui au développement et des instituts de recherche. Par exemple, la collaboration avec l'Institut Hassan II d'Agadir Migrations et Développement et la Fao a donné lieu à un mémoire de Master CIHEAM-IAM associant Supagro et l'Université Paul Valéry en 2009 sur « l'analyse de la filière safran : perspectives pour la mise en place d'une indication géographique ».

La collaboration avec le Réseau Planète Terroirs a permis de conduire en 2009 six études de cas de terroirs dans le cadre de mémoire de terrain de Masters : Chefchaouen (Maroc), les dentelles de Montmirail (France), l'Aubrac (France), Derven (Albanie), Parmona (Grèce), Valloire (France). Ces travaux confirment la mosaïque des terroirs et les nombreux conflits d'usage sur les ressources. D'autres Masters sont régulièrement conduits sur des terroirs en Turquie ou dans d'autres pays de la Méditerranée. Toutes les actions permettent de consolider le cadre d'analyse de fonctionnement des terroirs.

Certains de ces mémoires se poursuivent par des thèses de doctorat, citons la dernière thèse de Claude Challita (2010) sur les terroirs au Liban. D'autres thèses et mémoires sont en cours de soutenance en Tunisie au Maroc, en Albanie ou en France dans le cadre de programmes de coopération et de recherche. En lien avec des programmes de recherche internationaux, le projet FruitMed (RTRA) porte sur l'analyse de la biodiversité biologique et culturelle de l'amandier, du figuier et de l'olivier en Méditerranée afin de déboucher sur des comparaisons autour du bassin méditerranéen.

La forte dynamique en cours de recherche et de formation est valorisée par ailleurs sous forme de nombreuses publications, parmi celles-ci un numéro récent d'options méditerranéennes intitulé « Les produits du terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens » (OM, série A, n°89, 2009) et la plate-forme collaborative « Cyberterroirs.org ». Des séminaires sont régulièrement prévus pour faire le point des avancées sur le sujet en 2010 à Antalya, en 2012 à l'occasion du 13ème Congrès International de la Société Internationale d'Ethnobiologie qui développe un projet multiforme tourné vers la valorisation à destination du grand public d'actions de recherches sur les arbres fruitiers emblématiques de la Méditerranée

A travers les différents exemples de travaux conduits en situations diversifiées en Méditerranée ce projet a pour objectif :

1) de comprendre les processus biologiques et sociaux qui ont conduit à la diversité et à l'importance pour les sociétés méditerranéennes des variétés d'arbres fruitiers et de leur diversité variétale : domestication, diffusion et pratiques de gestion à travers les périodes,

2) de comprendre le rôle des interactions entre la biologie des espèces, les pratiques humaines et les représentations sociales dans la distribution de la diversité génétique intra et inter-variétale et l'importance des flux de gènes avec les populations apparentés de formes spontanées,

3) de comprendre comment les valeurs sociales, culturelles, économiques et les usages qui concernent la diversité des arbres dans les systèmes de production agricole sont affectées par l'évolution des sociétés rurales,

4) de comprendre comment l'évolution contemporaine des sociétés rurales et la globalisation des marchés affectent la distribution et les usages des variétés et évaluer les risques d'érosion génétique et dresser des prospectives d'évolution.

Ces quelques exemples illustrent la diversité de travaux de formation et de recherches associées entrepris sur des aspects complémentaires du développement des terroirs. Leurs résultats accumulés et capitalisés peuvent être diffusés et valorisés par des actions de formation de courte durée.

Formations continues spécifiques

pour les acteurs du développement des terroirs. Aux formations dispensées enseignement supérieur sont associées des formations à l'usage de professionnels engagés dans l'action de terrain. Quelques exemples de formation : des formations spécifiques terroirs sont conduites avec d'autres partenaires (Inra, CIRAD , Montpellier SupAgro et Agridea) sur les indications géographiques (IG), alternativement en Suisse, à Genève, et en France à Montpellier. L'objectif est de proposer aux professionnels engagés dans des démarches de reconnaissance d'indications géographiques une confrontation de leurs pratiques propre à d'autres expériences en cours en les replaçant dans le contexte du cadre légal international.

Le CIHEAM conduit des formations spécifiques Terroirs depuis 2009. La Haute Ecole des Terroirs Méditerranéens (HETM), réunit des hauts fonctionnaires et des décideurs du pourtour méditerranéen. Sont abordés : les dispositifs de normalisation et les modes de différenciation dans le nouveau régime de concurrence de la qualité et de l'origine qui se dessinent à l'échelle internationale.

Une nouvelle formation expérimentale pilote est lancée en 2010, menée avec l'appui d'une collectivité territoriale (CG34). Elle cherche à consolider une initiative de « codéveloppement » entre des territoires du Nord et du Sud de la Méditerranée : l'Ecole Opérationnelle des Terroirs (ECOPTER). Cette « école » s'ouvre par deux sessions en juin et octobre 2010 à l'intention des jeunes marocains du Souss (Sud du Maroc) et des jeunes français issus de l'immigration marocaine pour développer un réseau de valorisation et de commercialisation de produits caractéristiques du terroir sud marocain. Cette démarche « agri-culturelle » a pour objectif de créer des perspectives d'avenir et en permettant à des jeunes franco-marocains de créer leur propre emploi dans leur région d'origine. En accompagnant la construction de projets socio-économiques, les formations courtes viendront renforcer les capacités des porteurs de projets. Le public sera ainsi composé de moitié par de jeunes franco-marocains de la région méditerranéenne disposant d'une formation de base en commerce gestion. La seconde moitié visera des jeunes porteurs de projets marocains de la région Souss Massa Drâa. Le projet a pour but de mettre en avant la complémentarité de ces deux acteurs pour constituer des réseaux de confiance structurant les circuits d'échanges autour d'activités économiques et culturelles.

Cette formation soutenue par le Conseil Général de l'Hérault et la région du Sous Massa Draa qui ont conclu un accord de coopération internationale implique avec les collectivités territoriales des institutions nationales (AFD) et internationales (FAO et CIHEAM). Un développement sur plusieurs années est en cours de réalisation afin d'étendre l'expérience à d'autres pays du pourtour méditerranéen notamment dans les Balkans (projet FFEM en liaison avec MADA et des coopérations FAO et Agridea).

Les actions de formation de courte durée deviennent alors des éléments importants de dispositifs de coopération internationale qui se développant dans la durée et renforcent les capacités humaines pour la construction de dynamiques territoriales complémentaires au nord et au sud de la méditerranée. Elles peuvent à terme constituer de bonnes bases d'opérations de co-développement des deux cotés de la méditerranée ou entre la méditerranée et d'autres régions du monde.

4. Des synergies à organiser pour répondre aux demandes croissantes de formation, des pistes pour l'action.

Quelques initiatives internationales s'engagent pour valoriser les résultats de travaux menés en réseaux :

- Un projet, conjoint avec Terroirs et Cultures, de mise en réseaux de terroirs du monde conduit par les enseignants chercheurs du master Innovation et Développement des Territoires Ruraux[14] a permis de décrire et d'analyser le fonctionnement de 6 terroirs. Les travaux de terrains en France (Aubrac, Dentelles de Montmirail, Valloires) au Maroc(Chefchaouen), en Grèce(Parnoma), en Albanie (Derven) ont servi de support à une analyse comparative pour identifier les points communs à ces dynamiques territoriales mais aussi rechercher les éléments moteurs de leurs réussites
- Des Masters Terroirs cohabilités sont envisagés et un cursus entre l'IAV Hassan II d'Agadir et l'IAMM est à l'étude ; il en est de même avec l'Albanie et la Turquie.
- Des formations courtes avec un tutorat permanent et des objets d'études comparatifs sont désormais possibles par les parcours de formation actuellement développés par l'IAMM, Montpellier SupAgro et les instituts de développement (analyses pratiques de terrain etc.).
- Des formations par la coopération et la recherche grâce au réseau inter institutionnel en Méditerranée développé par le CIHEAM en lien avec les institutions de recherche de formation et les administrations nationales et territoriales.

L'offre formations continues spécifiques

Sur les terroirs se diversifie. Ces formations en alternances réalisées en associant plusieurs institutions permettent de répondre à des demandes assez opérationnelles d'acteurs. On peut citer :

- L'appui au développement stratégique (normes et instruments de différenciation dans le nouveau régime de concurrence de la qualité et de l'origine),
- La mobilisation des ressources d'intelligence économique et de coordination politique,
- Le développement de réseaux ayant comme objectif de préserver et de valoriser la biodiversité, de construire une démarche « agri-culturelle » afin de favoriser les ouvertures et les échanges culturels par le co-développement humain et des mécanismes de reconnaissance sociaux,
- L'accompagnement des acteurs de différentes catégories socio-économiques dans la construction de projets socio-économiques soucieux de l'environnement et du développement rural.
- Le développement des capacités des porteurs de projets et la consolidation de nouveaux réseaux de projets afin de s'adapter aux recompositions et aux dynamiques biologiques et culturelles.
- L'apprentissage par l'action collective et la recherche des dépassements de conflits en associant opérateurs, administrations, professionnels agricoles et les interprofessions sur des objets pratiques à construire.

[14] Le master IDTR est cohabilité par le CIHEAM/IAMM, Montpellier Sup Agro et l'université de Montpellier.

Quelques pistes pour l'action.

Ces différents exemples de formation d'acteurs alimentés par des travaux de recherche, d'expertise, de synthèse peuvent contribuer à répondre aux besoins d'opérateurs sur des sujets clés du développement territorial à différents niveaux. Ces sujets fournissent naturellement quelques pistes pour l'action.

Les terroirs présentent actuellement un **potentiel de croissance** important dans un contexte de marché instable car ils constituent une réserve de valeurs multiples : culturelle, sociale, patrimoniale, également environnementale. L'évolution du régime international de concurrence plus tourné depuis les années 1990 vers la qualité des produits et la valorisation de leur origine, couplée à l'accélération du processus de libéralisation, fait de **l'aptitude à fixer des normes et à proposer des modes de différenciation** un enjeu politique et économique majeur.

La mise en œuvre de ces options suppose une mobilisation maîtrisée des ressources **territoriales, des ressources d'intelligence économique. La garantie de l'origine et de la qualité doit aller de pair avec le** partage des bénéfices économiques et sociaux **sur le long terme entre l'ensemble des acteurs de cette dynamique. Les maintiens des emplois ruraux comme des activités contribuant à la préservation des patrimoines bio-culturels supposent l'élaboration de** politiques publiques coordonnées **à différentes échelles (locale, nationale et internationale).**

Le CIHEAM, doté d'une longue expérience de coopération de formation et de recherche, peut en partenariat avec d'autres structures publiques et privées favoriser **le renforcement des réseaux de coopération entre terroirs méditerranéens** pour capitaliser les savoirs par la formation et la recherche-action. Le renforcement des ces réseaux de coopération entre terroirs méditerranéens et d'autres territoires du monde doit permettre de valider les points communs de différentes expériences, d'échanger les bonnes pratiques et de construire progressivement des guides pour le développement des terroirs méditerranées.

Note d'orientation atelier G - Quelles politiques publiques, quelles coopérations, quelles gouvernances pour les Terroirs ?

La question des politiques, des coopérations et de la gouvernance pour les terroirs peut être analysée selon deux perspectives. Une première relative au rôle que doivent jouer les institutions politiques à l'échelle d'un pays, d'un groupement géopolitique (Ex. région méditerranéenne) ou d'une entité politique locale (commune, province, département, région économique etc.) dans l'adoption de la dynamique des terroirs comme moteur de développement économique ; et la seconde sur la performance des programmes politiques. La coopération et la gouvernance sont à ce titre deux outils qui doivent être mobilisés pour optimiser cette performance en accélérant l'adoption de l'approche terroir, capitaliser sur les expériences réussies et affiner les interventions sur le terrain.

Les politiques publiques :

Le rôle de l'état avec ses institutions publiques et semi-publiques est l'une des questions fondamentales et urgentes qui mérite d'être approfondie par l'atelier, car en absence d'une vision nationale globale les efforts des opérateurs, à l'amont comme à l'aval des filières, risquent d'être compromis voire même anéantis. Ceci est d'autant plus vrai pour les régions agricoles marginales peuplées par des paysans pauvres, analphabètes et donc incapables de se prendre en charge pour concevoir et implémenter un projet de développement territorial inspiré par l'approche terroir.

Les questionnements pour lesquels l'atelier pourrait dresser quelques éléments de réponse seraient du type :

- Quelles sont les orientations globales qu'une politique gouvernementale pourrait adopter sur le long terme (15 – 20 ans) ? Autrement dit, quelle place réserver pour les produis de terroirs dans les politiques agricoles nationales ? ;
- Quelle politiques d'aide et de subvention à adopter et avec quel mécanisme ? ;
- Quels programmes de recherche, de développement et de transfert de technologie pour les produits de terroirs ? et quels en sont les priorités ?;
- Quel appui institutionnel les Etats doivent apporter aux filières des produits de terroirs ?, la réponse à cette question passera nécessairement par l'analyse des expériences de pays leaders comme celle la France et de l'Italie ;
- Que peut faire l'état pour encourager et accélérer l'organisation et la consolidation des filières de produits de terroirs. Pour un pays comme le Maroc, cette question est d'une extrême importance vu la complexité socioculturelle et parfois juridiques (ex. statut des terres) des zones de production et aires de répartition naturelle des produits de terroirs ;
- ……..

A l'échelle locale, les politiques peuvent jouer un rôle important voire même décisif non seulement pour accélérer la dynamique de valorisation et de développement économique par l'entrée terroir mais aussi pour inciter et pousser les Gouvernements à s'approprier et partager l'approche. De nombreux exemples en Méditerranée et ailleurs ont montré que c'est sous l'impulsion des initiatives locales et en s'inspirant des réussites et des échecs enregistrés au niveau local que des politiques d'envergure nationale se sont forgées avant d'être généralisées au reste du pays.

Les pays qui ont enregistré des progrès considérables dans ce domaine sont ceux ou les Gouvernements ont su rapidement traduire les initiatives locales en projets nationaux.

Cette réalité de construction politique ascendante doit inspirer les intervenants à formuler des propositions qui visent le renforcement de cette tendance tout en soulignant ces limites notamment sur des aspects financiers, d'appuis institutionnels et d'encadrement. Sur certaines thématiques, et dans certains cas, les régions, les communes ou les départements sont par exemple incapables d'assurer à eux seuls le développement par l'approche terroir soit en raison de l'étendu du terroir (cas de la foret d'arganeraie qui s'étend sur trois régions économiques différentes) ou par manque de moyens.

Dans le projet global, qui ne peut être que national, Il y a lieu de trouver des compromis et surtout de développer des complémentarités entre les initiatives locales et les projets nationaux et entre les initiatives régionales elles mêmes.

La coopération :

Les modèles de coopération développés pendant les dix dernières années se sont avérés d'une grande importance pour la promotion de l'approche terroir à l'international. Une fois n'est pas coutume, la problématique des terroirs a permis de transcender le schéma classique des modèles de coopération basé sur des mégaprojets conçus et gérée de façon exclusive par les services centraux pour passer à des modèles de coopération autour de projets plus petits conçus et implémentés par des entités politiques locales (politique de jumelage, coopération décentralisée etc.). Ces nouveaux modèles de coopération sont venus pour répondre à des besoins spécifiques de certaines régions et pour parfois contrecarrer l'inertie des Départements de tutelles.

Sur cette problématique, il serait judicieux que l'atelier puisse se pencher, à travers des exemples de différentes pays, sur les réussites et les limites de la coopération en distinguant entre les projets de coopération contractés par l'état et ceux initiés et mis en œuvre par les entités politiques locales. Un exemple de question qu'on pourrait se poser à ce niveau : Peut ont pensé à une certaines répartition des taches et d'orientations globales pour les deux voies (nationale et locale) ?

En prenant l'exemple de la coopération décentralisée entre le Maroc et la France on peut également se poser des questions sur les voie d'amélioration de ce type de coopération pour la rendre plus 'démocratique' et accessible même pour les régions pauvres et marginales, sinon la coopération, comme outils d'aide au développement, ne fera qu'aggraver une disparité entre les régions économiques qui est déjà flagrante.

Enfin, la coopération dans le domaine de valorisation des terroirs s'est avérée comme un outil de rapprochement entre les civilisations, de concertation intellectuelle entre les scientifiques et les politiques, d'échanges d'expériences et de consolidation des efforts à l'international. C'est grâces aux multiples formes de coopération multilatérales et bilatérales, Nord-Sud, et Sud-Sud etc. que la dynamique des terroirs a acquis une notoriété et une reconnaissance dans plusieurs pays. A ce titre, le forum de Chaouen se doit de lancer les bases d'une nouvelle ère de collaboration internationale avec l'objectif stratégique de revigorer cette dynamique et la rendre plus 'agressive' pour pouvoir défendre le statut et l'avenir des produits de terroirs dans les instances internationales.

La gouvernance :

Tout projet de développement basé sur l'approche terroir nécessite l'implication et la collaboration de plusieurs institutions publiques et privés. Pour le réussir, il n'y pas d'autre choix mais d'avoir une gouvernance rationnelle, participative et avant-gardiste.

Les témoignages et les points de vues des intervenant sur ce point doivent permettre de clarifier comment décliner les principes de la bonne gouvernance dans le cas des produits de terroirs et d'illustrer, dans la mesure du possible, leurs argumentaires par des exemples vécus dans le cadre de projets à dimension locale, nationale ou internationale.

Note d'orientation atelier H - Comment construire et dynamiser un panier de biens et de services territorialisé ?

Le modèle du *panier de biens et de services* développé dans les années 90 par A. Mollard et B. Pecqueur montre comment la valorisation conjointe de produits de terroirs et de services environnementaux permet de construire une forme novatrice de développement territorial. Ce modèle n'est pas la simple juxtaposition de plusieurs biens, mais une combinaison interactive entre eux et avec des biens publics de qualité (appelés "écrin") qui est appréciée par les personnes qui fréquentent ces espaces. Au-delà du panier de biens, c'est en fait tout le contexte et l'image du territoire qui est valorisée, ce qui crée une rente plus élevée que la simple somme des surplus de chaque produit : la *rente de qualité territoriale*. Cette rente bénéficie aux producteurs de tous ces produits et, au-delà, à l'ensemble des acteurs qui contribuent à donner une image positive au territoire. Cette combinaison de la qualité et du territoire, constitue la base d'un modèle "d'éco-développement territorial" fondé sur la valorisation d'un ensemble de produits et services de qualité (dont le tourisme), en y incluant les services liés à l'environnement.

Il n'y a pas un modèle unique d'écodéveloppement territorial : tous les territoires sont différents et le panier de biens est une stratégie de développement parmi d'autres. Il n'y a pas de "modèle pur" du panier de biens et de services, mais plusieurs modalités de construction territoriale autour de la qualité. C'est lorsque sont pris en compte, au-delà du seul marché, le temps long, la culture et les traditions, ainsi que les contraintes écologiques des systèmes de production, que l'on a le plus de chances de se rapprocher du modèle d'écodéveloppement territorial lié au panier de biens.

Quatre questions structureront les exposés et discussions de cet atelier :

a – Quel(s) lien(s) au développement territorial ? Quel périmètre du territoire ? Quelle place des ressources naturelles et de l'environnement ?

b- Quels éléments constitutifs du panier de biens ? Nature de l'offre et de la demande concernées. Importance capitale des services environnementaux dans les pays du Sud.

c- Quels outils de diagnostic et d'évaluation du panier de biens et de services ? Quels instruments de mesure ? Comment analyser les rentes ou les différentiels de prix ?

d - Quelles dynamiques de création et de suivi du panier de biens ? Quels sont les acteurs concernés du secteur agro-alimentaire, du tourisme ? Quels rôles des acteurs publics et/ou privés ? Quelle incidence sur les agricultures locales ?

Note d'orientation atelier I - les terroirs peuvent-ils contribuer à la sécurité et à la souveraineté alimentaire ?

La sécurité alimentaire, qui figure dans le premier objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) des Nations Unies, est redevenue un enjeu majeur d'actualité à la suite de la crise des marchés agricoles de 2007/2008. Le concept de sécurité alimentaire englobe aujourd'hui à la fois celui de « Droit à l'alimentation » figurant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et précisé au sommet de la FAO de Rome en 1996, et celui de « Souveraineté alimentaire » popularisé depuis une quinzaine d'années. Ce concept pourrait se définir comme la capacité d'un pays d'assurer à tous ses habitants une alimentation satisfaisante du point de vue quantitatif, qualitatif et socio-culturel, c'est-à-dire une alimentation répondant aux critères du développement durable. Dans ce cadre conceptuel, l'atelier se situera dans une approche prospective des modes d'organisation des systèmes alimentaires à l'horizon d'une ou deux générations et de la contribution potentielle des terroirs. En effet, on peut envisager un scénario d'expansion du modèle agroindustriel concentré, financiarisé et globalisé, et un scénario alternatif fondé sur des filières courtes ancrées territorialement et des réseaux d'acteurs solidaires. Ce second scénario prend assurément mieux en compte les 500 millions de petits paysans assurant encore l'alimentation de plus de la moitié de l'humanité, au Sud comme au Nord, sur la base principalement de cultures vivrières et locales. L'atelier abordera 3 groupes de questions stratégiques :

- Les cultures vivrières sont-elles ou peuvent-elles devenir des produits de terroir ? Les terroirs qui constituent l'un des socles du modèle de proximité à travers le dispositif des IG peuvent-ils contribuer à la sécurité alimentaire régionale, nationale et internationale ? Selon quelles modalités ?
- Quels sont les atouts sociaux, environnementaux, économiques et patrimoniaux des produits de terroir face au modèle agroindustriel ? Plus précisément, les cultures alimentaires locales peuvent-elles permettre pour les pays du Sud et certaines régions des pays du Nord, de réduire les risques de marginalisation d'une certaine forme d'agriculture (familiale et territorialisée) ? Comment les déployer ?
- La principale faiblesse des produits de terroir, du point de vue de la sécurité alimentaire, est celle des coûts de production et de commercialisation qui conduisent à des prix nécessairement plus élevés que ceux des produits agroindustriels de masse. Comment surmonter ce handicap ? Quel pourrait être le rôle des politiques agricoles et alimentaires face à ce défi économique ?

Note d'orientation atelier J - Les consommateurs, levier de développement des terroirs

Sur la base des travaux sur la hiérarchie des besoins de l'individu de Maslow, le marketing s'est attaché à identifier les besoins et tenter de les satisfaire. Cependant, dans des sociétés où les besoins de base sont satisfaits l'enjeu est de satisfaire des besoins psychologiques donc la consommation de symboles (Gabriel, 1997) et de signes qui n'ont de sens que dans le système social dans lequel ils s'inscrivent (Baudrillard, 1972). Le signe permet de communiquer une valeur ou une affiliation mais aussi une différenciation qui inscrit l'individu comme un être unique dans le système social (Gabriel, 1997). Le thème de l'authentique (Camus, 2004), ou du terroir apparaissent ainsi comme des signes qui permettent de générer des différences symboliques et d'accomplir des aspirations différentielles. La question de l'origine des produits consommés se pose avec plus d'acuité dans l'alimentation compte tenu des dimensions sociales et symboliques de l'alimentation (Levi-Strauss, 1964 ; Corbeau, 1996) et des risques perçus pour la santé (Bauer, 1960 ; Gallen, 2001 ; Brunel, 2003). Signaler l'origine des produits est ainsi devenu une nécessité pour le consommateur et un enjeu majeur pour les entreprises du secteur.

Pour le consommateur, nous avons montré que les produits alimentaires dits « de terroir » sont généralement considérés comme étant « de meilleure qualité », plus « naturels », « traditionnels », « authentiques », ceci même si dans certains cas, l'instrumentalisation du terroir par les entreprises en fait des biens en contradiction avec l'objet authentique qu'ils sont censés représenter (Warnier, 1994 ; Cova et Cova, 2000 ; Camus, 2001).

Les recherches sur le comportement du consommateur s'intéressent à identifier l'influence de certaines variables et à comprendre le processus de décision qui conduit à l'achat. Choisir un produit présentant de nombreux attributs est le résultat de différents processus de traitement de l'information disponible.

En matière d'achat de produits alimentaires, le besoin d'information se fait sentir au moment du choix des produits en rayon (Bettman et Park, 1980 ; Engel et al., 1995 ; Filser, 1994). Le consommateur cherche des heuristiques qui minimisent ses efforts cognitifs. La marque commerciale, le signe de qualité ou les labels peuvent jouer ce rôle de résumé d'information qui facilite le choix.

L'information du consommateur doit être claire facile à mémoriser et cohérente.

1. les produits de terroir pour le consommateur

Depuis le début des années 90 le concept de terroir est à l'honneur sur les marchés des produits alimentaires pour cause de crises alimentaires et de perte de confiance de la part des consommateurs. De nombreuses disciplines se sont intéressées au concept et ont fourni des définitions différentes du terroir.

Les chercheurs INRA et l'INAO proposent de considérer le terroir comme

« Un terroir est un espace géographique délimité, défini à partir d'une communauté humaine qui construit autour de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs et de pratiques, fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoirs faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace".

L'approche constructiviste de ce travail, si elle permet de rapprocher les points de vues des scientifiques et des professionnels ne facilite pas la lecture de ce concept complexe pour les praticiens et les consommateurs, mais met l'accent sur la nécessité de la preuve du lien entre le produit et son terroir.

Les définitions proposées s'accordent sur la présence de caractéristiques tangibles et intangible des terroirs. Pour notre part, nous avons pris le parti de considérer non pas les définitions des experts mais les perceptions du terroir et des produits de terroir par les acteurs (les producteurs et les consommateurs)

Du point de vue des consommateurs, les produits de terroir représentent une charge affective très forte et cristallisent des attentes aussi diverses que le goût, la santé, la protection de l'environnement, le soutien aux petits producteurs….Une étude qualitative du discours des consommateurs par rapport à ce type de produit souligne les associations sémantiques suivantes aux produits de terroir (Aurier et al., 2004) :

Figure 1: Principales associations aux produits de terroir (Aurier et al, 2004)

Faire connaître les produits de terroir doit comporter toutes ces dimensions pour correspondre aux attentes des consommateurs.

Quelles stratégies de valorisation des terroirs ?

<u>Le marquage « terroir » des PME</u>

Construire la notoriété et l'image de marque de l'entreprise sur celle d'un lieu géographique réputé semble aujourd'hui être un élément central de la stratégie de certaines PME de l'agroalimentaire. Cependant l'utilisation du concept de produits de terroir dans la stratégie des PME soulève des questions nouvelles en matière de légitimité et de cohérence dans le choix des terroirs d'ancrage.

Le marquage « terroir » des grandes firmes de l'agroalimentaire

*L*es grandes marques du secteur agroalimentaire cohabitent parfois avec des signes de qualité. Le groupe Lactalis s'est spécialisé dans les fromages AOC (notamment le Roquefort Société), LVMH dans l'AOC Champagne (Moët et Chandon), Fleury Michon dans le label rouge…Le choix de la logique de marque ou de label dépend de la stratégie de chaque entreprise.

Le marquage « terroir » des distributeurs

Même si Leclerc a été le premier à lancer la campagne de promotion « Nos régions ont du talent » en 1987, la première marque de distributeur terroir « Reflets de France » est lancée par le groupe Promodès en 1996 avant son rachat par Carrefour. Suivi depuis par les autres distributeurs comme Casino qui lance « Terre et Saveurs », Système U avec « Savoir des Saveurs », Cora et « Patrimoine gourmand ».

Reflets de France de Carrefour

Nos Régions ont du Talent de Leclerc

Les saveurs U de Système U

Patrimoine Gourmand de Cora

Les marques collectives

Une marque collective est une marque utilisée simultanément par différentes entreprises (producteurs, transformateurs) sans qu'elle soit nécessairement leur propriété. Elle permet de fédérer l'ensemble de ces entreprises en les dotant d'une notoriété et d'une image communes dans l'esprit du consommateur. Les articles L.711-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI), distinguent la marque collective simple et la marque collective de certification.

a). La marque collective simple

La marque collective simple est un moyen pour un groupement de producteurs de permettre à ses adhérents de signaler leur appartenance à ce groupement et de promouvoir leurs produits ou services par une publicité collective. Sa fonction essentielle est d'être un instrument de concurrence, elle permet de distinguer les produits ou services des producteurs de ceux de leurs concurrents. La marque collective simple a pour particularité de pouvoir être utilisée par toute personne qui respecte un règlement d'usage établi par le titulaire de l'enregistrement. Quiconque satisfait au règlement d'usage est en droit d'exploiter la marque collective. La marque collective simple ne précise en rien le niveau officiel de qualité de la denrée alimentaire ou agricole. La marque collective simple est déposée à l'INPI. Un règlement d'usage est établi par le titulaire de la marque. Il doit être inscrit au registre national des marques lors du dépôt.

b) La marque collective de certification

Elle atteste une qualité particulière de produits ou de services. C'est un outil promotionnel fondé sur la qualité. Elle s'applique au produit ou au service qui présente notamment quant à sa nature, ses propriétés ou ses qualités, des caractéristiques précisées dans son règlement d'usage. Elle a pour fonction de garantir, dans l'intérêt général, que le produit ou le service auquel elle est appliquée présente certains caractères « quant à sa nature, ses propriétés ou ses qualités » (article L. 715-1 du CPI).

Réglementation La marque collective fait l'objet d'un régime juridique sévère qui lui est propre. Il est décrit par l'article L. 715-2 du CPI. Il est également soumis à l'article L.711-1 du CPI, qui concerne les marques en général, décrit ci-dessus. Le dossier de demande d'enregistrement de la marque collective de certification est déposé à l'INPI, avec un règlement d'usage certifié par un organisme de contrôle. Ce règlement détermine les conditions auxquelles est subordonné l'usage de la marque. La marque collective de certification ne peut être déposée que par une personne morale (regroupement de personnes qui souhaitent accomplir quelque chose en commun) qui n'est ni fabricant, ni importateur, ni vendeur des produits ou services.

Marque collective de certification
Du département de l'Aude

Marque collective de certification
De la Région Languedoc Roussillon

L'action collective est un moyen efficace pour construire le capital terroir aux yeux des consommateurs

3. Cohérence marque individuelle, signe de qualité

L'IG n'est pas le seul attribut des produits. Les produits proposés aux achats des consommateurs affichent généralement une marque en plus de l'IG. Il s'agit dans ce cas de mesurer les effets directs des signaux en présence mais aussi des effets d'interaction.

Dans ce cas, nous avons montré que la marque reste la principale variable qui influence l'achat, et que la cohérence perçue entre les produits et l'origine géographique est également importante.

Nous pensons que la mise en place d'une stratégie collective de construction du capital marque région (marque collective de certification) doit être capable d'apporter de la valeur aux marques des entreprises locales. Pour cela nous devons nous interroger sur la cohérence entre marque collective et marque individuelle et sur les principales dimensions de la marque collectives qui peuvent être transférées de la marque collective vers la marque d'entreprise.

Synopsis des circuits visites

CIRCUIT VISITE A : Ain Beda

Quelle économie pour les terroirs ? Quel marché pour les produits de terroirs ?

Présentation : Au cours de ce circuit, la visite d'une unité de séchage des figues, la découverte des activités oléicoles du GIE Femmes du Rif ainsi que la rencontre avec les productrices de sel de Zerradoun, permettront de nourrir la réflexion sur les conditions de réussite et les facteurs de blocages autour de la mise en marché des produits et services de Terroir ?

Ressources : Olives et huile d'olive, sel, figues

Mots clefs : Approvisionnement, Commercialisation, diversification, marketing, les différents marchés

Référent de la visite : Siham Kdada, Direction Régionale de l'Agriculture Tanger Tetouan

CIRCUIT VISITE B : Granja

Les indications géographiques dans la construction des terroirs

Présentation : Au cours de ce circuit, la visite de la fromagerie Ajbane Chefchaouen et de la chèvrerie collective de Ain Rami, ainsi que la présentation de produits locaux pouvant faire l'objet d'une labellisation, permettront de nourrir la réflexion sur les conditions de réussite et les facteurs de blocages identifiés autour de la mise place des IG et des dynamiques territoriales qu'elles peuvent induire.

Ressources *:* Elevage caprin : Jben, viande ; PAM ; huile d'olive, coings.

Mots clés : Labellisation, cahier des charges, renommée, culture et savoir faire, dynamique locale

Référents visites : Jamila Jout - Direction Régionale de l'Agriculture Tanger Tétouan et **Hakima Zbakh** (ATED)

CIRCUIT VISITE C : Bellota

L'approche terroir : outil de gestion durable des ressources naturelles?

Présentation : Au cours de ce circuit, la visite de la parcelle de restauration écologique de la forêt de chênes liège de Granja, du SIBE de Brikcha et du douar Bellota, permettront de nourrir la réflexion sur les conditions de réussite et les facteurs de blocages identifiés autour de la gestion durable des ressources naturelles en lien avec les approches terroir.

Ressources : Liège, produits issus des essences autochtones en matière d'agroforesterie (caroubes, olives,…)

Mots clefs : Mode de production, diversité naturelle et biologique, paysages, agro-écosystèmes, restauration des ressources naturelles, intensification écologique, mode de consommation, changements climatiques, vulnérabilité des agro-écosystèmes

Référents visite : Mofadal Merzguioui (ATED) et Aymar Bourgy (GERERE-GERES)

CIRCUIT VISITE D : Tayenza

Comment dynamiser les interactions entre savoir-faire, patrimoines locaux et diversité biologique ?

Présentation : Au cours de ce circuit, l'observation d'un jeune verger d'olivier et d'un verger traditionnel, suivie de la visite d'un élevage caprin traditionnel puis de la présentation des problématiques de valorisation du patrimoine génétique caprin, permettront de nourrir la réflexion sur les conditions de réussite ou les freins au développement de projets valorisant les interactions positives entre diversité biologique et culturelle ?

Ressources : Verger d'olivier, verger fruitier traditionnel, élevage caprin, huile de laurier, lin/laine

Mots clefs : Patrimoine culturel et naturel, développement rural, agro-écosystèmes, savoirs, savoir faire, diversité biologique et culturelle, culture gastronomique, espaces protégés

Référent visite : Younes Hmimsa / Amandine Bouillot (Agri-Cultura)

CIRCUIT VISITE E : El Houmar

Quel tourisme pour le terroir et comment le développer?

Présentation : Au cours de ce circuit, la visite de la Maison du Parc National Talassemtane puis la découverte du douar el Houmar et de son gîte rural au cœur du Projet de Parc Naturel de Bouhachem, permettront de nourrir la réflexion sur les conditions de réussite et les facteurs de blocages au développement d'un tourisme responsable et durable reposant sur la valorisation des patrimoines locaux.

Ressources : Maison du Parc National Talassemtane, Projet de Parc Naturel Bouhachem, Maison Rurale El Houmar.

Mots clefs : Gouvernance locale, acteurs du tourisme, tourisme de terroir, politiques territoriales, valorisation des terroirs, panier de bien et de service, offre et demande touristique, folklorisation.

Référents visite : Abdelilah Tazi (ATED) et Louise Gehin (Projet de Parc Naturel de Bouhachem).

CIRCUIT VISITE F : Ben Karriche

Quels enseignements tirer des expériences associant recherche, formation et développement sur les terroirs ?

Présentation : Au cours de ce circuit, la visite de la maison de Boutaleb et du centre de formation « Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Ben Karriche », permettront de nourrir la réflexion sur les conditions de réussite et les facteurs de blocages identifiés à l'occasion d'expériences associant recherche, formation et développement sur les terroirs.

Ressources : Menuiserie et peinture sur bois, maison d'hôtes, Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Ben Karriche (ITSA)

Mots clefs : Savoirs scientifiques et empiriques, transmission des savoirs et savoir faire, formation professionnelle, accompagnement.

Réfèrent Visite : M. Laidouni, Direction régionale de l'Agriculture Tanger-Tétouan

CIRCUIT VISITE G : BOUHACHEM

Quelles politiques publiques, quelles coopérations, quelles gouvernances pour les terroirs du sud ?

Présentation : Au cours de ce circuit, la visite de la Maison d'Accueil Touristique et de l'unité semi-moderne de trituration des olives d'Aghbalou au cœur du Parc Naturel de Bouhachem permettront de questionner la superposition des cadres de gouvernance autour d'un projet de terroir et nourrir la réflexion sur les conditions de réussite et les facteurs de blocages à la mise en place et au développement de politiques publiques et de coopérations pour le développement de terroirs au sud.

Ressources : Maison d'Accueil Touristique, Unité de trituration semi-moderne, parc naturel de Bouhachem.

Mots clefs : Communautés humaines, projet de terroir, délimitation de terroir, gouvernance locale, financement et accompagnement des terroirs, politiques publiques, coopération bilatérale/Décentralisée

Référents visite : Nisrin Alami (Région Tanger Tétouan) et Guilhem Calvo (Agri-Cultura)

CIRCUIT VISITE H : BELLOTA/DHAR

Comment construire et dynamiser un panier de biens et de services territorialisé ?

Présentation : Au cours de ce circuit, la visite du siège de Chaouen Rural ainsi que la découverte de deux maisons rurales qui proposent des activités agricoles et artisanales permettront de nourrir la réflexion sur les conditions de réussite et les points de blocages identifiés pour créer une synergie entre les différents produits, patrimoines et services locaux.

Ressources : Local de Chaouen Rural, habitat traditionnel, poterie, gîtes ruraux, tourisme, activités de pleine nature

Mots clefs : Développement territorial, patrimoines locaux, produits, services, marketing, innovation, valorisation.

Réfèrent visite : Abdelilah TAZI (ATED)

CIRCUIT VISITE I : KHEZANA

Les terroirs peuvent-ils contribuer à la sécurité et à la souveraineté alimentaire ?

Présentation : Au cours de ce circuit, l'observation de vergers de coings et de vigne, d'une unité de trituration et d'un projet de tourisme rural innovant accompagné d'éclairages sur les défis que traverse les agro-écosystèmes du Rif Occidental ,permettront de nourrir la réflexion autour des éventuelles contributions de l'approche terroir aux débats en cours sur la sécurité et la souveraineté alimentaire.

Ressources : Vigne, coing, huile d'olive

Mots clefs : Politiques alimentaires, culture alimentaire, productions vivrières, petite agriculture, gain de productivité.

Référents visite : Larbi Benali (Direction Provinciale de l'Agriculture-Chefchaouen) et Karine Lagarde (Terroirs & Cultures)

CIRCUIT VISITE J : Chefchaouen

Comment impliquer les consommateurs pour qu'ils deviennent levier dans le développement des terroirs ?

Présentation : Au cours de ce circuit, la visite du Musée ethnographique de Chefchaouen et du stand de la coopérative Apia au sein de la foire des produits de terroir, ainsi que la découverte de l'Auberge Dardara, permettront de nourrir la réflexion sur les conditions de réussite et les points de blocages identifiés pour impliquer les consommateurs comme moteur et facteur de pérennité des dynamiques de terroir.

Ressources : Musée ethnographique, miel, Chaouen Rural, auberge Dardara

Mots clefs : Mise en marché, commercialisation, catégories de consommateurs, segmentation du marché, santé publique, consomm'acteur.

Référent visite : Fatima Habte (Chaouen Rural)

Carte des circuits visites

Documents complémentaires

Atelier B

Résumé des interventions

Exposé de ? : Exemple d'IG sur l'huile d'argane :

1998 : Réserve de biosphère de l'Arganeraie reconnue par l'Unesco

2003 : projet arganier, 50% aides Europe

2006 : les partenaires sont INAO, région aquitaine, ADS

2008 : analyse sensorielle, caractérisation du produit

Avril 2009 : reconnaissance

Huile d'Argane _800 000 ha

Développement régional pour produits du terroir : huile d'argane (IGP) et safran de taliouine (aop)

Volonté de renforcer la filière locale (coop, commercialisation)

Garder la plus value localement, préserver biodiversité, fixer les populations rurales

Usurpation importante

Nécessité d'une Loi cadre

Exposé de Thierry Link (INRA) - Fromage mexicain quesocoja centre ouest

Est-ce une Pate pressée ou un fromage pastoral ?

Maïs, vaches allaitantes, pas électricité

Réponse : dépend de ce qu'on veut en faire, des objectifs (exporter, faire du développement, favoriser développement entreprises agro-alim, préserver l'environnement, protéger un aliment…) Parfois antagonisme de ces thématiques

Nécessité de **fixer des objectifs clairs au départ**

Exposé de, Emilie Vandecandelaere (FAO): c'est quoi réussir une IG ?

Définition de l'API propriété intellectuelle

Contexte : développement rapide en ce moment des dossiers IG, richesse nationale identifiée

Qualité liée à l'origine : non particulier partagé par les acteurs, reconnus ou pas par une protection juridique

Deux niveaux de réflexion ; national local

Initiative collective locale

Les obstacles, difficultés :

Préalable : motivation et objectifs ?, tous les produits ne sont pas des IG

Appropriation de la démarche par acteurs

Réflexion de tous les acteurs **sur le CDC**

Exposé de Bui Kim Dong (directeur dép. des institutions et organisations de l'agri et des paysans du Viêt-Nam) : Développement des IG au Viet Nam

Riz culture dominante

Augmenter revenus petite paysans

Volonté de participer aux accords ADPIC 0 L4omc

Volonté politique de préserver biodiversité, patrimoine immatériel

Fort potentiel en dehors du riz : 265 produits (poisson, bœuf, crevettes)

16 IG reconnues : soupe, poisson, café, litchis, miel de menthe de Dong Van Ha Giang, pays natal des Mong, reconnaissance paysage par Unesco

Lien possible avec tourisme

Exporter

Les limites : Problèmes d'usurpations, pas logo commun, pas de pouvoir de contrôle, manque implication producteurs, problème de l'aire géographique (conceptuelle et politique) : pas une zone administrative.

Exposé Jorge Tonietto (chercheur institut recherche agro du Brésil) : Mise en place de l'appellation d'origine Vale dos vinhedos au Brésil

La première, 1990 développée au Brésil

Reconnaissance officielle en 2002

Association de producteurs

Délimitation, cahier des charges

Passage de 6 à 40 caves

Beaucoup d'autres initiatives vinicoles depuis

Réussite pas de problèmes réglementaire ou de mise en place de contrôle

Une centaine de projets, IG = vrai facteur de développement

Exposé de Madagascar

Vanille, girofle, café : foret primaire de moyenne et basse altitude

Création de coopératives de producteurs de vanille et girofle, recherche partenaires commerciaux, produits pour l'export uniquement.

Ces produits sont reconnus sous label bio et commerce équitable.

Réserve de biosphère

Augmentation fréquentation touristique

Exposé de ? GIE femmes du rif :

Objectifs : **redonner place de la femme dans société, consolider des savoirs-faires et des productions traditionnelles** (huile d'olive)

Certification bio et label commerce équitable en cours

Exposé de M. Bouserhane : Huile de Tyout chiadma

Certification

Près Essaouira, 15000 ha

Aire géo basée sur

2 cotes de l'oued

Altitude 360 M

Sol limoneux-sableux

Arome tomate artichaut

Origine 2002 2003, janvier 2009 dépôt dossier

Organisation en comités (juridique, économique, contrôle)

Exposé de ?: Fromage de chèvre de Chefchaouen Jebli Chefchaouen

Demande d'Aop

Porteur de projet= anoc, soutien dpa, dra, ministère agri

usages = 20 ans

Normes sanitaires respectées haccp

Pas de race spécifique

Conduite sylvo pastorale

Objectif : former des techniciens à vulgariser

Exposé de ?: AFD Agence Française de Développement :

10% financement état francais

Pas de projet

Financeur (bailleur de fond, essentiellement Afrique)

Prêts financés sur produits financiers

3 équipes : développement rural, commercial, biodiversité

Exemple de financement : Café des boliviens, jardins éthiopiens (ou de cases)

Financement IG ou marque et équitable

Lien très fort avec le territoire repose sur lisibilité du produit, renommée…

Utilité IG : ouverture nouveaux marchés, augmenter revenus producteurs

Questions : Etats parfois peu clair sur réelle volonté de développer un produit sous IG (d'autres intérêts conflictuels)

Compte rendu des visites (Circuit GRANJA)

Visite fromagerie Ajbane :

1991 : création d'une coopérative – 80 producteurs (éleveurs) – problèmes budgétaires

1999 : reprise par le ministère et gestion par l'Anoc (Assoc nat des éleveurs ovins et caprins)

2008 : mise aux normes haccp, réaménagement fromagerie (marche en avant), analyses physico-chimique et autocontrôle

Aujourd'hui :

Collecte lait = 43 éleveurs, maxi 40 km autour fromagerie

Base matière première : lait pasteurisé

Débouchés : 70% Chefchaouen + reste Rabat et Casa

Produits : fromage frais, pâte pressée, tomme de chèvre

Demande d'IG sur fromage frais avec caillage présure

Achat lait : 6 Dham, vente fromage =14 à 20 Dham…

Visite chèvrerie de l'Association Chefchaouen des éleveurs caprins de (ACEC)

Création chèvrerie en 1996 – 12 membres

Activité caprine ancestrale (même les notables avaient des chèvres)

Avant chèvres près ou dans ville Chefchaouen

Arrêté (loi) interdit chèvres dans la ville, depuis mise à dispo de terres par la province aux éleveurs

Construction d'une chèvrerie (appui financier plusieurs ONG dont Andalousie)

Naisseur-éleveur

Traite manuelle

Races locales du Nord et espagnoles, croisements

Alimentation varie en fonction des éleveurs

Contrat avec l'ANOC (exigences uniquement sur qualité hygiénique du lait)

Prix du lait jugé bas (6 Dham)

Pas d'implication dans l'élaboration du CDC de l'IG

Conclusions 2 visites:

- développer l'amont, le lien à l'origine…
- mettre l'accent sur les races locales endémiques qui semblent préservées
- travailler sur les usages (même récents), l'antériorité…
- quelles sont les particularités des parcours ?
- quelle est l'alimentation sur les parcours, quel est le pourcentage d'aliments en complément ?
- Existe –t-il une production fermière ?, Si oui la développer, impliquer les fermiers dans l'élaboration du cahier des charges
- Travailler sur une caractérisation du produit (typicité, en quoi est-il différent d'autres fromages…)
- Nécessité d'impliquer les producteurs de lait dans la démarche pour qu'ils ne la subissent pas et s'approprient le produit
- Faut-il envisager le lait cru ?

Atelier C

Apports de la visite à la réflexion de l'atelier

Principaux échanges sur la station de recherche et de semences d'Aïn Rami :

- Rôle fondamental des forêts dans la diversité biologique et écologique des milieux.
- Présentation de l'expérience de restauration écologique des forêts de chaîne liège à travers le développement d'essences autochtones arbustives et arborées en pépinière (arbousier, caroubier, myrte, pistachier lentisque…) et leur réintroduction sur des parcelles d'expérimentation, à des taux de réussite très élevés (80%).

Principaux échanges sur le SIBE de Brikcha :

- Importance historique de l'écologie et rôle qu'elle rend à l'Homme (miel, PAM, tanins etc.).
- Un plan d'aménagement et de gestion d'un SIBE ne constitue pas un gel des terres mais bien un outil de gestion du site et de sa zone tampon.
- Présentation et échanges autour de la démarche en cours sur la zone :
    1. enjeux et causes (défrichements, équipements traditionnels très consommateurs, pénibilité et temps consacrés à la collecte de bois, érosion, perte de biodiversité…),
    2. diffusion d'équipements performants (réduction de la pénibilité, impact sur les ressources forestières, libération de temps susceptible d'être réinvesti dans des activités génératrices de revenus, en lien notamment avec la valorisation des produits) : amélioration de l'efficacité énergétique des fours à gaz individuels, introduction de fours de médina de type romain dans les douars concentrés et adaptation du service de cuisson, développement de cuisinières multifonctions à bois pour la cuisson , le chauffage et le chauffage de l'eau),
    3. gestion durable de la biomasse de proximité (mise en place d'une démarche qualitative et responsabilisante en agroforesterie avec les agriculteurs locaux, techniques simples d'aménagement des parcelles, de taille des arbres fruitiers, de plantations d'essences autochtones, de valorisation de la matière organique… : *pour plus d'éléments voir la note produite par l'équipe projet en contribution au Forum et distribuée au participants*),
    4. mobilisation et sensibilisation de la population (alphabétisation des femmes, intégration des jeunes à la démarche, mise en place d'un herbier présenté dans un musée ethnoécologique).
- La collecte de bois n'est pas nécessairement synonyme de dégradation environnementale (spécificités du mode de collecte - rotatif ou linéaire - d'un douar à l'autre : *voir contribution au livret sur les patrimoines Jbala*). La pénibilité de la collecte du bois est à nuancer par l'opportunité des femmes de se retrouver (dernière activité collective persistante) pour discuter, rigoler… La fonction « sociale » d'un four collectif confirmant cette opportunité.

Principaux échanges sur la parcelle pilote en agroforesterie :

- Appropriation par la population et modèle socio-économique de la démarche en cours en agroforesterie questionnés par les participants : encore jeune (mi 2008) mais dynamique en place,

accent mis sur le travail qualitatif, le volontariat et la démarche responsabilisante, actions peu coûteuses mais nécessitant effectivement plus de travail humain, impact sur rendement et main d'œuvre nécessaire, intervention à suivre par l'équipe projet sur l'écoulement en filière courte des produits issus du modèle (génération de revenus supplémentaire par valorisation des produits).

- Rôle clé du technicien animateur en agroforesterie dans sa relation de proximité permettant de sensibiliser, former et suivre les agriculteurs, et de faciliter la diffusion des techniques de conservation des eaux et des sols (banquettes, paillage systématique, impluviums, haies vives, compostage, essences autochtones, taille…).
- Remarque technique soulevée : attention au risque de glissements de terrain, écoulement de l'eau à ralentir mais à ne pas stopper pour éviter les accumulations (banquettes légèrement inclinées sur la parcelle visitée pour assurer un écoulement latéral).
- Paysage alentour érosif et avec glissements de terrain très visibles, action sur corridor écologique pour absorber l'excès d'eau et assurer différentes fonctions (bois de feu et de service, miel…), haie de délimitation parcellaire, banquette pour réduire le ruissellement, impluvium pour favoriser l'infiltration…
- Importance remarquée de valoriser le savoir-faire traditionnel (parfois perdu sur la zone parallèlement l'expansion de la cannabiculture).

Synthèse des Interventions en visite et en atelier

Intervention préliminaire de Mohamed NACIRI :

- retours sur les grands enjeux du 20ème siècle pour l'agriculture, dans le contexte méditerranéen en particulier ;
- approche terroirs : parlons de « voie » à suivre plutôt que de « modèle » à répliquer (recherche action en cours).

Intervention de Mohamed ALLAOUI (sociologue, secrétaire général du GERERE) : « Lecture socio-foncière des terroirs (LSFT) : outils de connaissance participative des terroirs »

- terroir : espace perçu/reconnu par les populations (existence de par les communautés)
- travail et approche méthodologique LSFT développés par Grigory Lazarev
- démarche participative et restitution cartographique de la représentation par les populations (image mentale)
- confrontation à la réalité du terrain (usage GPS, banque de données…)
- identification des unités de gestion
- usage possible de la cartographie et de la planification participative pour la délimitation des zones AOPO

Intervention d'Ali NEFZAOUI : www.icarda.cgiar.org

- présentation des résultats de recherche action menés pendant dix ans en Tunisie (programme PRODESUD)
- introduction du concept d'Unité Socio-Territoriale (UST)

- GDRN : au-delà des délimitations administratives (limites naturelles, divisions « tribales »)
- s'appuyer sur la connaissance des terroirs par les populations pour limiter les conflits de délimitation
- budget du programme géré à moitié par l'administration (sur la base de la consultation des acteurs), à moitié par la population concernée (sur la base de négociations préalables)
- les différents niveaux de la participation : caractérisation, diagnostic, planification, identification d'institutions locales, mise en œuvre/suivi
- cadre légal nécessaire aux institutions locales (ex. : GDA, groupement de développement agricole, regroupant personnes de savoirs/anciens, techniciens/ingénieurs…)
- clés d'intervention : communication effective avec la population/négociation, savoir-faire de la population en matière de résolution de conflits sur lequel s'appuyer, efforts à fournir (des institutions locales notamment)

Intervention Rachid MRABET :

- introduction/contexte : sols dégradés, causes…
- insertion territoriale de l'agriculture pour une amélioration :
    - de la relation entre agriculture et environnement,
    - de la liaison entre qualité des produits et environnement,
    - de l'intégration société / nature,
    - de la liaison agriculture / développement local
- multifonctionnalité de l'espace : enjeu fondamental pour la génération de produits marchands ou non, de services environnementaux et de paysages (développement durable),
- 4 fonctions nécessaires à assurer (production, socio-économique, environnementale, culturelle et spatiale),
- valorisation des ressources naturelles : agriculture de conservation
- hiérarchisation nécessaire des fonctions dans le temps.

Atelier D

Apports de la visite à la réflexion de l'atelier organisé par Amandine Bouillot et Younes Hmimsa

Visite d'un site d'intervention du Millenium Challenge Account.

Les savoirs locaux la biodiversité et les terroirs : quel place dans les projets du Millenium Challenge Account observés sur le terrain ? L'esprit de la méditerranée est encore présent ici dans le Rif, mais comment des politiques situées autant à l'opposé des dynamiques bioculturelles locales peuvent-elles répondre aux objectifs affichés du pilier 2 du plan Maroc vert ?

Visite d'un site d'élevage de chèvres :

L'élevage des quelques 40 chèvres semble largement insuffisant pour subvenir aux besoins de l'agriculteur et de sa famille. De fait la question de la culture du Cannabis a été soulevée. En fait l'éleveur a du laisser tomber ses cultures de Cannabis, suite à un contrôle très strict et récent de cette culture illégale. Il a été de ce fait contraint de vendre progressivement une grande partie de son troupeau pour faire face au vide économique qu'a entraîné cette récente injonction de se débarrasser du cannabis. La culture du Cannabis, produit de terroir par excellence du Rif ne nécessiterait –elle pas un débat ouvert ? Quel autre produit de terroir peut aujourd'hui concurrencer celui-ci ?

Visite d'un verger traditionnel des agroécosystèmes des montagnes du Rif :

Bien que les paysans maintiennent encore une agriculture diversifiée et riche en variétés qui est vraisemblablement très adaptée au contexte montagnard, la taille du verger observé et la fragmentation de l'exploitation, pas nécessairement représentatif d'autres zones plus orientées vers des cultures arboricoles, pose la question du devenir de ces micro-exploitations face à la modernité?

Atelier F

Apports de la visite à la réflexion de l'atelier

La visite de l'Institut de formation « Ben Karriche » a permis de comprendre le changement profond dans la réorganisation du système de recherche-formation-développement du Maroc, dans le cadre du plan « Maroc Vert » :

- la création de centres de recherches a sein de chaque région du Maroc (16 centres),
- le changement de stratégie dans la formation professionnelle : développement de l'ingénierie de formation avec l'approche par compétences, mise en place de formations par apprentissage des enfants d'agriculteurs pour la relève des chefs d'exploitation,
- la création des chambres d'agriculture et du métier de conseiller agricole, complété par la mise en place de plans de développement agricole régionaux.

Cette visite a ainsi permis de mettre en lien la recherche, la formation et le développement en vue du développement des terroirs.

Atelier G

Cas du Maroc, enseignements des visites de terrain pour la réflexion de l'atelier :

Deux visites de terrain ont introduit l'atelier illustrant deux catégories de projets : Un projet intéressant l'ensemble du territoire de Chefchaouen en vue d'une valorisation touristique de son patrimoine : la Maison d'accueil touristique ; et un projet de transformation et de valorisation d'une production : unité semi moderne de trituration d'olives.

1 – Visite de la Maison d'Accueil Touristique. Les échanges ont mis en avant une certaine prise de conscience des différents atouts du territoire, notamment les ressources naturelles, et la volonté des pouvoirs publics de mettre en place une organisation pour les gérer et les mettre en valeur.

Par contre il est assez clairement ressorti une difficulté de clarification des différents zonages (projet de parc naturel de Bouhachem), et, probablement une participation des acteurs locaux insuffisante dans les différents choix opérés, donc une compréhension, une adhésion de la population qui reste à démontrer. La multiplicité des intervenants et l'absence de coordination sont également ressorties comme une faiblesse certaine. La conséquence en est notamment l'absence d'une offre touristique clairement identifiable.

2 – Visite d'une unité semi moderne de trituration des olives d'Aghbalou. La visite a mis en avant l'intérêt, et la faisabilité, d'un regroupement des producteurs permettant d'améliorer les conditions de traitement des olives (conditions de travail et qualité du produit). Plusieurs questions sont apparues au cours des échanges : Quelle est l'origine exacte de la démarche, quel est l'objectif réel à terme du projet ? Quelle est la place possible de l'huile d'olive dans une approche terroir de cette région ? Ce projet n'a pas été initié par le Plan Maroc Vert, mais par l'action isolée d'une ONG, en déconnexion probable avec une démarche plus globale de terroir. Le projet est réalisé sur des terres relevant d'un parc naturel. La question de l'accès au foncier et donc de la pérennité du projet peut donc se poser. En l'absence d'analyse de marché et de réels objectifs commerciaux, quelles sont les retombées économiques réelles pour les producteurs impliqués ? Nombreuses questions sans réponse.

En résumé :

Ces visites ont montré des potentialités réelles, des identités fortes, une capacité des producteurs à se fédérer, mais sans que, pour l'instant, les différentes démarches soient inscrites dans une approche concertée à tous les niveaux, faisant la place à l'initiative locale, soutenue et accompagnée par l'administration dans une vision partagée du développement.

Il s'agit d'initiatives portées par l'administration, ou promues par une ONG extérieure au territoire générant un effet d'aubaine. L'ensemble est déconnecté de la stratégie du Plan Maroc Vert. Dans le cas de la Maison d'Accueil Touristique, l'offre touristique n'est pas visible, dans le cas de l'unité de trituration, le projet déconnecté d'une dynamique territoriale ne met pas en avant la spécificité du produit, ce qui pose question en matière de plus-value et de durabilité.

Contribution de Jacques Lefort (Secrétaire général de Terroirs et Cultures)

Quelques conditions d'une gouvernance de Terroir

1 – Une communauté humaine (acteurs locaux)

- organisée et solidaire
- ayant un (des) projet
- selon une liaison / dialogue entre politique publique nationale et l'échelon local
- et un cadre géographique délimité (l'espace du terroir)

2 – Un cadre réglementaire national portant sur :

- le foncier et l'eau (ressources naturelles)
- un système de financement du développement (des acteurs et des projets)
- les indications géographiques, les contrôles, la qualité

3 – Une organisation du terroir avec :

- des leader sous contrôle (pour éviter main mise et appropriation)
- une place (institutionnelle) des collectivités locales –– et des acteurs -reconnue
- un dialogue (lien) avec les échelons régionaux et nationaux
- un cahier des charges négocié pouvant évoluer (innovation, initiatives locales)

Atelier H

Les apports de la visite à l'atelier.

La visite de terrain a permis la découverte de plusieurs produits du terroir chaouni, à la fois agricoles et artisanaux, et celle d'acteurs du territoire qui valorisent ce patrimoine. Ainsi, lors de la première étape au sein des locaux de l'association Chaouen Rural, dont le but est de favoriser le tourisme dans la province de Chaouen, le groupe a pu apprendre l'existence d'un réseau de 9 maisons rurales, qui travaillent en partenariat avec des coopératives locales.

Chacune des maisons a une spécialité (plantes aromatiques et médicinales, gastronomie, poterie, visite de coopératives, etc.). Chaouen rural permet aussi aux touristes de Chaouen de découvrir et d'acheter des produits locaux chaounis : serviettes en laine, « mendil » (habit traditionnel des femmes jbala), tapis…

Le groupe a ensuite visité l'une de ces maisons rurales à Bellota, qui se situe dans une zone d'intérêt biologique. Elle a été montée suite à l'initiative de jeunes de la province qui souhaitaient participer à la construction d'une dynamique régionale, dynamique appuyée par la Direction Provinciale de l'Agriculture de Chefchaouen. Ce gîte rural organise la visite de coopératives à proximité : une coopérative d'apiculture qui se développe en partenariat avec le gîte, d'une coopérative d'oléiculture, de sel, de couscous. Ce gîte rural met en relation ces différents projets locaux, veut intégrer le touriste dans les différentes activités sociales locales (souks..), et faire découvrir le site d'intérêt biologique dans lequel se situe le gite (agroécologie et écotourisme). Un travail est actuellement mené sur la mise en place d'un système de type AMAP pour valoriser les producteurs locaux. La coopérative est également adhérente à l'association de Pierre Rabhi « Terre et Humanisme ». Cette visite a permis de souligner l'importance de la coopération entre acteurs du territoire pour faire fructifier les ressources d'un territoire. Elle met également en avant les richesses qu'il est possible de tirer de la combinaison de biens agricoles et artisanaux locaux, du tourisme rural et de la valorisation du patrimoine immatériel local. Notamment, la préservation de la biodiversité qui peut en découler (cf. zone d'intérêt biologique et AMAP)

La deuxième visite s'est déroulée dans un gite rural, spécialisé dans la poterie rifaine, menacée de disparition dans ce douar : seules deux familles la pratiquent encore, alors qu'il y a quelques années elle était encore la spécialité du douar. Cette visite suggère le rôle que pourrait revêtir le tourisme rural dans la préservation de la diversité culturelle locale, s'il est combiné avec une valorisation de cette diversité.

Atelier I

Apports de la visite à la réflexion de l'atelier

Les visites ont constitué une bonne illustration du modèle de production local (diversité) et de sa viabilité (maintien d'une population rurale dense). Elles n'étaient toutefois pas assez ciblées sur le thème de l'atelier (la sécurité alimentaire). Les deux principaux enseignements de ces visites ont été : d'une part l'échec de la démarche descendante pratiquée par un bailleur de fonds (UE/Programme MEDA), avec des installations parachutées et quelque peu ostentatoires de coopératives de trituration d'olives et de transformation de lait de vache ne fonctionnant pas faute de matières premières, car n'ayant pas recueilli l'adhésion des producteurs ; et d'autre part – au contraire – la réussite (probable) d'un nouveau gite sur un concept original de *Learning by doing* capable d'intéresser des adeptes d'un tourisme vert engagé.

Atelier J

Le parcours dans la Medina.

Il fait découvrir au touriste des ruelles où la fraîcheur est permise par une maîtrise ancestrale de l'architecture urbaine : en quelque sorte, un micro climat "social". Le chaulage des maisons en bleu (en bas) et blanc est renouvelé, avec un marquage de genre : le haut des maisons en blanc est assuré par les hommes, phénomène récent, modification des rapports sociaux rendus lisibles, avec un guide.

Le rappel sur la signification du bleu : le marquage et la protection des quartiers juifs (voir histoire dans la brochure "*Regards sur les patrimoines et les terroirs des Jbala*" distribuée dans le dossier participant Forum) … et le bleu présent au sol indique une impasse.

Notons la symbolique des couleurs développée dans la même brochure à propos des babouches (pour lesquelles Chefchaouen était renommée) :

"à Chefchaouen même, il y avait trois types de rîhîya : une réservée aux dames, de couleur noire (saq), dotée d'un motif brodé en son milieu, une autre portée par les jeunes filles, de couleur rouge, et la troisième, masculine, de couleur jaune …"

Un quartier tout en pente est actuellement marqué par des devantures fermées, boutiques abandonnées, en voie de réhabilitation, dans un projet de la mairie visant à y installer des artisans (tissage, broderie, cuir, savons…) en parallèle de centres de formation pour les jeunes en priorité. Un quartier des artisans à la fois facteur de vie sociale : économie et habitat. Le projet vise 2 objectifs : fixer la jeunesse dans des activités locales, développer la vie urbaine en sa complexité tout en assurant un revenu notamment par le tourisme. Y seraient associées des boutiques de vente directes de producteurs : miel, huile d'olive, figues, fromages de chèvres …

Phrases marquantes des intervenants à l'atelier.

Fathia Fort (présidente Atelier) : le marketing terroirs comme enjeu de pouvoir et de profit sur les consommateurs (introduction à l'atelier)

Sarah Benjelloun : la santé un besoin fondamental des humains, le terroir comme sa condition de satisfaction

Touryia Bendaiman : le partenariat local solidaire à Salé, un lien étroit entre consommateurs et producteurs (Salé) Association "Swani Tiqa" (jardins maraîchers de confiance)

Clayon Lino Ferreira : le marquage de la biodiversité inscrite dans les produits, les communautés, dans un cadre large Reserve Biosphère Mata Atlantica (780 000 km2)(Brésil)

Laurent Richaud (oral): une gamme large de produits pour des habitants se reconnaissant dans un territoire (Point de Vente Collectif à Banon, Alpes de Haute Provence)

Jésus Contreras (oral): Les consommateurs sont des humains construits par une culture

Liste des participants

Algérie	Réserve de Biopshère de Chréa	Dahel	Ramdane	dahelram@hotmail.com
Benin	Réserve de Biopshère de la Pendjari	Djafarou	Tiomoko	djafarou.tiomoko@g
Bolivie	Desarolla con identitad	Claudia	Ranaboldo	ranaboldo@megalink.
Brésil	CNPUV	Jorge	Tonietto	tonietto@cnpuv.embr
Brésil	Réserve de Biopshère	Clayton	Lino	cflino@uol.com.br
Burkina Faso	Réserve de biosphère	Mamounata	Belem	
Canada	Convention sur la diversité biologique	Kalemani Jo	Mulongoy	jo.mulongoy@cbd.int
Cote d'Ivoire	Réserve de Biopshère Côte d'Ivoire	Martine	Tahoux Touao	mtahoux@yahoo.fr
Egypte		Mohamed	Nawar	
Espagne	Axioma Servicios	José Maria	de Burgos	
Espagne	Axioma Servicios	Abderrahim	Abakri	
Espagne	Axioma Servicios	José Manuel	Alvarez	
Espagne	Axioma Servicios	Mercedes	Atienza	
Espagne	Axioma Servicios	Roger	Hamilton	
Espagne	Axioma Servicios	Ana María	Marín	
Espagne	Axioma Servicios	Francisco	Merino	
Espagne	Axioma Servicios	Mourad	Zarrouk	
espagne	CIHEAM	Francisco	Mombiela	secretariat@ciheam.o
espagne	Délégation Provinciale de Cadiz -	Juan Antonio	Blanco Rodríguez	
Espagne	ETEA	Estepa	Lorenzo	
Espagne	ETEA	Vizcaíno	Mayte	
Espagne	GDR Alcornocales	Carlos	de la Rosa Guillón	
Espagne	GDR Alcornocales	Luis	Romero	
Espagne	GDR Campiña de Jerez	Sol	Vieira	
Espagne	GDR Serranía de Ronda	Patricio	Carvallo Pinto	
Espagne	Generalitat Catalunya	Jesus	Contreras	
Espagne	Generalitat Catalunya	Antoni	Diaz	antoni.diaz@gencat.c
Espagne	Gis Syal	Javier	Sanz Canada	javier.sanz@cchs.csic.
Espagne	Junta	Ignacio	Lopez	
Espagne	Junta	Noémie	Molina Sanz	nmolina@dap.es
Espagne	Ministère Régional de l'Environnement	Mostafa	Lamrani Alaoui	
Espagne	Ministère Régional de l'Agriculture et de	Santiago	Suero	
Espagne	Projet Gripia	Montserrat	Bardo Riu	
Espagne	SODEPAU	Roser	Giros	roser.giros@hotmail.c
Espagne	SODEPAU	Flor	Nieto	
Espagne	STEI	Alfredo	Gonzalez	
Espagne	STEI	Pedro	Polo	
Espagne	STEI	Juan Recio	Rodrigues	
Espagne	UICN	Andrés	Alcántara	
Espagne	Unesco / diète méditerranéenne	Joan	Reguant	jreguant@fdmed.org
Ethiopie	Université d'Abbis Adeba	Negussie	Retta	negurett@yahoo.com
France		Marie-Thérèse	Cassagnes	theicassagnes@yahoo
France		Nicolle	Chardon	nicollechardon@yaho
France		Michelle	Lamouroux	m.lamouroux2@wana
France		Janine	Leboulenger	janine.leboulenger@g
France	ADECIA	Dominique	Legros	dominique.legros@ag
France	AFD	Emmanuel	Baudran	baudrane@afd.fr
France	AFD	Bertrand	Charrier	charrierb@afd.fr
France	AFD	Jean-Luc	François	francoisjl@afd.fr
France	AFD	Jean-Yves	Grosclaude	grosclaudejy@afd.fr
France	AFD	Naomi	Noël	noeln@afd.fr
France	AFD	Jean-Noël	Roulleau	roulleaujn@afd.fr
France	Agri-Cultura	Guilhem	Calvo	gicv.pro@gmail.com
France	ASP	Thomas	Rüger	thomas.ruger@asp-
France	association Arbos de Moras et de la	Jérôme	Vallet	jv0687140328@yahoo.
France	association Arbos de Moras et de la	Jean-François	Vignat	jeanfrancois.vignat@f
France	AT Consulting	Pascale	Abtan	pascale.abtan@at-
France	Aubrac	Isabelle	Baldit	tourisme.stchelydaub
France	Aubrac	Jean-Claude	Fontanier	jean-
France	Aubrac	Camille	Le Mao	camille.le-
france	Bezef production	Olivier	Arnaud	agno2010@hotmail.com
France	CFPPA	Samuel	Donneaud	
France	CFPPA	Claude	Guillot	aude.guillot@educagri.
France	CFPPA	Lucie	Pascal	lucie.pascal@educagri
France	CFPPA	Philippe	Quiniou	philippe.quiniou@ed
France	CFPPA	Ghislain	Ughetto	
France	CFPPA Carmejanne	Yvan	Guironnet	yvan.guironnet@educ
France	CFPPA MARVEJOLS	Geneviève	Molines	patrice.lallemand@ed
France	CGDA	Sophie	Villers	sophie.villers@agricul
France	CICA	René	Carron	martine.vast@credit-
France	CIHEAM	Vincenzo	Fersino	fersino@ciheam.org
France	CIRAD	Bernard	Bridier	bernard.bridier@cirad
France	CNEAP	Anne-Marie	Hamayon	anne-
France	CNRS	Yldiz	Aumeeruddy-Thomas	yildiz.thomas@cefe.c
France	Consulat Fr à Tanger	Jean Yves	Berthault	
France	e d'activité d'emploi energie alternative d	Thiery	Fleurat	
France	e d'activité d'emploi energie alternative d	Nabil	Mrad	
France	CORAM	Monique	Chauvel	monique.chauvel@ya
France	CORAM	Jean-Luc	Chauvel	monique.chauvel@ya

France	CORAM	Emeric	Jouhet	coram@fus.asso.fr
France	CORAM	Philippe	Meynier	philpat2b@wanadoo.f
France	CR PACA	Laurence	Mercadal	LMERCADAL@REGION
France	Dentelles	Jean-Paul	Anrès	hotmail.fr, jp-anres@h
France	ENSAIA Nancy	Cécile	Ducoulombier	cecile.ducoulombier-
France	FAO	Emilie	Vandecandelaere	emilie.vandecandelae
France	FAR / Agropolis	Igor	Besson	ig.besson@gmail.com
France	France Agrimer	Claude	Chailan	claude.chailan@franc
France	Iam Montpellier	Vincent	Dollé	vincent.dolle@iamm.f
France	IAMM	Jean-Paul	Pellissier	pellissier@iamm.fr
France	IAMM	Isabelle	Tyminski	isabelle.tyminski@ia
France	IAMM	Hélène	Ilbert	ilbert@iamm.fr
France	ICARDA / agropolis Fondation	Henri	Carsalade	henricarsalade@yaho
France	Inao	Gilles	Vaudelin	g.vaudelin@inao.gouv
France	INRA	Anne	Lacroix	lacroix@grenoble.inra
France	INRA	Thierry	Linck	linck@corte.inra.fr
France	INRA Corte	François	Casabianca	fca@corte.inra.fr
France	IRD	Laurent	Auclair	
France	IRD	Genevieve	Michon	genevieve.michon@ir
France	IRD	Bernard	Moizo	bernard.moizo@ird.fr
France	IRD	Bruno	Romagny	Bruno.Romagny@ird.f
France	IRD	François	Verdeaux	francois.verdeaux@ir
France	LEGTA AUCH	Franck	Fouillet	
France	LEGTA BOURGES/VAILLY	Carole	Pietrzak	
France	LEGTA CREZANCY	Karine	Barbier	
France	LEGTA CREZANCY	Armande	Fkihi	
France	LEGTA CREZANCY	Aurore	Gendre	
France	LEGTA MARIE DURAND	Ariane	Branger	
France	LEGTA MARIE DURAND	Jean-Louis	Branger	
France	LEGTA RETHEL	Brigitte	Bonnet	brigitte.bonnet@educ
France	LEGTA ROANNE CHERVE	Jean-Marc	Boudou	
France	LEGTA STE LIVRADE	Maryse	Dupré	
France	LPA BERGERAX	Isabelle	Daulhiac	
France	MAE	Andrée	Pasternak	andree.pasternak@di
France	MAP	Christophe	Poupard	christophe.poupard@
France	MAp France	Yves	Riou	yves.riou@agriculture
France	MFR	Mme	Deplace	jdeplace@inforoutes-
France	MFR Anneyron	Jacques	Deplace	jdeplace@orange.fr
France	MFR Paca	Christian	Billon	christian.billon@mfr.a
France	MFR Paca	Ange	Billon	christian.billon@mfr.a
France	MFR Paca	Marie-Amélie	Branthome	marie-
France	MFR Paca	Jean-Pierre	Chabert	
France	MFR Paca	Thierry	Gaubiac	
France	MFR Paca	Rodolphe	Leroy	
France	MFR Paca	Pierre	Millet	
France	MFR Paca	Yannick	Normand	yannick.normand@mf
France	MFR Paca	Laurent	Paillat	laurent.paillat@wana
France	MFR Paca	Armelle	Rebaud	
France	MFR Paca	Françoise	Renard	
France	MFR Paca	Patricia	Ricaulx Muller	
France	MFR Paca	Laurence	Severe	
France	MFR Paca	Denis	Villepastour	
France	Min Espace rural	Catherine	de Menthière	catherine.de-
France	Ministère des Affaires étrangères	Anne-Marie	Mével Reingold	
France	Outils réseaux	Laurent	Marseault	laurent@outils-
France	Outremer Conseil	Evelyne	Lequien-Bachy	elequien@pt.lu
France	PNR Lubéron	Jean	Grégoire	jean.gregoire@parcdu
France	Région Centre	Flora	Dupin	coopcentremeknes@g
France	Supagro	Suzette	Gazagne	
France	Supagro	Jean-Louis	Rastoin	rastoin@supagro.inra.
France	Supagro	Fatiha	Fort	fort@ensam.inra.fr
France	SUPAGRO FLORAC	Elisabeth	Auburtin	
France	SUPAGRO FLORAC	Lysiane	Chazal	
France	SUPAGRO FLORAC	Patrice	Lallemand	rice.lallemand@educag
France	SUPAGRO FLORAC	Corine	Lamarche	
France	SUPAGRO FLORAC	Marie-Hélène	Leroux	
France	SUPAGRO FLORAC	Martine	Pedulla	martine.pedulla@sup
France	Supagro Montpellier	Philippe	Prévost	prevostp@supagro.inr
France	Terroirs et Cultures	Eric	Barraud	eric@terroirsetculture
France	Terroirs et Cultures	Jean-Michel	Besancenot	jean-
France	Terroirs et Cultures	Dominique	Chardon	d.chardon@yahoo.fr
France	Terroirs et Cultures	Julie	Coursindel	julie@terroirsetcultur
France	Terroirs et Cultures	Aurélie	Espitalier Noël	elie@terroirsetcultures
france	Terroirs et Cultures	Vincent	Goetz	vincent.goetz@gmail.
France	Terroirs et Cultures	Alain	Lagarde	
France	Terroirs et Cultures	Karine	lagarde	ne@terroirsetcultures.
France	Terroirs et Cultures	Jacques	Lefort	jacques.lefort8@wana
France	Terroirs et Cultures	Anne-Marie	Rossin	famrossin@aol.fr
France	Terroirs et Cultures	François	Rossin	famrossin@aol.fr
France	Terroirs et Cultures	André	Valadier	

France	Terroirs et Cultures	Mme	Valadier	
France	UMR Gael	Amédée	Mollard	amedee.mollard@gre
France	UNESCO	Philippe	Quéau	p.queau@unesco.prg
France	unversité de Pau et des pays de l'adour	Hélène	Jouhet	helene.douence-
France		Jean-Pierre	Chenay	
France		Laurianne	Legeay	
France		Marc	Ollivier	
Guinée	Réserve de biosphère	Foulematou	Camara	paysansdeguinee@ya
Guinée Bissau	Réserve de Biopshère Bijagos	Joao	Sousa Cordeiro	joao.cordeiro@iucn.or
Italie		Guiseppe	Barbera	barbera@unipa.it
Italie	IAM Bari	Annarita	Antonneli	annarita@iamb.it
Italie	UNESCO	Salvatore	Arico	S.Arico@unesco.org
Italie		Alessandro	Fodella	essandro.Fodella@unitr
italie		Piero	Morseletto	pmorseletto@yahoo.c
Italie/ chili	IIRG	Pablo	Eyzaguirre	p.eyzaguirre@cgiar.or
Japon	Université des Nations Unies	Yoshihiro	Natori	natori@ias.unu.edu
Liban	Ministère de l'Agriculture du Liban	Georges	Chemaly	gchemaly33@hotmail.
Liban	Université américaine de Beyrtouh	Rami	Zuryak	rzurayk@aub.edu.lb
Madagascar	Réseau SOA	Marcel	Rasolonirina	reseausoa-
Madagascar	Réserve de Biopshère Mananara-Nord	Estephan	Tianjaramanana	dg@madagascar.natio
Maroc		Mekki	Akka	akkamekki@hotmail.c
Maroc		Mustapha	Amalik	giteaiss@hotmail.com
Maroc		Sabah	Benjelloun	jelloune@yahoo.fr
Maroc		Zineb	Benrahmoune Idrissi	zinebbi@yahoo.fr
Maroc		Mme	Berriane	
Maroc		Mohammed	Boujnah	boujnahm@hotmail.c
Maroc		M.	Bouserhane	
Maroc		Driss	Fassi	
Maroc		Mohamed	Moussaoui	moussaouim90@yaho
Maroc		Mohamed	Naciri	mn.naciri@gmail.com
Maroc	ATED	Adil	Khachin	
Maroc	ACDT	Omar	Alaoui	hotelkoutoubia@hot
maroc	ACDT	Abdslam	Mouden	
Maroc	ADA	Ahmed	El Hajjaji	
Maroc	ADA	El hassane	Er-Rrosse	
Maroc	ADA	Rachid	Laghrieb	
Maroc	ADA	Abdelhak	Serroukh	
Maroc	ADA	Naima	Taghazout	
Maroc	ADL	Abdslam	Akariou	akariouabdeslam@ya
Maroc	ADL	Ahmed	Chelgam	chelghamah@yahoo.fr
Maroc	ADL	Abdelmoughit	Hassnaoui	
Maroc	ADS	Roudi	Abdellah	
Maroc	ADS	Souaki	Chafik	
Maroc	ADS	Elodie	Martelliere Sadouk	marocoop@gmail.com
Maroc	ADS	Ben Ayayda	Redouan	ads@ads.gov.ma
Maroc	AFD	Zacharie	Mechali	mechaliz@afd.fr
Maroc	Agri-Cultura	Amandine	Bouillot	bouillot_a@yahoo.fr
Maroc	ANOC	M.	Fagouri	fagouris@gmail.com
Maroc	Anoc	Fatima	Lakrari	
Maroc	ANOC	M.	Mihi	mihisaid@yahoo.fr
Maroc	APDN	Sanaa	Rabhi	
maroc	APIA	M.	Daoudi	abdaoudi@yahoo.fr
Maroc	ARCOD	Mohammed	Zaoui	
Maroc	ARDB	Abdelghani	Laghdar	lakh73ma@yahoo.fr
Maroc	Asso Benzide des coings	Mustapha	Stitou	
Maroc	Asso dev de Khezana	M	Saadoune	
Maroc	ATED	Ahmed	Achernan	omotka@yahoo.fr
Maroc	ATED	Hanae	Alami	
Maroc	ATED	Salwa	ALKHODARI	assated@yahoo.fr
Maroc	ATED	Bouchra	ALLOUCH	
Maroc	ATED	Adil	Azzouzi	yasmine2899@yahoo.
Maroc	ATED	Mona	BENYAAKOUB	
Maroc	ATED	Saloua	Berdhi	
Maroc	ATED	El Hassan	Berhili	
Maroc	ATED	Taher	Bousaid	
Maroc	ATED	Abdelhamid	Chebli	abdelhamidchebli@ya
Maroc	ATED	Naziha	El Kadi	
Maroc	ATED	Mofadal	El Merzguoui	mofadale@yahoo.fr
Maroc	ATED	Sakina	HADRI	assated@yahoo.fr
Maroc	ATED	Kohen	Hassan	assated@yahoo.fr
Maroc	ATED	Lahbib	Jdi	assated@yahoo.fr
Maroc	ATED	Driss	Karim	assated@yahoo.fr
Maroc	ATED	Noureddine	Mendil	
Maroc	ATED	Salma	Mesbah	
Maroc	ATED	Abdelhaq	Mouida	
Maroc	ATED	Abdelilah	Tazi	atazi61@yahoo.fr
Maroc	ATED	Hakima	Zbakh	ma_7406@yahoo.fr
Maroc	CA Tétouan Tanger	Abdennasser	Ahssisn	
Maroc	CA Tétouan Tanger	Hmidou	Ben Ajad	
Maroc	CA Tétouan Tanger	El Habib	Ben Taleb	
Maroc	CA Tétouan Tanger	Mohamed	Ben Yaalj	

Maroc	CA Tétouan Tanger	Said	Benrahma	
Maroc	CA Tétouan Tanger	Abdesslem	Boudchar	
Maroc	CA Tétouan Tanger	Mehrachi	El Arbi	
Maroc	CA Tétouan Tanger	Mohamed	El Arbi Ahnin	
Maroc	CA Tétouan Tanger	Mohammed	El Gori	
Maroc	CA Tétouan Tanger	hamed Abderraha	El Haji	
Maroc	CA Tétouan Tanger	Abdelaziz	El Ouadki	
Maroc	CA Tétouan Tanger	Touria	El Sarroukh	
Maroc	CA Tétouan Tanger	Abdellah	Karimi	arimielevages@gmail.c
Maroc	CA Tétouan Tanger	Aziz	Zehrou	
Maroc	CGDA	Mohamed	Ait Kadi	aitkadi.med@gmail.co
Maroc	CGDA	Guillaume	Benoit	benoit.cgda@gmail.co
Maroc	CGDA	M.	Bouchama	
Maroc	CGDA	M.	Rahali	
Maroc	Chambre régionale d'agriculture Tanger	Driss	Benbouhia	benbouhiadriss@yaho
Maroc	Chaouen Rural	Khadija	Akiour	info@chaouenrural.org
Maroc	Chaouen Rural	Mohamed	Akkar	akkar@chaouenrural.
Maroc	Chaouen Rural	Naima	Ben Tahayekt	
Maroc	Chaouen Rural	Jamal	Bensaid	
Maroc	Chaouen Rural	Aicha	D'Har	info@chaouenrural.org
maroc	Chaouen Rural	Aziz	Fatich	
Maroc	Chaouen Rural	Fatima	Habte	atima.habte@yahoo.cor
Maroc	CLAO	Larbi	Acheache	
Maroc	CLAO	Mohamed	Ahbiss	ahbiss@hotmail.com
Maroc	CLAO	Abdenour	Azzouzi	zzouzi@chaouenrural.o
Maroc	CLAO	Said	Benabdellah	
Maroc	CLAO	Isabelle	Jabiot	isabelle.jabiot@orang
Maroc	CLAO	Hilali	Mimoun	mimohill@yahoo.fr
Maroc	CLAO	Rachid	Moumou	moumou1960@gmail.
Maroc	CLAO	Mohammed	Rami	
Maroc	CLAO	Mohamed	Settar	mohasettar@gmail.co
Maroc	CLAO	Jacques	Vignet Zunz	vignetzz@hotmail.com
Maroc	commission labellisation	Ismaeli	Alaoui	
Maroc	commission labellisation	Hachema	Alaoui Sassy	
Maroc	commission labellisation	Hachema	Alaoui Sassy	
Maroc	commission labellisation	Nawal	Ferkacha	
Maroc	Conseil Municipal	Abdelhamid	Mesbah	mesbahamid@menar
Maroc	Coop Amlay	Souad	Afia	
maroc	Cpx MVI	Amin	BEN KHAJJOU	
maroc	Cpx MVI	Abderrahim	ELLHIOUI	
maroc	Cpx MVI	Noureddine	GAFA	
maroc	Cpx MVI	Mohamed	ZEROUAL	
Maroc	CR tanger Tétouan	Mustapha	Abassi	
Maroc	CR tanger Tétouan	Nissrin	Alami	nisrin_parc@yahoo.fr
Maroc	CRA Tanger Tetouan	Abdeselam	Biari	
maroc	Crédit Agricole	M.	Balafrej	
maroc	Crédit Agricole	Leila	Akhmisse	
maroc	Crédit Agricole	M.	Amghar	
Maroc	Crédit Agricole	Jalal	Bouchama	
Maroc	Crédit Agricole	Redouane	Boukri	
maroc	Crédit Agricole	M.	Chehhar	
maroc	Crédit Agricole	Mariem	Dkhil	dkhil@creditagricole.
maroc	Crédit Agricole	Ahmed	El Bouchikhi	
maroc	Crédit Agricole	Jamal Eddine	El Jamali	
maroc	Crédit Agricole	Souheil	Lahrache	
maroc	Crédit Agricole	Abdelilah	Saidi	
Maroc	CU de chefchaouen	Mohamed	Sefiani	msefianima@yahoo.fr
Maroc	Culture	Mehdi	Zouak	
Maroc	DPA Chaouen	Abdelilah	Assaban	
Maroc	DPA Chaouen	Larbi	Ben Ali	be.nali@laposte.net
Maroc	DPA Chaouen	Mohammed	Gouzizir	gouzizir@gmail.com
Maroc	DPA Tanger	Mohamed	Benali	
Maroc	DPA Tetouan	Ahmed	Agdi	agdi_ahmed@yahoo.f
Maroc	DRA Al Hoceima-Taza-Taounate	Mostafa	Meghari	
Maroc	DRA Al Hoceima-Taza-Taounate	Mohamed	Toumi	
Maroc	DRA Chaouia-Ouardigha	Abdslam	Chrigi	chrigi62@yahoo.fr
Maroc	DRA Chaouia-Ouardigha	Abdelmajed	Marzak	
Maroc	DRA Chaouia-Ouardigha			
Maroc	DRA Doukala Abda			
Maroc	DRA Doukala Abda	Zoubida	Merimi	
Maroc	DRA Doukala Abda	Mohammed	Radi	
Maroc	DRA Fés-Boulmane	M'hamed	Bensouda	
Maroc	DRA Fés-Boulmane			
Maroc	DRA Gharb-Chrarda-Beni Hsen	Mantaj	Bouazza	
Maroc	DRA Gharb-Chrarda-Beni Hsen	Hmamou	El Khammar	
Maroc	DRA Grand Casablanca	Lahcen	Ouhbi	
Maroc	DRA Grand Casablanca			
Maroc	DRA Guelmim-Essmara	Saïd	Bouzir	
Maroc	DRA Guelmim-Essmara	Mohamed	Darfaoui	
Maroc	DRA Laayoune Boujdour	Brahim	Amnaler	
Maroc	DRA Laayoune Boujdour	Abdemalek	El Fayq	

Maroc	DRA Marrakech Tensift Al Haouz	Mohammed	El Harras	
maroc	DRA Marrakech Tensift Al Haouz	Saadia	Ouazzim	
Maroc	DRA Marrakech Tensift Al Haouz	Fatiha	Tidani	
Maroc	DRA Meknes Tafilelt	Larbi	Grimit	
Maroc	DRA Meknes Tafilelt	Brahim	Nebri	
Maroc	DRA Meknes Tafilelt	Mme	Ouissa	
Maroc	DRA Oriental	Jamal	Mimouni	
Maroc	DRA Oriental	Hachem	Myessadik	
Maroc	DRA Oued Eddahab Lagouira	Kamal	Hidane	hidane@menara.ma
Maroc	DRA Oued Eddahab Lagouira	Hadji	Zennouba	
Maroc	DRA Rabat Sale Zemmour Zair	Hmida	Harhouri	
Maroc	DRA Rabat Sale Zemmour Zair			
Maroc	DRA Souss Massa Draa	El Mustapha	Abardor	
Maroc	DRA Souss Massa Draa			
Maroc	DRA Tadla Azilal	Driss	Amaoui	
Maroc	DRA Tadla Azilal	Kamal	Bennouna	
Maroc	DRA Tanger Tetouan	Amjad	Abouharb	
Maroc	DRA Tanger Tetouan	Rachid	Boukharta	
Maroc	DRA Tanger Tetouan	Driss	El Garroui	elgarrouid@yahoo.fr
Maroc	DRA Tanger Tetouan	Mostafa	Hassani	hassani_dra@yahoo.fr
Maroc	DRA Tanger Tetouan	Jamila	Jout	jamilajout@gmail.co
Maroc	DRA Tanger Tetouan	Siham	Kdada	siham.kdada@gmail.c
Maroc	DRA Tanger Tetouan	Med Said	Laydouni	laidounims@yahoo.fr
Maroc	DREF	Driss	Mesbah	
Maroc	FAO	André	Hupin	
Maroc	GERER	Rachid	Chriqi	
Maroc	GERERE	Mohamed	Allaoui	
Maroc	GERES	Aymar	Bourgy	a.bourgy@geres.eu
Maroc	GIE artisanat	Nabil	Hiadi	
Maroc	GIE Femme du Rif	Hanan	Lachehab	
Maroc	haut commissariat eaux et forêt	Ahmed	Aboudi	
Maroc	haut commissariat eaux et forêt	Hassan	Mhenna	
Maroc	IAV	Rachid	Doukkali	mr.doukkali@iav.ac.ma
Maroc	IAV Agadair	Lahcen	Kenny	kenny.lahcen@gmail.
Maroc	INDH	Asmae	Abalhssain	
Maroc	INDH	Mustapha	Rahmouni	
Maroc	INRA	Mohamed	Badraoui	mohamedbadraoui@y
Maroc	INRA	M.	Chentouf	uad.chentouf@gmail.c
Maroc	INRA	Farahat	Laaroussi Boughaleb	farahatlaroussi@gmail
Maroc	INRA	Rachid	Mrabet	rachidmrabet@gmail.
Maroc	INRA Marrakech	Abderraouf	El Antari	a_elantari@yahoo.fr
Maroc	IPADE	Hugo	Aristizábal Murcia	marruecos@fundacio
Maroc	IPADE	Hélène Scotto	Di Rinaldi	hscotto@fundacion-
Maroc	IRC	Fabrice	Dreyfus	dreyfus@supagro.inra
Maroc	IRD	El Mostafa	Hassani	
Maroc	ITSA Ben Karriche	Hassan	Bendraou	
Maroc	Jnan Rif	Aziz	Riouni	
maroc	MABR Chaouen	Youssef	Semmar	ussefsemmar@gmail.co
Maroc	MAP - Tétouan -	Mustapha	El Kadaoui	
Maroc	MAP Maroc	Akka	Oulahboub	
Maroc	MAP Maroc	Mme	Achwak	
Maroc	MAP Maroc	Aziz	Akhannouch	
Maroc	MAP Maroc	Reda	Baakili	
Maroc	MAP Maroc	Said	Bara	
Maroc	MAP Maroc	Mme	Bellamine	
Maroc	MAP Maroc	Khadija	Bendriss	bendrisskhadija@yah
Maroc	MAP Maroc	Abderrahmane	Benlekhal	
Maroc	MAP Maroc	Khadija	Doubelali	
Maroc	MAP Maroc	Nawal	El Haouri	
Maroc	MAP MAROC	Fatimah Zahra	El Meri	
Maroc	MAP Maroc	Majid	El Yaacoubi	
Maroc	MAP Maroc	Aboubakr Seddik	Gueddari	
Maroc	MAP Maroc	Mme	Guillaoui	
Maroc	MAP Maroc	Majid	Lahlou	
Maroc	MAP Maroc	Faouzi	Lakjaa	
Maroc	MAP Maroc	Moha	Marghi	
Maroc	MAP Maroc	Zakia	Naim	nzaki36@yahoo.fr
Maroc	MAP Maroc	Jalila	Nasraoui	
Maroc	MAP Maroc	M.	Nhail	mednhail@yahoo.fr
Maroc	MAP Maroc	Bachir	Saaoud	
Maroc	MAP Maroc	M.	Saidi	
Maroc	MAP Maroc	Abderrahim	Zhari	
Maroc	Ministère commerce et industrie	Ali	Boulanouar	aliboulanouar@gmail.
Maroc	Ministère de la Culture	Fatima	Bouchmal	timabouchmal@yahoo.
Maroc	Ministère de la Culture	Ahmed	Koutae	
Maroc	Ministère de la Culture	Bachir	Znagui	
Maroc	Ministère tourisme	Abdelali	Rahmouni	
Maroc	Ministre tourisme	Abdesalam	El harrak	
Maroc	Minitère de la Culture	Morad	Riffi	alamimorad@yahoo.fr
Maroc	ONSSA	Hamid	Benazzou	
Maroc	ONSSA	Abdelouahed	Hindy	

Maroc	ONUDI	Bouazza	Mache	
Maroc	ORMVA du Loukkos	Abdou	Belbsir	
Maroc	Parc national du Lubéron	Mylène	Maurel	mylene.maurel@parc
Maroc	Parc National Talassemtane	Aissa	Mokadem	mokademaissa@gmail
Maroc	PNR Bouhachem	Louise	Gehin	rcnaturelbouhachem@
Maroc	Province	Amine	Abrak	
Maroc	Province	Abdelilah	Chfichou	
maroc	PVA	Anass	Sahli	pvachaouen@yahoo.fr
Maroc	Safe the children	Ana Habiba	Dahbi Jimenes	
Maroc	Sala Almoustagbal	Touryia	Atarhouch-Bendahman	
Maroc	Sala Almoustagbal	Catherine	Filipone	crnfilip@yahoo.fr
Maroc	Sala Almoustagbal	Annie	Melouki	
Maroc	Science Po	Zineb	Fahsi	zizouf@gmail.com
Maroc	Terre des femmes	Anne-Marie	Teeuwissen	terresdesfemmes@ya
Maroc	UNESCO	Youssef	Filali Meknessi	y.filali-
Maroc	Université	Naja	Asguine	
Maroc	Université	Ikram	Baba	
Maroc	Université	Mohamed	Berriane	mohamed.berriane@
Maroc	Université	Abdelaziz	Boulifa	
Maroc	Université	ILamiaa	El Badaoui	
Maroc	Université	Mustapha	Hmamou	
Maroc	Université	Yunes	Hmimsa	agrobiodiversity2005
Maroc	Université	Amal	Jarmim	
Maroc	Université	Houda	Mechbal	
Maroc	Université	El Khalil	Othmani	
Maroc	Université	Mariam	Tlidi	
Maroc	Université de tetouan	Abdeslam	Boughaba	
Maroc	Université Mly Ismail Meknes	Lahcen	Chillasse	
Maroc	université Rabat	Mohamed	Aderghal	m.aderghal@gmail.co
Maroc	Université tetouan	Mohammed	Ater	mater20@hotmail.com
Maroc	Xarxa Cornisa Misour	Fatima	Soleiman	
Maroc		Jawad	AAZAEER	
Maroc		Elias	AFASSI	
Maroc		Sylvie	Amalik	giteaiss@hotmail.com
Maroc		Mohammed	AYACH	
Maroc		Salaheddine	Azouzi	aheddine.azz@gmail.c
Maroc		Khalid	Azouzi	
Maroc		Jamila	Buret	
Maroc		Habiba	CHAKROUN	
Maroc		Hanae	DOGHMA	
Maroc		Abdelaziz	FERICH	
Maroc		Arnaud	Guidal	
maroc		Majed	khanas	
Maroc		Bilal	KHAYROUN	
maroc		Driss	Merzahg	
maroc		Mohamed	Naoufal	
maroc		Hassane	Naoui	
Maroc		Amal	Rabbani	
Maroc		Ferdaous	TOUHAMI LALAMI	
Maroc		Noujaïl	Zunz	
Maroc		Abdelkader	Saïdi	saidi_abdelkader@me
Maroc	UNESCO Rabat	Alain	Aziza	a.aziza@unesco.org
Maroc	UNESCO Rabat	Aouali	Mouagni	a.mouagni@unesco.or
Maroc	UNESCO Rabat	Ghizlan	Moulanay Chouf	
Mauritanie	Réserve de biosphère	Djibril	Diallo	nature.mauritanie@la
senegal	Réserve de biosphère	Babacar	Diop	prfongs@yahoo.fr
Sénégal	Fongs	Nadjirou	Sall	
Sénégal	PNUD	Nicolas	Drunet	nicolas.drunet@undp.
SYRIE		Majed	Khanas	mkhonass@yahoo.co
Syrie		Riad	Ibrahim	
Tunisie		Medhi	Moalla	mehdi_moalla@yaho
Tunisie	ICARDA	Ali	Nefzaoui	A.Nefzaoui@CGIAR.O
Tunisie	Université de Souss (Tunisie)	Amine	Hammas	
Vietnam	CASRAD	Dông	Bui Kim	buikimdong.casrad@g